



Québec le 12 mai 2022

PAR COURRIEL

Objet : Demande d'accès à des documents administratifs
Notre dossier : 16310/21-384

Maître,

Nous donnons suite à votre demande d'accès visant à obtenir les documents suivants :

1. À partir de l'année scolaire 2019-2020 jusqu'à aujourd'hui, et ce, divisé par centre de services scolaire et commission scolaire, le nombre de classes de maternelle 4 ans à temps complet qui ont été ouvertes au Québec, incluant le nombre de nouvelles classes de maternelle multiprogrammes (4 et 5 ans) en identifiant ces dernières classes.
2. À partir de l'année scolaire 2019-2020 jusqu'à aujourd'hui, et ce, divisé par centre de services scolaire et commission scolaire, le nombre de classes de maternelle 4 ans à mi-temps qui ont été fermées.
3. Pour les années scolaires 2021-2022 à 2025-2026 (inclusivement), et ce, divisé par centre de services scolaire et commission scolaire, les projections d'ouverture de classes de maternelle 4 ans à temps complet.
4. Toutes les analyses ou études détenues par le ministère de l'Éducation sur le nombre d'enseignantes et d'enseignants nécessaire pour combler la mise en place des maternelles 4 ans à temps complet.
5. Le nombre de contrats à temps partiel d'enseignantes ou d'enseignants détenant une tâche à plus de 80 %, et ce, tant au préscolaire et qu'au primaire, divisé par centre de services scolaire et commission scolaire, qui n'avaient pas encore été comblés en date du 7 septembre 2021.

... 2

6. Le nombre de contrats d'enseignantes ou d'enseignants réguliers à temps plein qui n'avaient pas encore été comblés en date du 7 septembre 2021, tant au préscolaire et qu'au primaire, divisé par centre de services scolaire et commission scolaire.
7. Le nombre de tolérances d'engagement demandées et le nombre de tolérances accordées pour chaque centre de services et commission scolaires ainsi qu'au total pour l'ensemble du réseau scolaire public, et ce divisé:
 - Pour l'enseignement préscolaire;
 - Pour l'enseignement primaire (titulaire champ 3);
 - Pour l'enseignement de spécialités au préscolaire et au primaire;
 - Pour le secondaire, si possible, par discipline;
 - Pour la formation professionnelle et la formation générale des adultes, si possible, par spécialité.
8. Le nombre de personnes ayant utilisé les articles 48 et 49 du règlement sur les autorisations d'enseigner pour obtenir une autorisation provisoire d'enseigner en 2019-2020, en 2020-2021, et depuis le début de l'année scolaire 2021-2022.

Tout d'abord, il est important de mentionner que le Ministère ne détient pas de documents pouvant répondre à tous les points de votre demande telle que formulée.

Vous trouverez ci-annexé des documents devant répondre aux deuxième, troisième et quatrième points de votre demande.

Vous trouverez aussi des documents devant répondre au septième point. D'autres documents ont aussi été diffusés en réponse à la demande d'accès 21-382. Nous vous invitons à les consulter à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/reponses-aux-demandes-dacces-a-linformation-janvier-a-mars-2022-1/?a=a&cHash=558e0dd6c4e03bf8601e97f9b816a1d7>

Enfin, les documents devant répondre au point 8 de votre demande ont été diffusés en réponse à la demande d'accès 21-292 pour l'année 2019-2020. Nous vous invitons à les consulter à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.qc.ca/references/tx-solrtyperecherchepublicationtx-solrpublicationnouveaute/resultats-de-la-recherche/detail/article/reponses-aux-demandes-dacces-a-linformation-janvier-a-mars-2022-1/?a=a&cHash=558e0dd6c4e03bf8601e97f9b816a1d7>

Nous vous informons qu'aucune autorisation provisoire selon les articles 48 et 49 dudit règlement n'a été délivrée à l'année 2020-2021.

Nous portons également à votre connaissance qu'un document ayant été préparé pour le ministre ne peut pas vous être communiqué, et ce, en application de l'article 34 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*, (RLRQ, chapitre A-2.1 ci-après « la Loi »). Vous trouverez en annexe une reproduction de l'article de la Loi ci-mentionné.

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à cet effet.

Veuillez agréer, Maître, nos salutations distinguées.

La responsable de l'accès aux documents,

Originale signée

Ingrid Barakatt

IB/JG/mc

p. j. 19

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
ÉTUDE DES CRÉDITS 2021-2022
Demande de renseignements particuliers de l'opposition officielle**

QUESTION

Nombre d'enseignants de maternelle 4 ans nécessaire pour la rentrée scolaire 2021-2022 et les 4 années suivantes :

- a) par région administrative;
- b) par commission scolaire/centre de services scolaire.

RÉPONSE

Le ministère de l'Éducation a annoncé en mars dernier que la cible d'ouverture de classes supplémentaires de maternelle 4 ans en 2021-2022 était fixée à 315, ce qui porterait le total à 1 310 classes autorisées dans l'ensemble de la province l'année scolaire prochaine. Les inscriptions ayant cours actuellement, le nombre de classes qui seront ouvertes en 2021-2022 n'est pas disponible.

Le nombre de classes ouvertes en 2020-2021 est fourni à l'annexe 1.

Pour accéder à l'annexe 1, voir page 133 à 138 au lien suivant:

https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageFichier.aspx?idf=264033

Nombre de tolérances d'engagement délivrées pour le réseau public, par centre de services scolaire et par commission scolaire, par année scolaire¹

ANNÉE SCOLAIRE	2019-2020	2020-2021
CSS AU COEUR-DES-VALLÉES	35	40
CSS CENTRAL QUÉBEC	0	0
CS CRIE	0	0
CSS DE CHARLEVOIX	1	1
CSS DE KAMOURASKA-RIVIÈRE-DU-LOUP	11	11
CSS DE LA BAIE-JAMES	10	12
CSS DE LA BEAUCE-ETCHEMIN	19	15
CSS DE LA CAPITALE	17	51
CSS DE LA CÔTE-DU-SUD	3	15
CSS DE LA JONQUIÈRE	6	6
CSS DE LA MOYENNE-CÔTE-NORD	4	3
CSS DE LA POINTE-DE-L'ÎLE	175	169
CSS DE LA RÉGION-DE-SHERBROOKE	3	9
CSS DE LA RIVERAINE	0	6
CSS DE LA RIVIÈRE-DU-NORD	0	197
CSS DE LA SEIGNEURIE-DES-MILLE-ÎLES	66	197
CSS DE LA VALLÉE-DES-TISSERANDS	46	62
CSS DE LAVAL	237	162
CSS DE L'ÉNERGIE	6	18
CSS DE L'ESTUAIRE	5	1
CSS DE L'OR-ET-DES-BOIS	8	21
CSS DE MONTRÉAL	358	464
CSS DE PORTNEUF	4	20
CSS DE ROUYN-NORANDA	13	12
CSS DE SAINT-HYACINTHE	37	70

Nombre de tolérances d'engagement délivrées pour le réseau public, par centre de services scolaire et par commission scolaire, par année scolaire¹

ANNÉE SCOLAIRE	2019-2020	2020-2021
CSS DE SOREL-TRACY	7	12
CSS DES AFFLUENTS	42	118
CSS DES APPALACHES	3	5
CSS DES BOIS-FRANCS	10	20
CSS DES CHÊNES	8	23
CSS DES CHIC-CHOCS	10	24
CSS DES DÉCOUVREURS	15	40
CSS DES DRAVEURS	73	127
CSS DES GRANDES-SEIGNEURIES	94	191
CSS DES HAUTES-LAURENTIDES	5	24
CSS DES HAUTES-RIVIÈRES	43	102
CSS DES HAUTS-BOIS-DE-L'OUTAOUAIS	31	23
CSS DES HAUTS-CANTONS	0	11
CSS DES ÎLES	0	0
CSS DES LAURENTIDES	29	29
CSS DES MONTS-ET-MARÉES	10	10
CSS DES NAVIGATEURS	14	58
CSS DES PATRIOTES	34	73
CSS DES PHARES	8	32
CSS DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS	95	166
CSS DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES	26	28
CSS DES RIVES-DU-SAGUENAY	6	18
CSS DES SAMARES	4	4
CSS DES SOMMETS	10	14
CSS DES TROIS-LACS	35	13
CSS DU CHEMIN-DU-ROY	3	5
CSS DU FER	18	19

Nombre de tolérances d'engagement délivrées pour le réseau public, par centre de services scolaire et par commission scolaire, par année scolaire¹

ANNÉE SCOLAIRE	2019-2020	2020-2021
CSS DU FLEUVE-ET-DES-LACS	2	9
CSS DU LAC-ABITIBI	17	26
CSS DU LAC-SAINT-JEAN	2	2
CSS DU LAC-TÉMISCAMINGUE	11	4
CSS DU LITTORAL	1	0
CSS DU PAYS-DES-BLEUETS	12	23
CSS DU VAL-DES-CERFS	25	40
CS EASTERN SHORES	7	9
CS EASTERN TOWNSHIPS	2	5
CS ENGLISH-MONTRÉAL	1	5
CSS HARRICANA	16	26
CS KATIVIK	1	72
CS LESTER-B.-PEARSON	10	9
CSS MARGUERITE-BOURGEOYS	306	267
CSS MARIE-VICTORIN	45	1
CS NEW FRONTIERS	10	29
CSS RENÉ-LÉVESQUE	28	13
CS RIVERSIDE	10	1
CS SIR-WILFRID-LAURIER	6	40
CS WESTERN QUÉBEC	0	0
TOTAL DES TOLÉRANCES D'ENGAGEMENT DÉLIVRÉES	2 210	3 332

Données extraites le 1^{er} novembre 2021 - Système informatique Qualification des enseignants

Note 1 : Une année scolaire s'échelonne du 1er juillet au 30 juin.

Note 2 : Depuis le 15 juin 2020, les commissions scolaires francophones sont désormais nommées des centres de services scolaires (CSS).

Nombre de tolérances d'engagement ² délivrées en formation générale ⁵ , par champ d'enseignement, par année scolaire ¹ pour l'ensemble du réseau (public, privé, gouvernemental)		
ANNÉE SCOLAIRE	2019-2020	2020-2021
ACCUEIL ET INTÉGRATION	100	115
ADAPTATION SCOLAIRE	303	468
ANGLAIS LANGUE D'ENSEIGNEMENT	21	23
ANGLAIS, LANGUE SECONDE	154	338
ART DRAMATIQUE	61	92
ARTS PLASTIQUES	56	135
AUTRES DISCIPLINES ⁶	9	19
DANSE	11	22
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SANTÉ	98	135
ESPAGNOL, LANGUE TIERCE	19	22
ÉTHIQUE ET CULTURE RELIGIEUSE	32	60
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT	141	231
FRANÇAIS, LANGUE SECONDE	28	22
MATHÉMATIQUE	120	245
MUSIQUE	176	215
PRÉSCOLAIRE ET PRIMAIRE	745	1 009
SCIENCE ET TECHNOLOGIE	98	153
UNIVERS SOCIAL	58	132
TOTAL DES TOLÉRANCES D'ENGAGEMENT DÉLIVRÉES^{3,4}	2 230	3 436

Données extraites le 1^{er} novembre 2021 - Système informatique Qualification des enseignants

Note 1 : Une année scolaire s'échelonne du 1^{er} juillet au 30 juin.

Note 2 : Une tolérance d'engagement peut être délivrée uniquement à un employeur afin d'engager une personne non légalement qualifiée pour combler une tâche lorsque celui-ci est dans l'impossibilité de recruter une personne légalement qualifiée.

Note 3 : Plus d'une tolérance d'engagement peut être délivrée pour un même bénéficiaire par année scolaire.

Note 4 : Une tolérance d'engagement peut être délivrée dans plus d'une discipline pour un même bénéficiaire.

Note 5 : Ce tableau regroupe le nombre de tolérances d'engagement délivrées tant à la formation générale des jeunes qu'à la formation générale des adultes.

Note 6 : Parmi les autres disciplines, on retrouve les autres langues, le développement professionnel, etc.

Note 7 : Les disciplines « spécialisées » peuvent être enseignées tant au préscolaire, au primaire qu'au secondaire. À cet effet, les données présentées pour ces disciplines (ex. : anglais langue seconde, éducation physique et à la santé, arts plastiques, etc.) regroupent tous les ordres d'enseignement. Par exemple, la quantité 215 inscrite en 2020-2021 pour la musique regroupe les tolérances d'engagement qui ont été délivrées pour l'enseignement de cette discipline pour tous les ordres d'enseignement.

Nombre tolérances d'engagement ² délivrées en formation professionnelle, par secteur d'activité, par année scolaire ¹ pour l'ensemble du réseau (public, privé, gouvernemental)		
ANNÉE SCOLAIRE	2019-2020	2020-2021
ADMINISTRATION, COMMERCE ET INFORMATIQUE	112	137
AGRICULTURE ET PÊCHES	14	18
ALIMENTATION ET TOURISME	8	8
ARTS	7	7
BÂTIMENT ET TRAVAUX PUBLICS	65	70
BOIS ET MATÉRIAUX CONNEXES	7	5
CHIMIE ET BIOLOGIE	1	3
COMMUNICATION ET DOC.	9	12
CUIR, TEXTILE ET HABILLEMENT	2	3
ÉLECTROTECHNIQUE	27	57
ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT MOTORISÉ	24	48
ENVIRONNEMENT ET AMÉNAGEMENT DE TERRAIN	1	2
FABRICATION MÉCANIQUE	22	17
FORESTERIE ET PAPIER	10	8
MÉCANIQUE D'ENTRETIEN	14	9
MÉTALLURGIE	16	23
MINES ET TRAVAUX DE CHANTIER	1	4
SANTÉ	52	141
SERVICES SOCIAUX, ÉDUCATIFS ET JURIDIQUES	1	3
SOINS ESTHÉTIQUES	12	12
TRANSPORT	2	15
TOTAL DES TOLÉRANCES D'ENGAGEMENT DÉLIVRÉES^{3,4}	407	602

Données extraites le 1^{er} novembre 2021 - Système informatique Qualification des enseignants

Note 1 : Une année scolaire s'échelonne du 1er juillet au 30 juin.

Note 2 : Une tolérance d'engagement peut être délivrée uniquement à un employeur afin d'engager une personne non légalement qualifiée pour combler une tâche lorsque celui-ci est dans l'impossibilité de recruter une personne légalement qualifiée.

Note 3 : Plus d'une tolérance d'engagement peut être délivrée pour un même bénéficiaire par année scolaire.

Note 4 : Une tolérance d'engagement peut être délivrée dans plus d'un secteur pour un même bénéficiaire.

Sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans

Analyse des besoins de formation en lien avec
l'emploi de ressources à l'éducation préscolaire 4 ans

ÉLÉMENTS CLÉS

- L'objet de cette analyse est de déterminer la nature spécifique des besoins en ressources humaines liées au déploiement de classes du niveau préscolaire 4 ans sur le marché du travail et d'évaluer les besoins correspondants en formation de ressources qualifiées pour exercer ces emplois. Elle permet également d'évaluer si les programmes d'études seront en mesure de fournir adéquatement le milieu en ressources humaines qualifiées pour exercer les professions pertinentes.
- Cette analyse repose sur des données du sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans ainsi que sur des résultats du Modèle d'adéquation formation-emploi (MAFE) 2020 du Service de l'adéquation formation-emploi (SAFE) du ministère de l'Enseignement supérieur (MES).
- Les résultats de cette collecte, effectuée du 23 novembre au 18 décembre 2020 par le ministère de l'Éducation (Ministère) auprès des 70 CSS/CS ciblés¹ (taux de réponse de 100 %), ont déjà fait l'objet d'un premier rapport transmis le 19 janvier dernier.
- Cette collecte avait notamment comme objectif de déterminer les besoins en ressources humaines pour les classes inscrites dans le plan de déploiement 2021-2024 déposé par les centres de services scolaires et les commissions scolaires (CSS/CS). Ce plan prévoit le déploiement respectivement de 1 260, 1 572 et 2 094 classes du préscolaire 4 ans pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.
- La grande majorité des besoins annuels moyens de main-d'œuvre liés à l'implantation du réseau de classes du niveau préscolaire 4 ans jusqu'en 2023-2024 concerne les professions d'enseignants au préscolaire et au primaire (n=266) et d'éducateur en service de garde² (n=242). Une part non négligeable des besoins se trouve dans la profession de technicien en éducation spécialisée (n=53). Les besoins annuels moyens en préposés aux élèves handicapés (n=19), en enseignants en adaptation scolaire (n=13) et chez les autres professions de niveau universitaire (n=10) sont moins importants.
- Les besoins en ressources pour le déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans s'ajoutent aux besoins existants du marché du travail, et contribuent à accroître le déficit de main-d'œuvre entre le nombre d'emplois à pourvoir et la main-d'œuvre disponible.

¹ Les commissions scolaires Crie et Kativik n'ont pas été sollicitées pour participer au sondage.

² Il est à noter que les éducatrices en service de garde peuvent combler des besoins de la ressource spécialisée à mi-temps dans la classe, mais aussi des besoins au service de garde "régulier". Ainsi, ces nouveaux élèves de 4 ans fréquenteront probablement en grande majorité le service de garde tant le matin que le midi ou le soir.

- Le déploiement de classes du préscolaire 4 ans entraînera des besoins annuels moyens en ressources humaines de 10,2 % chez les enseignants au préscolaire et au primaire, en rapport avec les besoins nationaux annuels dans cette profession.
- Pour la plupart des professions, hormis les cas des professions d'enseignants et de l'éducation en service de garde, les effets du déploiement du préscolaire 4 ans sont marginaux, voire nuls par rapport à l'ensemble des besoins de main-d'œuvre en raison de l'ampleur des besoins existants à l'échelle nationale.
- La grande majorité des programmes de formation en lien avec le déploiement des classes du niveau préscolaire 4 ans sont en déficit de formation, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas un nombre suffisant d'étudiants inscrits pour combler les besoins futurs du marché du travail lorsque ces étudiants inscrits auront terminé leur formation. Les écarts constatés entre le nombre de débutants visé et le nombre de débutants réel sont de -28,9 % dans le programme collégial *Techniques d'éducation spécialisée*, de -34,5 % dans le baccalauréat *Formation des enseignants au préscolaire et au primaire* et de -52,2 % dans le programme collégial *Techniques d'éducation à l'enfance*.
- La plupart des programmes et disciplines d'études étaient en situation de « déficit » selon le diagnostic MAFE 2020, avant la révision des besoins engendrée par l'implantation de l'éducation préscolaire 4 ans. Le déploiement de classes du niveau préscolaire 4 ans n'est donc pas la cause du déficit, mais il contribue à l'accroître.
- Les attestations d'études collégiales (AEC) en lien avec l'éducation spécialisée constituent la seule discipline de formation en « équilibre » selon le diagnostic du MAFE 2020, avec un écart de -10,9 % entre le nombre de débutants visés et le nombre de débutants réels.

TABLE DES MATIÈRES

1. MÉTHODOLOGIE	6
2. LIMITES.....	6
3. ANALYSES	7
4. Plan de déploiement des classes du préscolaire 4 ans (2019-2020 à 2023-2024)	8
4.1 Prévisions de la population âgée de 4 ans.....	8
4.2 Plan de déploiement des classes du niveau préscolaire 4 ans (septembre 2020)	8
5. Besoins annuels moyens en ressources humaines supplémentaires	14
5.1 Évolution du nombre de ressources humaines supplémentaires occasionné par l’ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans (années scolaires 2021-2022 à 2023-2024).....	14
5.2 Répartition des besoins annuels en ressources additionnelles	18
5.3 Répartition des besoins annuels en service de garde.....	20
5.4 Besoins annuels moyens par profession.....	21
6. inscriptions annuelles requises par programme d’études – Résultats de La modélisation	24
6.1 Professions et programmes d’études en lien avec les besoins de main-d’œuvre dans le réseau du niveau préscolaire 4 ans.....	24
6.2 Diagnostics du Modèle d’adéquation formation-emploi (MAFE) 2020.....	25
6.3 Nombre de finissants requis par programmes d’études en lien avec les besoins de main-d’œuvre dans les professions liées	27

ANNEXES

Annexe 1 - Présentation du modèle d’adéquation formation-emploi (MAFE)

Annexe 2 - Nombre de ressources humaines supplémentaires (en ETP) par CSS/CS occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues en 2023-2024 selon le type de ressource

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 - Prévisions de la population âgée de 4 ans (années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) et effectifs du préscolaire 4 ans à temps plein en 2019-2020 selon les régions administratives et les CS anglophones.....	8
Tableau 2 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 selon l’IMSE.....	9
Tableau 3 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2021-2022 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement).....	9
Tableau 4 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2022-2023 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement).....	11
Tableau 5 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2023-2024 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement).....	13
Tableau 6 – Nombre total de ressources humaines supplémentaires (en ETP) occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le type de ressources et l’année scolaire (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) et besoin annuel moyen.....	15
Tableau 7 – Nombre de ressources humaines supplémentaires (en ETP) occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues en 2023-2024 selon le type de ressource et selon la région administrative et les CS anglophones.....	17
Tableau 8 - Nombre annuel moyen de ressources humaines supplémentaires (en ETP) occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues d’ici l’année scolaire 2023-2024 selon le type de ressource et selon la région administrative et les CS anglophones	18
Tableau 9 - Répartition des besoins annuels moyens en ressources additionnelles à mi-temps d’ici 2023-2024 selon le type de ressource privilégié par les CSS/CS	19
Tableau 10 - Répartition des besoins annuels moyen de ressources (en ETP) en service de garde selon la profession et selon la catégorie de besoins exprimés par les CSS/CS d’ici scolaire 2023-2024	21
Tableau 11 - Répartition des besoins annuels moyens en ressources humaines supplémentaires selon la profession jusqu'en 2023-2024 (par rapport à l'effectif actuel), en équivalent temps plein (ETP), occasionné par l'ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans.....	21
Tableau 12 - Besoins nationaux annuels en lien avec les besoins annuels moyens en ressources humaines supplémentaires jusqu'à l'année scolaire 2023-2024 (par rapport à l'effectif actuel), en équivalent temps plein (ETP), occasionné par l'ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans, selon la profession.....	23
Tableau 13 - Principales voies de sortie des programmes et disciplines de formation prépondérantes liées à l'enseignement ou à l'éducation préscolaire.....	24
Tableau 14 - Diagnostics du MAFE 2020 pour les programmes et disciplines d'études conduisant vers les professions en lien avec le réseau des classes du niveau préscolaire 4 ans, d'ici à l'année scolaire 2023-2024.....	26
Tableau 15 - Nombre de finissants annuels visés en lien avec les besoins du marché du travail à l'échelle nationale et les besoins du réseau du niveau préscolaire 4 ans d'ici à l'année scolaire 2023-2024	28

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2021-2022 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement).....	10
Figure 2 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2022-2023 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement).....	12
Figure 3 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2023-2024 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement).....	14
Figure 4 – Nombre total de ressources en enseignement supplémentaires (en ETP) occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le champ d’enseignement pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024.....	16
Figure 5 – Nombre total de ressources humaines supplémentaires (en ETP) occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le type de ressource pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024	16
Figure 6 – Répartition des besoins annuels moyens en ressources humaines supplémentaires selon la profession jusqu’en 2023-2024 (par rapport à l’effectif actuel), en équivalent temps plein (ETP), occasionné par l’ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans	22
Figure 7 – Résultats du MAFE 2020 pour les programmes et disciplines d’études conduisant vers les professions en lien avec le réseau des classes du niveau préscolaire 4 ans, d’ici à l’année scolaire 2023-2024	27

1. MÉTHODOLOGIE

Le sondage qui porte sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire destinée aux enfants âgés de 4 ans (« éducation du niveau préscolaire 4 ans ») a été réalisé du 23 novembre au 18 décembre 2020 auprès de 70 centres de services scolaires et commissions scolaires (CSS/CS) du Québec par le biais du portail Collecte Info. Les établissements d'enseignement privé, les écoles gouvernementales ainsi que les commissions scolaires Crie et Kativik n'ont pas été sollicités pour participer au sondage.

Au total, 70 questionnaires remplis par les CSS/CS ont été pris en compte pour la constitution du présent rapport, ce qui représente un taux de réponse de 100 %.

Ce document est le deuxième volet du rapport basé sur les données de ce sondage et il s'intéresse à la nature spécifique des besoins en ressources liées au déploiement de classes du niveau préscolaire 4 ans sur le marché du travail et à l'évaluation des besoins correspondants en formation de ressources qualifiées pour exercer ces emplois. Cette analyse repose sur le modèle d'adéquation formation-emploi (MAFE) développé par le Service de l'adéquation formation-emploi du ministère de l'Enseignement supérieur sur la base, notamment, d'éléments de données du sondage. Le modèle MAFE ainsi que les opérations effectuées pour y intégrer les données du sondage sur le déploiement de l'éducation du niveau préscolaire 4 ans sont présentés à l'Annexe 1 de ce document.

2. LIMITES

Les données du sondage comportent certaines limites documentées dans le premier rapport sur cette démarche.

En ce qui concerne plus particulièrement cette analyse, il faut rappeler qu'il a été demandé aux CSS/CS de faire abstraction du contexte actuel de pandémie liée à la COVID-19 dans les informations transmises, ce qui peut biaiser certaines données présentées.

La section du questionnaire consacrée aux contrats de suppléance accordés aux enseignants durant l'année scolaire 2019-2020 a été interprétée de différentes manières par les répondants et certaines données se sont avérées inexploitables. Ainsi, seules les données concernant les contrats accordés à des enseignants légalement qualifiés sont valides et présentées dans cette section.

Cette analyse comporte certaines limites méthodologiques inhérentes à l'intégration des données du sondage à titre d'intrants du MAFE. Ainsi, la répartition des besoins annuels en ressources additionnelles repose sur les mentions de classes d'emplois (professions) les plus privilégiées afin de pourvoir les postes de ressource additionnelle à mi-temps du sondage en lien avec le déploiement de classes du préscolaire 4 ans. Le fait que les CSS/CS ait pu mentionner un nombre maximal de trois professions différentes dans le sondage a pour incidence d'exclure certaines professions relativement moins privilégiées. Toutefois, pour une bonne partie de ces professions (par exemple, de psychologues), les besoins attribuables au préscolaire 4 ans ne représentent qu'une infime partie des besoins nationaux existants.

3. ANALYSES

Dans le présent rapport, les données sont généralement présentées dans des tableaux ou des figures sous forme de nombre total ou de proportions. Les résultats en nombre ont été arrondis à la première décimale lorsqu'ils étaient supérieurs à 10 ou à la deuxième décimale lorsqu'ils étaient inférieurs à 10. Les données de proportions ont été arrondies à l'unité lorsque le N est inférieur à 100 et à la première décimale dans le cas contraire.

Dans le sondage, la donnée sur le nombre de ressources humaines supplémentaires a été inscrite en termes d'équivalent temps plein (ETP). Dans les tableaux de résultats présentant les effectifs en (ETP), lorsque les données proviennent du sondage, elles ont été arrondies à la première décimale, et lorsqu'elles sont le résultat des analyses du SAFE, elles ont été arrondies à l'unité.

Également, une répartition des résultats selon les régions administratives du Québec a été effectuée pour les CSS. Quant aux CS anglophones, souvent étendues dans plus d'une région, leurs données ont été regroupées entre elles.

Les champs d'enseignement considérés dans le sondage, mutuellement exclusifs et définis par les Ententes nationales du personnel enseignant³, sont les suivants :

- Enseignants - Champ 1 : L'enseignement au préscolaire, au niveau primaire et au niveau secondaire auprès d'**élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**;
- Enseignants - Champ 2 : L'enseignement dans les classes du **préscolaire**, autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 5, 6 et 7 (et 32⁴ [FAE]);
- Enseignants - Champ 3 : L'enseignement dans les classes du niveau **primaire**, autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 4, 5, 6 et 7 (et 32 [FAE]).

³ Annexe 1 de l'Entente nationale FSE ou l'Annexe I de l'Entente nationale FAE.

⁴ Le champ 32 n'est défini que dans l'Entente de la FAE.

4. PLAN DE DÉPLOIEMENT DES CLASSES DU PRÉSCOLAIRE 4 ANS (2019-2020 À 2023-2024)

4.1 Prévisions de la population âgée de 4 ans

Le Tableau 1 présente la répartition des prévisions de la population âgée de 4 ans ainsi que les effectifs du préscolaire 4 ans à temps plein en 2019-2020, selon les régions administratives et les CS anglophones.

Tableau 1 - Prévisions de la population âgée de 4 ans (années scolaires 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) et effectifs du préscolaire 4 ans à temps plein en 2019-2020 selon les régions administratives et les CS anglophones

Région administrative	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Δ (2023-2024 vs 2019-2020) %	Effectifs ⁵	Taux de fréq. (%) ⁶
Bas-Saint-Laurent (01)	1 808	1 831	1 720	1 710	1 702	-5,9	488	27,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	2 793	2 658	2 570	2 549	2 461	-11,9	444	15,9
Capitale-Nationale (03)	7 664	7 506	7 302	7 159	7 234	-5,6	488	6,4
Mauricie (04)	2 491	2 452	2 490	2 373	2 434	-2,3	445	17,9
Estrie (05)	3 117	3 136	3 048	3 081	3 125	0,3	195	6,3
Montréal (06)	17 000	16 808	16 511	16 406	15 622	-8,1	1 921	11,3
Outaouais (07)	4 051	3 900	3 712	3 671	3 755	-7,3	352	8,7
Abitibi-Témiscamingue (08)	1 565	1 651	1 518	1 472	1 560	-0,3	346	22,1
Côte-Nord (09)	948	886	858	838	855	-9,8	194	20,5
Nord-du-Québec (10)	149	142	133	131	138	-7,4	12	8,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	634	595	620	611	629	-0,8	237	37,4
Chaudière-Appalaches (12)	4 689	4 622	4 434	4 341	4 395	-6,3	344	7,3
Laval (13)	3 838	3 999	3 763	3 828	3 761	-2,0	129	3,4
Lanaudière (14)	5 448	5 544	5 361	5 470	5 575	2,3	265	4,9
Laurentides (15)	6 431	6 526	6 361	6 323	6 466	0,5	367	5,7
Montérégie (16)	15 594	15 869	15 155	15 377	15 685	0,6	994	6,4
Centre-du-Québec (17)	2 505	2 502	2 499	2 489	2 608	4,1	205	8,2
CS Anglophones	28 853	28 496	27 748	27 303	27 687	-4,0	1 397	4,8
Total	109 578	109 123	105 803	105 132	105 692	-3,5	8 823	8,1

Sources : MEES, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2020-01-31 et RAMQ

4.2 Plan de déploiement des classes du niveau préscolaire 4 ans (septembre 2020)

Cette section est consacrée au plan de déploiement des classes du préscolaire 4 ans pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 selon l'IMSE⁷ et selon les régions administratives et les CS anglophones, à partir des informations transmises par les CSS/CS lors du sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020. Le Tableau 2 présente la répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 selon

⁵ Effectifs au bilan 3 pour l'année 2019-2020.

⁶ Le taux de fréquentation est la proportion de l'effectif par rapport à l'estimation de la population de 4 ans.

⁷ IMSE : Indice de milieu socio-économique.

l'IMSE. Selon le plan de déploiement, il y aura ainsi 2 094 classes du préscolaire 4 ans lors de l'année scolaire 2023-2024.

Tableau 2 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 selon l'IMSE

Année scolaire	IMSE 1, 2 et 3	IMSE 4 et 5	IMSE 6, 7, 8, 9 et 10	Total
2021-2022	199	193	868	1 260
2022-2023	295	237	1 040	1 572
2023-2024	494	355	1 245	2 094

Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

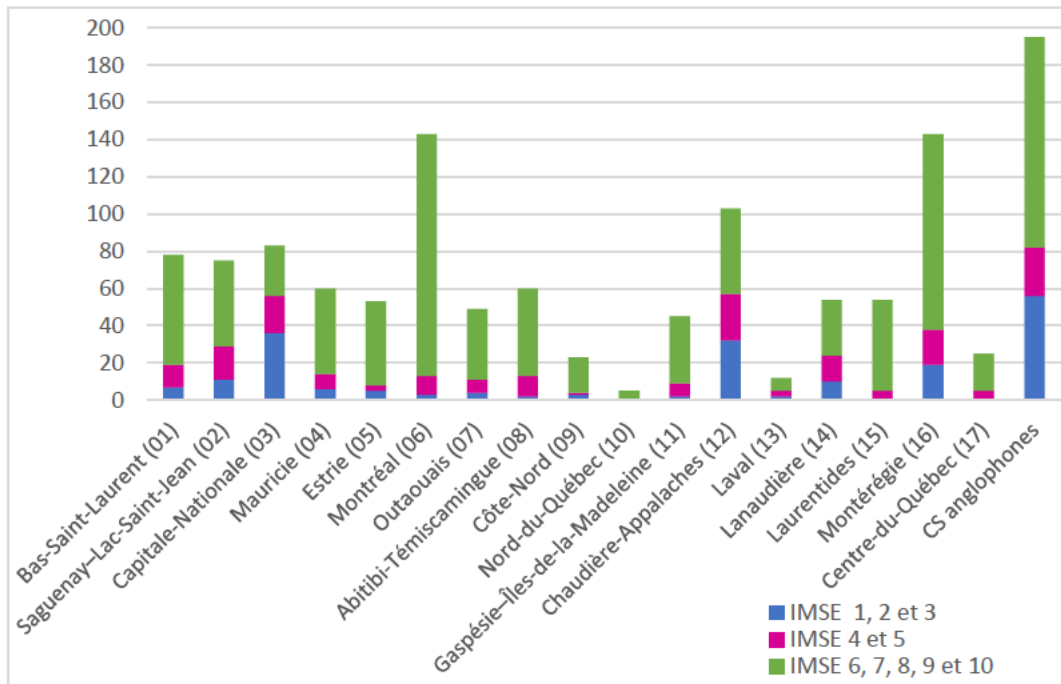
Le Tableau 3 et la Figure 1 présentent le plan de déploiement des classes du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2021-2022 selon l'IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones, sur la base des données du sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020.

Tableau 3 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2021-2022 selon l'IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)

Région administrative	IMSE 1, 2 et 3	IMSE 4 et 5	IMSE 6, 7, 8, 9 et 10	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	7	12	59	78
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	11	18	46	75
Capitale-Nationale (03)	36	20	27	83
Mauricie (04)	6	8	46	60
Estrie (05)	5	3	45	53
Montréal (06)	3	10	130	143
Outaouais (07)	4	7	38	49
Abitibi-Témiscamingue (08)	2	11	47	60
Côte-Nord (09)	3	1	19	23
Nord-du-Québec (10)	0	0	5	5
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	2	7	36	45
Chaudière-Appalaches (12)	32	25	46	103
Laval (13)	2	3	7	12
Lanaudière (14)	10	14	30	54
Laurentides (15)	1	4	49	54
Montérégie (16)	19	19	105	143
Centre-du-Québec (17)	0	5	20	25
CS anglophones	56	26	113	195
Total général	199	193	868	1 260

Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

Figure 1 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2021-2022 selon l'IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)



Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

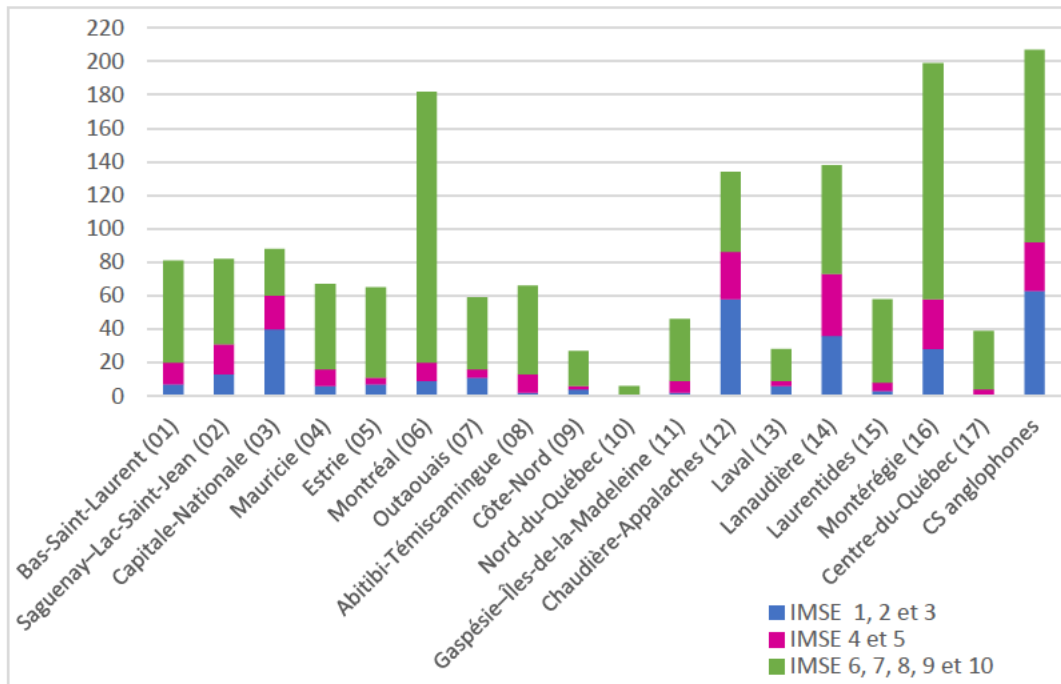
Le Tableau 4 et Figure 2 présentent le plan de déploiement des classes du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2022-2023 selon l'IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones, sur la base des données du sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020.

Tableau 4 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2022-2023 selon l'IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)

Région administrative	IMSE 1, 2 et 3	IMSE 4 et 5	IMSE 6, 7, 8, 9 et 10	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	7	13	61	81
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	13	18	51	82
Capitale-Nationale (03)	40	20	28	88
Mauricie (04)	6	10	51	67
Estrie (05)	7	4	54	65
Montréal (06)	9	11	162	182
Outaouais (07)	11	5	43	59
Abitibi-Témiscamingue (08)	2	11	53	66
Côte-Nord (09)	4	2	21	27
Nord-du-Québec (10)	0	0	6	6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	2	7	37	46
Chaudière-Appalaches (12)	58	28	48	134
Laval (13)	6	3	19	28
Lanaudière (14)	36	37	65	138
Laurentides (15)	3	5	50	58
Montérégie (16)	28	30	141	199
Centre-du-Québec (17)	0	4	35	39
CS anglophones	63	29	115	207
Total général	295	237	1 040	1 572

Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

Figure 2 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2022-2023 selon l'IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)



Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

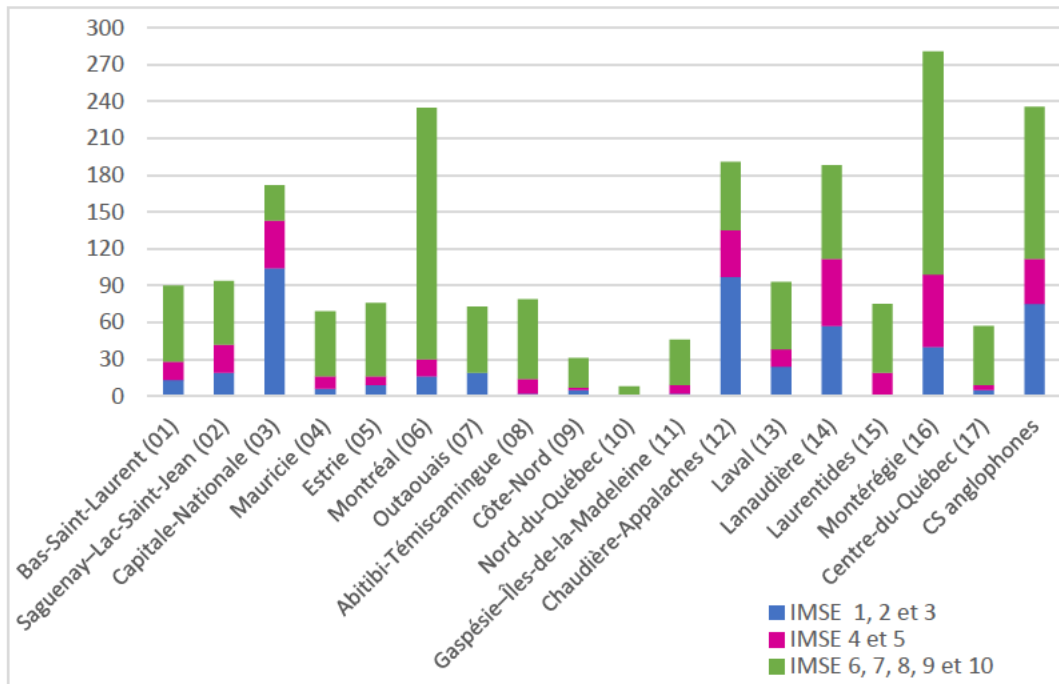
Le Tableau 5 et la Figure 3 présentent le plan de déploiement des classes du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2023-2024 selon l'IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones, sur la base des données du sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020.

Tableau 5 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2023-2024 selon l'IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)

Région administrative	IMSE 1, 2 et 3	IMSE 4 et 5	IMSE 6, 7, 8, 9 et 10	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	13	15	62	90
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	19	23	52	94
Capitale-Nationale (03)	104	29	39	172
Mauricie (04)	6	10	53	69
Estrie (05)	9	7	60	76
Montréal (06)	16	14	205	235
Outaouais (07)	19	0	54	73
Abitibi-Témiscamingue (08)	2	12	65	79
Côte-Nord (09)	5	2	24	31
Nord-du-Québec (10)	0	1	7	8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	2	7	37	46
Chaudière-Appalaches (12)	97	38	56	191
Laval (13)	24	14	55	93
Lanaudière (14)	57	55	76	188
Laurentides (15)	1	18	56	75
Montérégie (16)	40	59	182	281
Centre-du-Québec (17)	5	4	48	57
CS anglophones	75	37	124	236
Total général	494	355	1 245	2 094

Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

Figure 3 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2023-2024 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)



Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

5. BESOINS ANNUELS MOYENS EN RESSOURCES HUMAINES SUPPLÉMENTAIRES

5.1 Évolution du nombre de ressources humaines supplémentaires occasionné par l’ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans (années scolaires 2021-2022 à 2023-2024)

Les besoins en ressources humaines supplémentaires⁸ engendrés par l’ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans ont été exprimés dans le sondage sur le plan de déploiement de l’éducation préscolaire 4 ans. Le Tableau 6 présente ces besoins, en équivalent temps plein (ETP), pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024⁹. Dans ce tableau, les données présentées pour chaque année scolaire sont des totaux cumulatifs entre l’année scolaire 2020-2021 et l’année scolaire en question.

⁸ Un rappel des champs d’enseignement considérés dans le sondage :

- Enseignants - Champ 1 : L’enseignement au préscolaire, au niveau primaire et au niveau secondaire auprès d’**élèves handicapés ou en difficulté d’adaptation ou d’apprentissage**;
- Enseignants - Champ 2 : L’enseignement dans les classes du **préscolaire**, autre que celui prévu aux champs d’enseignement 1, 5, 6 et 7 (et 32 pour l’entente FAE);
- Enseignants - Champ 3 : L’enseignement dans les classes du niveau **primaire**, autre que celui prévu aux champs d’enseignement 1, 4, 5, 6 et 7 (et 32 pour l’entente FAE).

⁹ Les prévisions de classes du niveau préscolaire 4 ans pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 ont été transmises par les CSS/CS dans le sondage *Déploiement-infrastructures* de septembre 2020.

Ainsi, il y aura 1 809,0 ressources à combler d'ici l'année scolaire 2023-2024, ce qui correspond à des besoins annuels moyens de 603,0 ressources. D'ici à l'année scolaire 2023-2024, le déploiement de 2 094 classes¹⁰ du niveau préscolaire 4 ans entraînera des besoins d'embauches annuels de 274,4 ressources en enseignement (12,7 en enseignement en adaptation scolaire (champ 1) et 261,6 ressources en enseignement régulier au préscolaire et primaire (champs 2 et 3)), de 119,2 ressources additionnelles à mi-temps et de 209,5 ressources en service de garde.

Tableau 6 – Nombre total de ressources humaines supplémentaires (en ETP) occasionné par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le type de ressources et l'année scolaire (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) et besoin annuel moyen

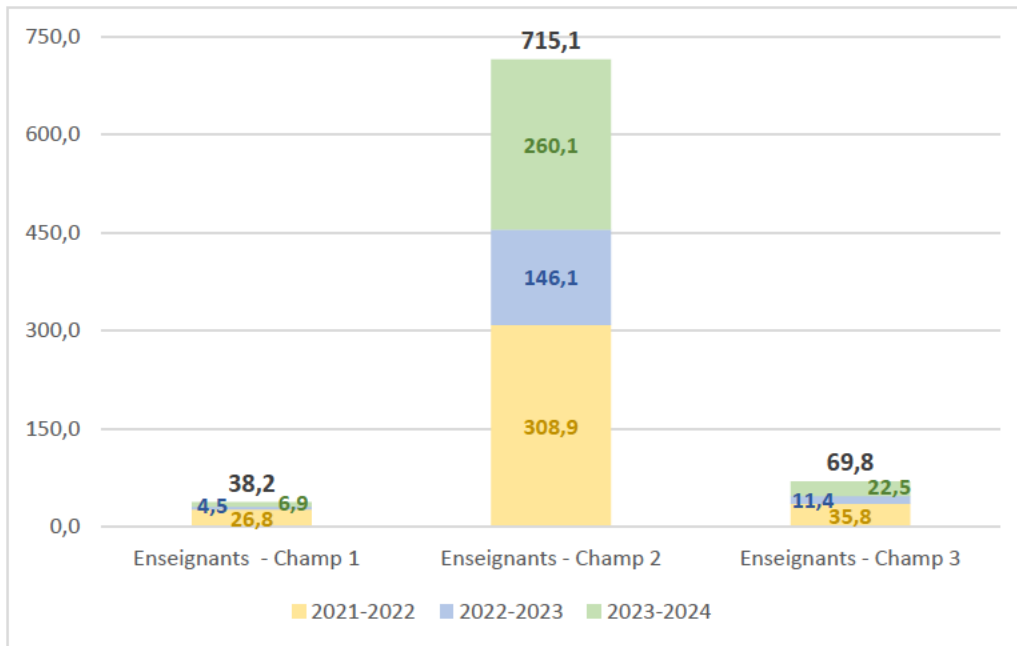
Type de ressource	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Besoins annuels moyens
Enseignants - Champ 1	26,8	31,3	38,2	12,7
Enseignants - Champ 2	308,9	455,0	715,1	238,4
Enseignants - Champ 3	35,8	47,3	69,8	23,3
<i>Enseignants (total)</i>	<i>371,6</i>	<i>533,6</i>	<i>823,1</i>	<i>274,4</i>
Ressources additionnelles en soutien à l'enseignant (à mi-temps)	178,7	232,4	357,5	119,2
Ressources en service de garde	252,6	404,2	628,6	209,5
Total	802,9	1170,3	1809,1	603,0

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 4 et la Figure 5 présentent respectivement le nombre de ressources enseignantes supplémentaires en ETP par champ d'enseignement et le nombre de ressources supplémentaires à mi-temps par type de ressource pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024.

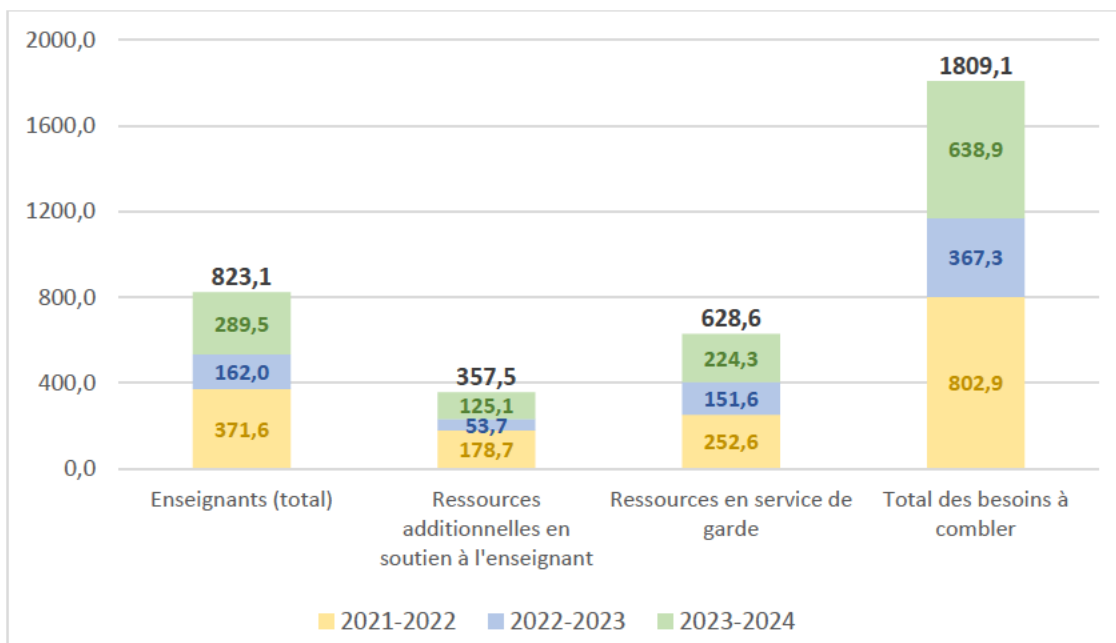
¹⁰ voir Tableau 4 – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2023-2024 selon l'IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement).

Figure 4 – Nombre total de ressources en enseignement supplémentaires (en ETP) occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le champ d’enseignement pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Figure 5 – Nombre total de ressources humaines supplémentaires (en ETP) occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le type de ressource pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Le Tableau 7 présente les besoins en ressources humaines supplémentaires d'ici l'année scolaire 2023-2024, par rapport à l'effectif actuel, qui sont engendrés par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans selon la profession et selon la région administrative et les CS anglophones. Les données de ce tableau par CSS/CS se trouvent à l'Annexe 2.

Tableau 7 – Nombre de ressources humaines supplémentaires (en ETP) occasionné par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues en 2023-2024 selon le type de ressource et selon la région administrative et les CS anglophones

Région	Enseignants champ 1	Enseignants champ 2	Enseignants champ 3	Ressources additionnel.	Ressources en service de garde
Bas-Saint-Laurent (01)	0	14,0	0	6,9	5,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	41,0	0	22,0	21,0
Capitale-Nationale (03)	0	32,0	25,0	29,2	29,5
Mauricie (04)	1,0	3,0	0	3,5	2,0
Estrie (05)	4,0	7,2	2,0	0,7	2,1
Montréal (06)	14,0	52,0	4,0	8,0	38,0
Outaouais (07)	0	25,0	0,0	8,5	3,0
Abitibi-Témiscamingue (08)	1,0	10,0	0	6,0	8,5
Côte-Nord (09)	0	8,5	0	5,0	4,6
Nord-du-Québec (10)	0	2,0	0	1,0	0,5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	6,0	0	6,0	0
Chaudière-Appalaches (12)	0	52,0	1,8	37,8	48,0
Laval (13)	0	66,0	0	33,0	66,0
Lanaudière (14)	8,0	148,0	26,0	75,5	189,0
Laurentides (15)	1,0	39,0	3,0	18,0	65,0
Montérégie (16)	9,0	179,3	8,0	75,5	127,6
Centre-du-Québec (17)	0	22,0	0,0	13,8	16,5
CS anglophones	0,2	8,0	0,0	7,1	2,2
TOTAL	38,2	715,1	69,8	357,5	628,6

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La répartition régionale du besoin annuel moyen pour ces trois années est présentée au Tableau 8. Ces données constituent le nombre annuel moyen de ressources humaines supplémentaires occasionné par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 par région administrative et par catégories de professions, en fonction des besoins estimés par les CSS/CS dans le sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans.

Tableau 8 - Nombre annuel moyen de ressources humaines supplémentaires (en ETP) occasionné par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues d'ici l'année scolaire 2023-2024 selon le type de ressource et selon la région administrative et les CS anglophones

Région	Enseignants champ 1	Enseignants champ 2	Enseignants champ 3	Ressources additionnel.	Ressources en service de garde
Bas-Saint-Laurent (01)	0	4,7	0	2,3	1,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	0	13,7	0	7,3	7,0
Capitale-Nationale (03)	0	10,7	8,3	9,7	9,8
Mauricie (04)	0,3	1,0	0,0	1,2	0,7
Estrie (05)	1,3	2,4	0,7	0,2	0,7
Montréal (06)	4,7	17,3	1,3	2,7	12,7
Outaouais (07)	0	8,3	0	2,8	1,0
Abitibi-Témiscamingue (08)	0,3	3,3	0	2,0	2,8
Côte-Nord (09)	0	2,8	0	1,7	1,5
Nord-du-Québec (10)	0	0,7	0	0,3	0,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	0	2,0	0	2,0	0
Chaudière-Appalaches (12)	0	17,3	0,6	12,6	16,0
Laval (13)	0	22,0	0	11,0	22,0
Lanaudière (14)	2,7	49,3	8,7	25,2	63,0
Laurentides (15)	0,3	13,0	1,0	6,0	21,7
Montérégie (16)	3,0	59,8	2,7	25,2	42,5
Centre-du-Québec (17)	0	7,3	0	4,6	5,5
CS anglophones	0,1	2,7	0	2,4	0,7
TOTAL	12,7	238,4	23,3	119,2	209,5

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

5.2 Répartition des besoins annuels en ressources additionnelles

Une ressource spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire, généralement de niveau technique ou paratechnique, doit être présente à mi-temps dans la classe du niveau préscolaire 4 ans à temps plein, en appui au personnel enseignant. À cet effet, les CSS/CS sont libres de déterminer quel type de personne doit y être affecté dépendant des besoins de chaque milieu. La répartition des besoins annuels en ressources additionnelles repose sur les mentions de classes d'emplois (professions) les plus privilégiées afin de pourvoir les postes de ressource additionnelle à mi-temps du sondage en lien avec le déploiement de classes du préscolaire 4 ans.

Les CSS/CS pouvaient inscrire jusqu'à trois choix au maximum parmi une liste de 23 classes d'emploi possibles (10 classes de personnel de soutien, 12 classes de personnel professionnel et personnel enseignant). Les 70 CSS/CS ont signifié un nombre total de 138 classes d'emploi à cette question.

Le Tableau 9 présente la répartition par profession des besoins annuels moyens en ressources additionnelles à mi-temps d'ici l'année scolaire 2023-2024 sur la base de ces mentions. Il présente

d'abord le nombre et le pourcentage de mentions selon les six classes d'emploi mentionnées le plus fréquemment ainsi que pour les six autres classes d'emploi mentionnées¹¹, qui sont regroupées à titre « d'autres professions de niveau universitaire ».

Ces pourcentages constituent l'information utilisée afin de répartir les 358 ressources en ETP correspondant aux besoins engendré par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024 parmi les professions considérées à titre de « ressources additionnelles à mi-temps »¹². Cette répartition est par la suite convertie en besoins annuels moyens. Ainsi, d'ici l'année scolaire 2023-2024, les besoins annuels en ETP en ressources additionnelles à mi-temps concernent principalement les classes d'emplois suivantes : 52,7 techniciens en éducation spécialisée, 32,0 techniciens ou éducateurs en service de garde¹³, 19,0 préposés aux élèves handicapés, 5,2 membres du personnel enseignant et 10,4 ressources parmi les autres professions de niveau universitaire.

Tableau 9 - Répartition des besoins annuels moyens en ressources additionnelles à mi-temps d'ici 2023-2024 selon le type de ressource privilégié par les CSS/CS

Profession	Nombre de mentions	Répartition (%)	Cumulatif 2023-2024 (3 ans)	Besoins annuels moyens (1 an)
Technicien en éducation spécialisée	61	44,2%	158,2	52,7
Éducateur en service de garde	28	20,3%	72,6	24,2
Préposé aux élèves handicapés	22	15,9%	57,1	19,0
Personnel enseignant	6	4,3%	15,6	5,2
Technicien en service de garde	5	3,6%	13,0	4,3
Éducateur en service de garde (classe principale)	4	2,9%	10,4	3,5
Autres professions de niveau universitaire	12	8,7%	31,1	10,4
Total	138	100,0%	358	119,3

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Puisque les professions d'éducateurs et de techniciens en service de garde ont été mentionnées à titre de ressources additionnelles à mi-temps privilégiées, cela signifie que les CSS/CS prévoient embaucher des ressources de ces professions comme ressources additionnelles à mi-temps en plus des ressources en service de garde qu'ils prévoyaient déjà embaucher. Ces ressources additionnelles à mi-temps d'éducateurs et de techniciens en service de garde s'ajoutent donc aux besoins énoncés en ressources en service de garde. Aussi, le personnel enseignant a été mentionné à titre de ressources additionnelles à mi-temps privilégiées et ces besoins seront considérés comme l'intention d'embaucher des enseignants à titre de ressources additionnelles à mi-temps en plus des enseignants

¹¹ Ces six professions sont : psychoéducatrice ou psychoéducateur, orthophoniste ou audiologiste, travailleuse sociale ou travailleur social, orthopédagogue, ergothérapeute, conseiller à l'éducation préscolaire.

¹² La valeur des besoins totaux et cumulatifs pour trois ans arrondie à 358 (plutôt que 357,5) a été utilisée afin de répartir les besoins selon le type de profession.

¹³ Somme des professions d'éducateur en service de garde, de technicien en service de garde et d'éducateur en service de garde (classe principale) arrondie à l'unité près.

devant être embauchés. Il en résulte des totaux modifiés des besoins annuels en enseignants, en ressources additionnelles à mi-temps et en ressources en service de garde présentés au Tableau 6.

5.3 Répartition des besoins annuels en service de garde

Les deux programmes d'études qui alimentent les besoins en ressources en service de garde sont le programme d'études collégiales *Techniques d'éducation à l'enfance* (code 322.A0) ainsi que le programme d'études professionnelles *Service de garde en milieu scolaire* (code 4232). La répartition des besoins en ressources dans ces deux disciplines repose sur la distribution observée sur le marché du travail¹⁴ : ainsi, près de 90 % des travailleurs de la profession d'éducateurs et/ou d'éducatrices de la petite enfance ont reçu une scolarité de niveau du DEP et 10 % ont reçu une formation de niveau collégial. Avec des besoins annuels moyens exprimés de 210 ressources (en ETP) en service de garde, il y aurait donc 189 (90 % de 210) ressources d'éducateurs en service de garde issus du programme de formation professionnelle et 21 ressources de techniciens provenant du programme collégial¹⁵. Malgré cette information, notons que les CSS/CS embauchent actuellement du personnel non qualifié à titre d'éducateur ou d'éducatrice en service de garde qui peut se qualifier en cours d'emploi selon certaines conditions.

Les besoins annuels totaux en ressources de services de garde se composent des besoins annuels moyens de ressources en service de garde exprimés (210 ressources) auxquels s'ajoutent les besoins en service de garde mentionnés parmi les emplois privilégiés par les CSS/CS à titre de ressources additionnelles, soit 24 ressources d'éducateurs en service de garde¹⁶ et 8 ressources de techniciens en service de garde¹⁷.

Le Tableau 10 présente cette répartition des besoins annuels moyens de ressources en service de garde d'ici l'année scolaire 2023-2024 selon la profession et la catégorie de besoins exprimés par les CSS/CS. Ainsi, sur la base des besoins exprimés en ressources additionnelles, le besoin annuel moyen de ressources en service de garde s'élève à 242 ETP par année, plutôt que 210, parmi lesquels 213 (88,0 %) sont des ressources d'éducateurs en service de garde et 29 (12,0 %) sont des ressources de techniciens en service de garde.

¹⁴ Répartition observée sur le marché du travail pour la période correspondant à l'année scolaire 2017-2018 sur la base des informations les plus récentes fournies par le Service du personnel professionnel et de soutien, à la Direction des relations du travail des commissions scolaires du Ministère de l'Éducation.

¹⁵ À cette étape-ci, les données disponibles ont été arrondies à l'unité près par le SAFE.

¹⁶ Somme des professions d'éducateur en service de garde et d'éducateur en service de garde (classe principale) arrondie à l'unité près.

¹⁷ Somme des techniciens en service de garde et des éducateurs en service de garde (classe principale).

Tableau 10 - Répartition des besoins annuels moyen de ressources (en ETP) en service de garde selon la profession et selon la catégorie de besoins exprimés par les CSS/CS d'ici scolaire 2023-2024

Profession	Ressources en service de garde	Ressources additionnelles	Total	
			N	%
Éducateur en service de garde	189	24	213	88,0
Technicien en service de garde	21	8	29	12,0
Total	210	32	242	100,0

Sources : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020 et données de main d'œuvre de Fédération des centres de services scolaires du Québec.

5.4 Besoins annuels moyens par profession

Le Tableau 11 et la Figure 6 présentent la répartition des besoins annuels moyens en ressources humaines supplémentaires selon la profession qui seront engendrés par l'ouverture de classes du préscolaire 4 ans, sur la base des ressources additionnelles privilégiées qui ont été énoncées dans le sondage sur le déploiement du préscolaire 4 ans. Ce tableau et cette figure illustrent que l'augmentation des besoins de main-d'œuvre de 603 ressources supplémentaires par an d'ici l'année scolaire 2023-2024 se compose principalement d'enseignants au préscolaire et au primaire (n=266 soit 44,1 %), de ressources en service de garde (n=242 soit 40,1 %) ainsi que de techniciens en éducation spécialisée (n=53 soit 8,8 %). Les besoins en ressources de niveau universitaire autres que l'enseignement (n=10 soit 1,7 %) et pour des ressources dans des professions dévolues aux élèves handicapés¹⁸ (n=19 soit 3,2 %) sont marginales.

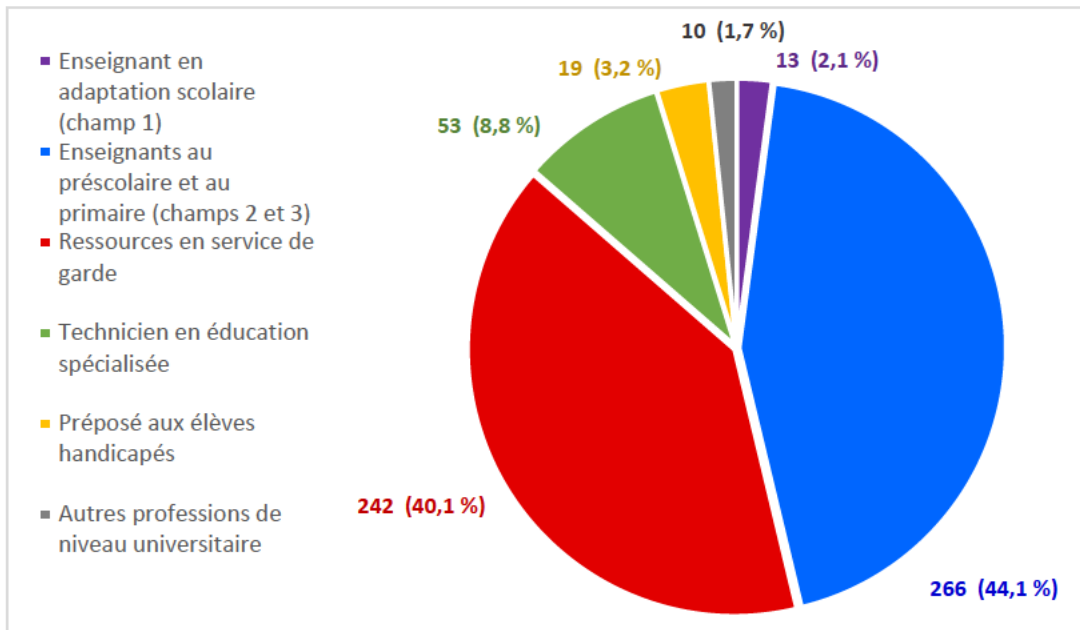
Tableau 11 - Répartition des besoins annuels moyens en ressources humaines supplémentaires selon la profession jusqu'en 2023-2024 (par rapport à l'effectif actuel), en équivalent temps plein (ETP), occasionné par l'ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans

Profession	Besoin annuel moyen (3 ans)	
	N	%
Enseignant en adaptation scolaire (champ 1)	13	2,1
Enseignant au préscolaire et au primaire (champs 2 et 3)	266	44,1
Ressources en service de garde	242	40,1
Technicien en éducation spécialisée	53	8,8
Préposé aux élèves handicapés	19	3,2
Autres professions de niveau universitaire	10	1,7
Total	603	100,0

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

¹⁸ Par exemple, les professions de technicien-interprète, les professions en écriture braille, en psychométrie ou en travail social.

Figure 6 – Répartition des besoins annuels moyens en ressources humaines supplémentaires selon la profession jusqu'en 2023-2024 (par rapport à l'effectif actuel), en équivalent temps plein (ETP), occasionné par l'ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Dans cette analyse, les besoins en ressources additionnelles évoqués pour les professions d'éducateurs ou de techniciens en service de garde, de même que ceux pour la profession d'enseignant ont été ajoutés aux besoins de base pour ces champs d'emplois.

Le Tableau 12 présente l'estimation des besoins nationaux annuels à l'horizon de l'année scolaire 2023-2024 dans les champs de professions liés au déploiement des classes du préscolaire 4 ans. Il permet de prendre en considération quelles seront les parts relatives des besoins engendrés par des nouvelles classes du préscolaire 4 ans dans les disciplines concernées. Ainsi, la part relative la plus importante des besoins occasionnés par le préscolaire 4 ans par rapport aux besoins nationaux est de 10,2 % et elle concerne les enseignants au préscolaire et au primaire (champs 2 et 3).

Tableau 12 - Besoins nationaux annuels en lien avec les besoins annuels moyens en ressources humaines supplémentaires jusqu'à l'année scolaire 2023-2024 (par rapport à l'effectif actuel), en équivalent temps plein (ETP), occasionné par l'ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans, selon la profession

Champ de professions	Besoins nationaux	Part des besoins du préscolaire 4 ans	
	N	N	%
Enseignants en adaptation scolaire (champ 1)	488	13	2,6
Enseignants au préscolaire et au primaire (champs 2 et 3)	2 617	266	10,2
Ressources en service de garde	4 378	242	5,5
Technicien en éducation spécialisée	2 042	53	2,6
Préposé aux élèves handicapés	700	19	2,7
Autres professions de niveau universitaire ¹⁹	3 047	10	0,3

Sources : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020 et analyse SAFE

¹⁹ Rappel : Ces six professions sont : psychoéducatrice ou psychoéducateur, orthophoniste ou audiologiste, travailleuse sociale ou travailleur social, orthopédagogue, ergothérapeute, conseiller à l'éducation préscolaire.

6. INSCRIPTIONS ANNUELLES REQUISES PAR PROGRAMME D'ÉTUDES – RÉSULTATS DE LA MODÉLISATION

6.1 Professions et programmes d'études en lien avec les besoins de main-d'œuvre dans le réseau du niveau préscolaire 4 ans

Le Tableau 13 présente les professions de la CNP²⁰ touchées par l'implantation du réseau de classes du niveau préscolaire 4 ans, et identifie les programmes de formation qui y mènent. Il est à noter que les champs d'enseignement 2 et 3 proviennent des deux mêmes disciplines universitaires 5704 - formation des enseignants au préscolaire et au primaire et 5705 - formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire. Le champ d'enseignement 1 correspond à la discipline 5706- maîtrise en formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire.

Tableau 13 - Principales voies de sortie des programmes et disciplines de formation prépondérantes liées à l'enseignement ou à l'éducation préscolaire

Professions de la CNP	Principaux programmes et disciplines de formation
CNP 4032 - Enseignants/enseignantes aux niveaux primaire et préscolaire	5704 - Formation des enseignants au préscolaire et au primaire - baccalauréat
	5705 - Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire - baccalauréat
	5706 - Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie) – baccalauréat
	5706 - Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie) - maîtrise
CNP 4151 - Psychologues	5420 - Psychologie - doctorat
CNP 4153 - Thérapeutes conjugaux/thérapeutes conjugales, thérapeutes familiaux/thérapeutes familiales et autres conseillers assimilés/conseillères assimilées (ce CNP contient la profession de psychoéducateur)	5473 - Psychoéducation - maîtrise
CNP 4214 - Éducateurs/éducatrices et aides-éducateurs/aides-éducatrices de la petite enfance	4232 - Service de garde en milieu scolaire
	322.A0 - Techniques d'éducation à l'enfance
	AEC en lien avec l'éducation à l'enfance
CNP 4215 - Instructeurs/institutrices pour personnes ayant une déficience	351.A0 - Techniques d'éducation spécialisée
	AEC en lien avec l'éducation spécialisée
CNP 4212 - Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires	351.A0 - Techniques d'éducation spécialisée
	AEC en lien avec l'éducation spécialisée
CNP 4413 - Travailleurs/travailleuses des services sociaux et communautaires	351.A0 - Techniques d'éducation spécialisée

Source : traitements SAFE

6.2 Diagnostics du Modèle d'adéquation formation-emploi (MAFE) 2020

Le Modèle d'adéquation formation-emploi (MAFE) 2020 du SAFE du MES a été appliqué sur la base des données soumises particulièrement en ce qui concerne le déploiement du réseau de classes du niveau préscolaire 4 ans d'ici l'année scolaire 2023-2024. Le Tableau 14 présente les diagnostics du MAFE 2020 en ce qui concerne les programmes d'études conduisant vers les professions identifiées dans le déploiement du réseau de classes du préscolaire 4 ans qui constituent les résultats de cette modélisation. La Figure 7 présente également les résultats de cette modélisation.

Les cibles sont établies en fonction des besoins exprimés par les CSS/CS d'ici à l'année scolaire 2023-2024 en lien avec ce déploiement et la nature d'un diagnostic est établi suivant les critères²¹ du MAFE.

Dans le Tableau 14 et la Figure 7:

- Le nombre visé de débutants indique quel serait le nombre idéal d'étudiants devant débiter sur une base annuelle dans chaque programme ou discipline de formation afin que le nombre de diplômés qui en découle soit suffisant pour répondre aux besoins du marché du travail.
- Le nombre réel de débutants désigne le nombre de débutants qui se sont effectivement inscrits au cours de l'année scolaire la plus récente.
- Les écarts en nombre (N) et en pourcentage (%) présentent la différence entre le nombre de débutants réels et le nombre de débutants visés. Ils indiquent ainsi quelle est l'ampleur du déficit de formation en nombre et en pourcentage, lorsqu'il y a déficit entre le nombre visé et le nombre réel.
- Le diagnostic national découle de ces chiffres et indique la « santé » du programme quant à sa capacité à répondre aux besoins du marché du travail.

Les données de ce tableau et de cette figure permettent les constats suivants :

- La majorité des programmes de formation en lien avec le déploiement des classes du niveau préscolaire 4 ans sont en déficit de formation, c'est-à-dire qu'il n'y aura pas un nombre suffisant d'étudiants inscrits pour combler les besoins futurs du marché du travail lorsque ces étudiants inscrits auront terminé leur formation.
- La plupart des programmes et disciplines d'études étaient en situation de déficit avant la révision des besoins engendrée par l'implantation du réseau du niveau préscolaire 4 ans. Le déploiement de classes du préscolaire 4 ans n'est donc pas la cause du déficit, mais il contribue à l'accroître.
- Les attestations d'études collégiales (AEC) en lien avec l'éducation spécialisée constituent la seule discipline de formation en « équilibre » selon le diagnostic du modèle.

²⁰ CNP : il s'agit du système de Classification nationale des professions (CNP) pour classer les emplois (professions).

²¹ **Critères d'élaboration d'un diagnostic (Déficit, équilibre ou surplus)** : Pour qu'un programme d'études obtienne un statut de déficit ou de surplus, il faut que l'écart entre les effectifs visés établi par le Modèle et les effectifs réels observés représente au minimum le tiers des effectifs réels ainsi qu'un minimum de 50 individus. Un programme d'études obtiendra également un diagnostic de déficit ou de surplus si cet écart est de 500 individus et ce, peu importe la proportion des effectifs réels que cela représente.

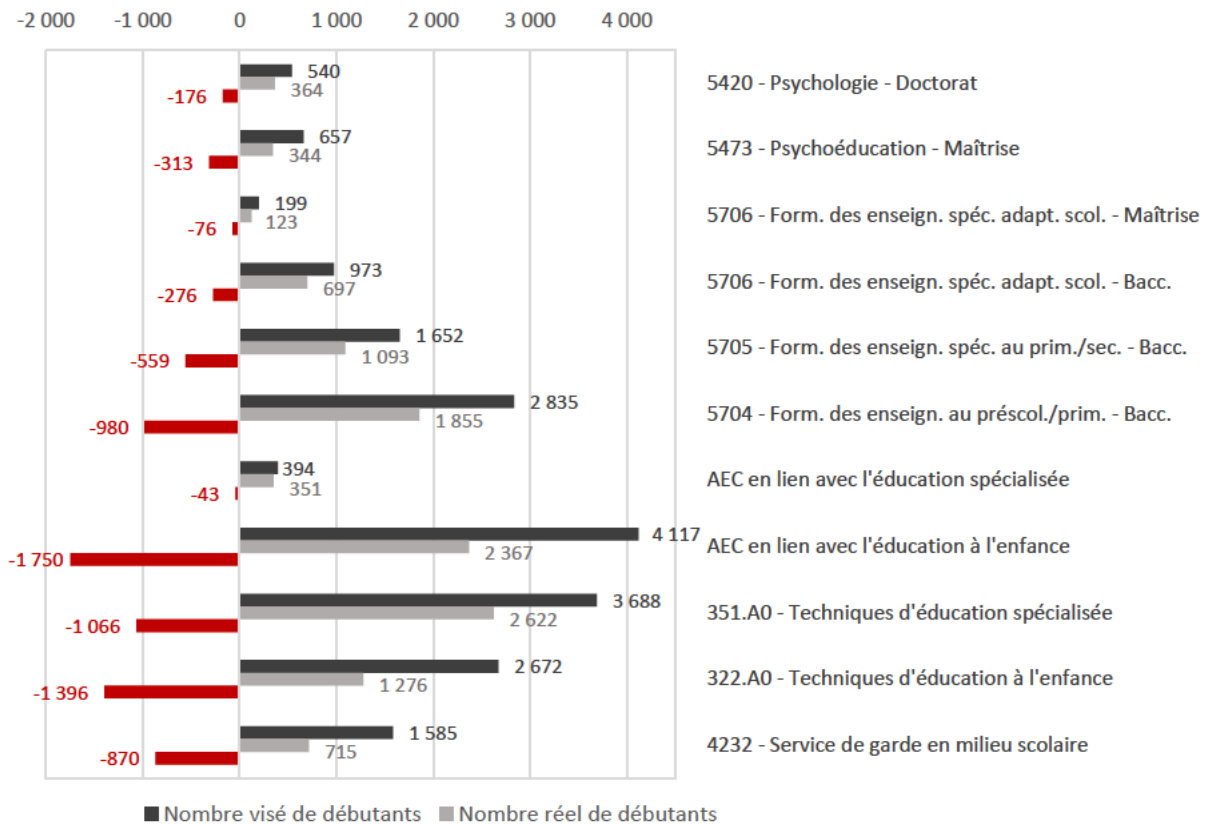
Tableau 14 - Diagnostics du MAFE 2020 pour les programmes et disciplines d'études conduisant vers les professions en lien avec le réseau des classes du niveau préscolaire 4 ans, d'ici à l'année scolaire 2023-2024

Type de diplôme	Nom du programme ou de la discipline de formation	Nombre de débutants		Écart		Diagnostic national
		Visé	Réel	N	%	
Doctorat	5420 - Psychologie - doctorat	540	364	-176	-32,6	Déficit
Maîtrise	5473 - Psychoéducation – maîtrise	657	344	-313	-47,7	Déficit
Maîtrise	5706 - Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie) - maîtrise	199	123	-76	-38,0	Déficit
Bacc.	5706 - Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie) - baccalauréat	973	697	-276	-28,3	Déficit
Bacc.	5705 - Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire - baccalauréat	1 652	1 093	-559	-33,8	Déficit
Bacc.	5704 - Formation des enseignants au préscolaire et au primaire - baccalauréat	2 835	1 855	-980	-34,6	Déficit
AEC	AEC en lien avec l'éducation spécialisée ²²	394	351	-43	-10,9	Équilibre
AEC	AEC en lien avec l'éducation à l'enfance ²²	4 117	2 367	-1 750	-42,5	Déficit
DEC	351.A0 - Techniques d'éducation spécialisée	3 688	2 622	-1 066	-28,9	Déficit
DEC	322.A0 - Techniques d'éducation à l'enfance	2 672	1 276	-1 396	-52,2	Déficit
AEP	4232 - Service de garde en milieu scolaire	1 585	715	-870	-54,9	Déficit

Source : Modèle MAFE 2020 du SAFE, MES, janvier 2021

²² Regroupement de plusieurs programmes d'études.

Figure 7 – Résultats du MAFE 2020 pour les programmes et disciplines d'études conduisant vers les professions en lien avec le réseau des classes du niveau préscolaire 4 ans, d'ici à l'année scolaire 2023-2024



Source : Modèle MAFE 2020 du SAFE, MES, janvier 2021

6.3 Nombre de finissants requis par programmes d'études en lien avec les besoins de main-d'œuvre dans les professions liées

Le Tableau 15 présente le nombre de finissants visés par année et par programme d'études, afin de répondre aux besoins de main-d'œuvre dans les professions liées au déploiement du préscolaire 4 ans, d'ici à l'année scolaire 2023-2024. Ce tableau montre quelle est la part des besoins en finissants attribuables au déploiement du niveau préscolaire 4 ans par rapport aux besoins que canalisent d'autres corps de métier à l'échelle nationale. Ainsi, le préscolaire 4 ans constituerait 8,8 % des besoins nationaux en finissants des programmes 5704 et 5705 du baccalauréat voués à la formation des enseignants au préscolaire et au primaire ainsi que des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire. Il s'accaparerait 16,2 % des finissants de l'AEP de Service de garde en milieu scolaire. La part des besoins du préscolaire 4 ans est plus marginale dans les autres programmes ou disciplines liés au déploiement de ce réseau.

De manière générale, hormis les cas des professions d'enseignants et de l'éducation en service de garde, les effets du déploiement d'un réseau de classes du niveau préscolaire 4 ans sur les besoins de main-d'œuvre existants à l'échelle nationale sont minimes. Les conséquences de l'ajout de classes du niveau préscolaire 4 ans sur les besoins de main-d'œuvre ne sont pas significatives pour l'ensemble des professions.

Plus spécifiquement, le besoin d'embauche annuelle de 53 ressources (en ETP) en éducation spécialisée (diplômés via un DEC ou une AEC en éducation spécialisée) en lien avec le déploiement de classes du préscolaire 4 ans pèse peu en regard des besoins annuels à l'échelle nationale en techniciens en éducation spécialisée et en techniciens avec une AEC en éducation spécialisée, qui totalisent 2 042 ressources. Aussi, le besoin annuel supplémentaire de 19 ressources (en ETP) de préposés aux élèves handicapés provient du même programme de formation qui doit annuellement canaliser près de 900 embauches par le MSSS, en plus de celles du secteur privé. Enfin, les besoins de main-d'œuvre pour les ressources additionnelles telles que les psychologues, travailleurs sociaux, ergothérapeutes, orthophonistes/audiologistes sont faibles au point où ils n'entraînent pas une hausse des besoins d'inscriptions pour les programmes menant à ces professions. La très grande part des besoins concernant ces professions au Québec ne provient pas du réseau de l'éducation, mais plutôt du réseau de la santé et des services sociaux ainsi que du secteur privé.

Tableau 15 - Nombre de finissants annuels visés en lien avec les besoins du marché du travail à l'échelle nationale et les besoins du réseau du niveau préscolaire 4 ans d'ici à l'année scolaire 2023-2024

Type de diplôme	Nom du programme ou de la discipline de formation ²³	Besoins nationaux	Besoins du préscolaire 4 ans	
		N	N	%
Maîtrise	5473 - Psychoéducation - Maîtrise	562	< 5	-
Maîtrise	5706 - Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie) - Maîtrise	105	13	1,6
Bacc.	5706 - Formation des enseignants spécialistes en adaptation scolaire (orthopédagogie) - Bacc	701		
Bacc.	5705 - Formation des enseignants spécialistes au primaire et au secondaire - Bacc	995	266	8,8
Bacc.	5704 - Formation des enseignants au préscolaire et au primaire - Bacc	2022		
AEC	AEC en lien avec l'éducation spécialisée	187	53	2,6
DEC	351.A0 - Techniques d'éducation spécialisée	1855		
AEC	AEC en lien avec l'éducation à l'enfance	1971	29	0,9
DEC	322.A0 - Techniques d'éducation à l'enfance	1094		
AEP	4232 - Service de garde en milieu scolaire	1313	213	16,2

Source : Modèle MAFE 2020 du SAFE, MES, janvier 2021

²³ Il existe d'autres programmes d'études pouvant former du personnel apte à travailler dans le réseau des classes du préscolaire 4 ans, comme par exemple le doctorat en psychologie, la maîtrise en orthophonie ou le baccalauréat en travail social. Cependant, les besoins supplémentaires découlant de l'ajout du réseau du préscolaire 4 ans sont marginaux par rapport aux besoins de main-d'œuvre totaux pour ces professions.

ANNEXE 2

Sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans

Analyse des besoins de formation en lien avec l'emploi de ressources à l'éducation préscolaire 4 ans

Nombre de ressources humaines supplémentaires (en ETP) par CSS/CS occasionné par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues en 2023-2024 selon le type de ressource

Région administrative	CSS/CS	Enseignants champ 1	Enseignants champ 2	Enseignants champ 3	Ressources additionel.	Ressources en service de garde	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	0	1	0	0	0	1
	CSS des Monts-et-Marées	0	1	0	1	1	3
	CSS des Phares	0	8	0	4	4	16
	CSS du Fleuve-et-des-Lacs	0	4	0	2	0	6
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	CSS De La Jonquière	0	3	0	3	3	9
	CSS des Rives-du-Saguenay	0	6	0	3	0	9
	CSS du Lac-Saint-Jean	0	11	0	6	3	20
	CSS du Pays-des-Bleuets	0	21	0	11	15	47
Capitale-Nationale (03)	CSS de Charlevoix	0	4	0	2	0	6
	CSS de la Capitale	0	2	0	1	2	5
	CSS de Portneuf	0	1	0	0	0,5	2
	CSS des Découvreurs	0	0	0	0	0	0
	CSS des Premières-Seigneuries	0	25	25	26	27	103
Mauricie (04)	CSS de l'Énergie	0	3	0	3	1	7
	CSS du Chemin-du-Roy	1	0	0	1	1	3
Estrie (05)	CSS de la Région-de-Sherbrooke	0	2	0	1	1,1	4
	CSS des Hauts-Cantons	0	5	0	0	0	5
	CSS des Sommets	4	0	2	0	1	7
Montréal (06)	CSS de la Pointe-de-l'Île	2	4	4	2	2	14
	CSS de Montréal	0	48	0	0	24	72
	CSS Marguerite-Bourgeoys	12	0	0	6	12	30
Outaouais (07)	CSS au Coeur-des-Vallées	0	1	0	1	0	2
	CSS des Draveurs	0	13	0	0	0	13
	CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	0	4	0	4	1	9
	CSS des Portages-de-l'Outaouais	0	7	0	4	2	13
Abitibi-Témiscamingue (08)	CSS de l'Or-et-des-Bois	0	0	0	0	0	0
	CSS de Rouyn-Noranda	0	8	0	4	8	20
	CSS du Lac-Abitibi	1	0	0	1	0	2
	CSS du Lac-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0
	CSS Harricana	0	2	0	1	0,5	4
Côte-Nord (09)	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	0	1	0	1	0,6	2
	CSS de l'Estuaire	0	8	0	4	4	16
	CSS du Fer	0	0	0	0	0	0
	CSS du Littoral	0	0	0	0	0	0
Nord-du-Québec (10)	CSS de la Baie-James	0	2	0	1	0,5	4
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	CSS des Chic-Chocs	0	0	0	0	0	0
	CSS des Îles	0	0	0	0	0	0
	CSS René-Lévesque	0	6	0	6	0	12
Chaudière-Appalaches (12)	CSS de la Beauce-Etchemin	0	3	0	1	1	5
	CSS de la Côte-du-Sud	0	0	0	13	0	13
	CSS des Appalaches	0	2	2	1	0	5
	CSS des Navigateurs	0	47	0	23	47	117
Laval (13)	CSS de Laval	0	66	0	33	66	165

Région administrative	CSS/CS	Enseignants champ 1	Enseignants champ 2	Enseignants champ 3	Ressources additionel.	Ressources en service de garde	Total
Lanaudière (14)	CSS des Affluents	4	125	10	63	125	327
	CSS des Samares	4	23	16	13	64	120
Laurentides (15)	CSS de la Rivière-du-Nord	0	16	0	8	8	32
	CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	0	17	0	8	17	42
	CSS des Laurentides	0	0	0	0	40	40
	CSS Pierre-Neveu	1	6	3	2	0	12
Montérégie (16)	CSS de la Vallée-des-Tisserands	7	6	5	4	1	23
	CSS de Saint-Hyacinthe	0	29	3	0	14,5	47
	CSS de Sorel-Tracy	0	5	0	2	0,75	8
	CSS des Grandes-Seigneuries	0	0	0	0	0	0
	CSS des Hautes-Rivières	0	0	0	0	0	0
	CSS des Patriotes	2	12	0	7	8	29
	CSS des Trois-Lacs	0	6	0	3	6	15
	CSS du Val-des-Cerfs	0	0	0	0	0	0
	CSS Marie-Victorin	0	121	0	60	97,4	278
Centre-du-Québec (17)	CSS de la Rivéraine	0	4	0	2	1,5	7
	CSS des Bois-Francs	0	3	0	2	0	5
	CSS des Chênes	0	15	0	11	15	41
CS anglophones	CS Central Québec	0	3	0	2	1,2	6
	CS Eastern Shores	0	0	0	1	0	1
	CS Eastern Townships	0	0	0	0	0	0
	CS English-Montréal	0	4	0	2	0	6
	CS Lester-B.-Pearson	0	0	0	0	0	0
	CS New Frontiers	0	1	0	1	1	3
	CS Riverside	0	0	0	0	0	0
	CS Sir-Wilfrid-Laurier	0	0	0	2	0	2
	CS Western Québec	0	0	0	0	0	0
Total		38	715	70	358	629	1 809

Sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans

ÉLÉMENTS CLÉS

- La présente collecte a pour but de dresser un portrait des ressources humaines affectées aux classes de services de l'éducation préscolaire à temps plein destinés aux enfants de 4 ans lors de l'année scolaire 2019-2020. Elle avait pour objectif également de déterminer les besoins en ressources humaines pour les classes inscrites dans le plan de déploiement déposé par les centres de services scolaires et les commissions scolaires (CSS/CS) le 23 octobre 2020¹.
- Cette collecte a été effectuée du 23 novembre au 18 décembre 2020 par le Ministère auprès des 70 CSS/CS ciblés². Tous les CSS/CS ont répondu au présent sondage, ce qui représente un taux de réponse de 100 %.
- En date du 30 juin 2020, 36 652 enseignants réguliers à temps plein (E1) étaient en poste dans les écoles du Québec, dont 9 749 au champ 1³, 5 216 au champ 2 et 21 687 au champ 3.
- Au total, il y avait 10 011 enseignants inscrits sur la liste de priorité le 30 juin 2020, soit 2 282 enseignants au champ 1, 3 308 enseignants au champ 2 et 4 421 enseignants au champ 3.
- En date du 1^{er} juin 2020, il y avait respectivement 111, 337 et 1 755 postes d'enseignants réguliers du préscolaire 4 ans, du préscolaire 5 ans et du primaire à pourvoir. Le nombre total de postes d'enseignants à pourvoir a diminué de 48,7 % entre le moment précédant les premières séances d'affectation qui ont lieu avant le début de l'année scolaire 2019-2020 et le 1^{er} juin 2020. Par contre, il a augmenté de 32,3 % entre le 30 septembre 2019 et le 1^{er} juin 2020. Au niveau préscolaire 4 ans, cette hausse est de 158,1 % pour cette même période.
- Près d'un CSS/CS sur trois (31 %) a estimé avoir trouvé *difficile* ou *très difficile* d'assurer la présence d'une ressource qualifiée en classe du niveau préscolaire 4 ans tout au long de l'année scolaire 2019-2020. Cette appréciation concerne respectivement 37 % et 60 % des CSS/CS à l'égard des classes du niveau préscolaire 5 ans et de l'ordre d'enseignement primaire.
- Il y avait 22 863 personnes sur la liste de suppléants occasionnels en début d'année scolaire 2019-2020 (le 3 septembre 2019). Ce nombre s'élevait à 23 789 personnes à la fin de l'année scolaire (le 1^{er} juin 2020), soit une hausse de 4,1 %. De ces suppléants occasionnels, 49,0 %

¹ Le plan de déploiement des classes du niveau préscolaire 4 ans pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 selon l'IMSE¹ et selon les régions administratives et les CS anglophones est présenté à l'Annexe 7, à partir des informations transmises par les CSS/CS lors du sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

² Les commissions scolaires Crie et Kativik n'ont pas été sollicitées pour participer au sondage.

³ Les champs d'enseignement considérés dans le sondage, mutuellement exclusifs et définis par les Ententes nationales du personnel enseignant (Annexe 1 de l'Entente nationale FSE ou l'Annexe I de l'Entente nationale FAE)

sont les suivants :

- Enseignants - Champ 1 : L'enseignement au préscolaire, au niveau primaire et au niveau secondaire auprès d'**élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**;
- Enseignants - Champ 2 : L'enseignement dans les classes du **préscolaire**, autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 5, 6 et 7 (et 32 pour l'entente FAE);
- Enseignants - Champ 3 : L'enseignement dans les classes du niveau **primaire**, autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 4, 5, 6 et 7 (et 32 pour l'entente FAE).

étaient légalement qualifiés (n=11 652). Plus spécifiquement, 23,8 % des suppléants occasionnels étaient légalement qualifiés à l'enseignement préscolaire-primaire (n=5 668).

- Lors de l'année scolaire 2019-2020, la grande majorité des CSS/CS (87 %) estime que le nombre d'individus disponibles dans leur banque de suppléance a été *peu* ou *pas du tout suffisant*. Aussi, plus de la moitié des CSS/CS (61 %) considère qu'il leur aurait été nécessaire d'avoir moins de 50 suppléants occasionnels supplémentaires pour combler leurs besoins à cet effet pour l'année scolaire 2019-2020.
- Une ressource spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire, généralement de niveau soutien ou technique, doit être présente à mi-temps dans la classe du niveau préscolaire 4 ans à temps plein, en appui au personnel enseignant. Les classes d'emploi les plus privilégiées afin de pourvoir ces postes au niveau préscolaire 4 ans lors de l'année scolaire 2019-2020 sont :
 1. Technicienne ou technicien en éducation spécialisée (61 occurrences sur 70 CSS/CS répondants, soit 87 %)
 2. Éducatrice ou éducateur en service de garde (n=28, soit 40 %)
 3. Préposée ou préposé aux élèves handicapés (n=22, soit 31 %)
- Les CSS/CS affirment que c'est le type de ressource privilégié qui a été affecté aux postes de ressources additionnelles dans les classes du niveau préscolaire 4 ans dans une proportion de 90 % (soit 63 des 70 répondants).
- Lors de l'année scolaire 2019-2020, 66 % des CSS/CS (n=46) considèrent que l'implantation de classes du niveau préscolaire 4 ans s'est avérée *facile* alors que respectivement 31 % (n=22) et 3 % (n=2) estiment que cette implantation s'est avérée *difficile* ou *très difficile*. Parmi ces derniers, les quatre raisons énoncées le plus fréquemment par les CSS/CS sont :
 1. Manque de disponibilités des suppléants lors d'un remplacement temporaire (congé de maternité, formation continue, etc.) : 14 occurrences sur 24 CSS/CS répondants, soit 58 %;
 2. Baisse du nombre d'enseignants inscrits à la liste de priorité : n=12, soit 50 %;
 3. Impact de la maternelle 4 ans sur les ressources enseignantes disponibles des autres niveaux scolaires : n=10, soit 42 %;
 4. Réaménagement des classes : n=6, soit 25 %.
- Près de la moitié des CSS/CS (n=32, 46 %) ont refusé un nombre total de 1 257 inscriptions au niveau préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021. Les 38 autres CSS/CS n'ont pas refusé d'inscription au niveau préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021.
- Les CSS/CS prévoient une augmentation significative de ressources humaines supplémentaires occasionnelles par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans au cours des trois prochaines années scolaires : leur nombre est estimé à 802,9 (en ETP) pour l'année scolaire 2021-2022 et à 1 809,1 pour l'année scolaire 2023-2024. Les enseignants du champ 2 (préscolaire) (de 308,9 à 715,1), les ressources additionnelles à mi-temps en soutien à l'enseignant (de 178,7 à 357,5) et les ressources en service de garde (de 252,6 à 628,6) sont les ressources qui seront les plus convoitées afin d'assurer le déploiement des maternelles 4 ans dans les CSS/CS pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.
- Le nombre total d'enseignants admissibles à la retraite pour l'année scolaire 2020-2021 est de 657, soit une moyenne de 9,4 par CSS/CS. Ce nombre passera à 886 pour l'année scolaire 2023-2024, soit une moyenne de 12,7 par CSS/CS.

TABLE DES MATIÈRES

2.	LIMITES.....	8
3.	ANALYSES	8
4.	Distribution des enseignants selon le statut d'emploi pour l'année scolaire 2019-2020	9
4.1	Enseignants réguliers à temps plein (30 juin 2020)	9
4.2	Enseignants inscrits sur la liste de priorité (30 juin 2020)	11
5.	Évolution des postes d'enseignants à pourvoir	12
5.1	Évolution du nombre de postes d'enseignants réguliers à temps plein (E1) à pourvoir au cours de l'année scolaire 2019-2020	12
5.2	Appréciation du degré de difficulté à pouvoir assurer la présence d'une ressource qualifiée en classe tout au long de l'année (2019-2020).....	8
6.	Évaluation de la suffisance et de l'utilisation des ressources enseignantes qualifiées (année scolaire 2019-2020)	8
6.1	Évolution du nombre de suppléants occasionnels dans la banque de suppléance entre le début (3 septembre 2019) et la fin (1 ^{er} juin 2020) de l'année scolaire 2019-2020	8
6.2	Appréciation de l'adéquation entre le nombre d'individus disponibles dans la banque de suppléance et les besoins du CS/CSS (2019-2020).	9
6.3	Correspondance entre le nombre d'individus disponibles dans la banque de suppléance et l'appréciation de l'adéquation entre le nombre d'individus disponibles dans la banque et les besoins du CS/CSS.....	9
6.4	Nombre de suppléants occasionnels supplémentaires (en individus) qui auraient été nécessaires à la banque (année scolaire 2019-2020)	11
6.5	Contrats de suppléance accordés durant l'année scolaire 2019-2020.....	12
7.	Type de ressource additionnelle privilégiée	12
7.1	Classes d'emplois les plus privilégiées afin de pourvoir les postes de ressource additionnelle à mi-temps au niveau préscolaire 4 ans et nombre selon le type de classe d'emploi privilégié (année scolaire 2019-2020).....	18
7.2	Lien entre le type de ressource privilégié et le type de ressource affecté aux postes de ressources additionnelles à mi-temps dans les classes du niveau préscolaire 4 ans (année scolaire 2019-2020).....	22
8.	Appréciation générale de l'implantation des classes du niveau préscolaire 4 ans	22
8.1	Appréciation de l'implantation des classes du niveau préscolaire 4 ans (année scolaire 2019-2020).....	25
8.2	Raisons des difficultés d'implantation des classes du niveau préscolaire 4 ans pour l'année 2019-2020	26
9.	Nombre d'inscriptions refusées pour l'année scolaire 2020-2021.....	27
9.1	Nombre d'inscriptions refusées au niveau préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021	28

9.2	Raisons du refus d'inscriptions au niveau préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021	30
10.	Plan de déploiement des ressources humaines	30
10.1	Évolution du nombre de ressources humaines supplémentaires occasionné par l'ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans (années scolaires 2021-2022 à 2023-2024).....	31
11.	Évaluation de l'ampleur des départs à la retraite.....	32
11.1	Évolution du nombre d'enseignants admissibles à la retraite.....	32

ANNEXES

Annexe 1 - Nombre de postes d'enseignants réguliers à temps plein selon le champ d'enseignement et du nombre d'enseignants inscrits sur la liste de priorité par CSS/CS (30 juin 2020)

Annexe 2 - Nombre de postes d'enseignants réguliers à temps plein à pourvoir en date du 1^{er} juin 2020 selon le champ d'enseignement par CSS/CS

Annexe 3 - État de la banque de suppléance au début et à la fin de l'année scolaire 2019-2020 (nombre d'individus sur la liste de suppléants occasionnels par CSS/CS)

Annexe 4 - Nombre d'inscriptions refusées et raisons des refus par CSS/CS

Annexe 5 - Nombre total d'enseignants supplémentaires (en ETP) par CSS/CS occasionné par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues en 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024

Annexe 6 - Nombre total d'enseignants admissibles à la retraite selon le champ d'enseignement et l'année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) par CSS/CS

Annexe 7 – Plan de déploiement des classes du préscolaire 4 ans

Liste des tableaux

Tableau 1 - Nombre total d'enseignants réguliers à temps plein selon le champ d'enseignement (30 juin 2020)	9
Tableau 2 - Répartition du nombre d'enseignants réguliers à temps plein selon le champ d'enseignement, la région administrative et les CS anglophones (30 juin 2020).....	10
Tableau 3 – Nombre total d'enseignants inscrits sur la liste de priorité selon le champ d'enseignement (30 juin 2020).....	11
Tableau 4 - Répartition du nombre d'enseignants inscrits sur la liste de priorité selon le champ d'enseignement, la région administrative et les CS anglophones (30 juin 2020).....	11
Tableau 5 – Évolution du nombre de postes d'enseignants réguliers à temps plein à pourvoir (avant les premières séances d'affectation – 30 septembre 2019 – 1 ^{er} juin 2020).....	13

Tableau 6 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au niveau préscolaire 4 ans à pourvoir selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1 ^{er} juin 2020)	13
Tableau 7 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au niveau préscolaire 5 ans à pourvoir selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1 ^{er} juin 2020)	15
Tableau 8 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au primaire à pourvoir selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1 ^{er} juin 2020)	17
Tableau 9 – Répartition de la perception des CSS/CS à pouvoir assurer la présence d’une ressource qualifiée en classe selon le niveau scolaire (année scolaire 2019-2020)	18
Tableau 10 – Évolution du nombre de suppléants occasionnels entre le début (3 septembre 2019) et la fin (1 ^{er} juin 2020) de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones.....	23
Tableau 11 – Répartition du nombre et des proportions de suppléants occasionnels légalement qualifiés dans la banque de suppléance selon la région administrative et les CS anglophones à la fin (1 ^{er} juin 2020) de l’année scolaire 2019-2020.....	25
Tableau 12 – Répartition des CSS/CS selon la correspondance entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance en date du 3 septembre 2019 et l’appréciation de l’adéquation entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance et leurs besoins à cet égard (année scolaire 2019-2020)	27
Tableau 13 – Répartition des CSS/CS selon la correspondance entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance en date du 1 ^{er} juin 2020 et l’appréciation de l’adéquation entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance et leurs besoins à cet égard (année scolaire 2019-2020)	27
Tableau 14 – Nombre de suppléants occasionnels supplémentaires nécessaires pour l’année scolaire-2019-2020	28
Tableau 15 - Nombre de contrats de suppléance accordés par type de poste et par niveau scolaire (année scolaire 2019-2020)	29
Tableau 16 - Répartition des contrats de suppléance accordés à des enseignants légalement qualifiés au préscolaire 4 ans, au préscolaire 5 ans et au primaire, selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020).....	30
Tableau 17 – Classes d’emplois privilégiées afin de pourvoir les postes de ressources additionnelles à mi-temps au niveau préscolaire 4 ans (année scolaire 2019-2020)	31
Tableau 18 – Nombre total et nombre moyen de ressources humaines supplémentaires (en ETP) par CSS/CS occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le type de ressources et l’année scolaire (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	37
Tableau 19 – Nombre total et nombre moyen d’enseignants admissibles à la retraite selon le champ d’enseignement et l’année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	44

LISTE DES FIGURES

Figure 1 – Répartition du nombre d’enseignants réguliers à temps plein selon la région administrative et les CS anglophones (30 juin 2020).....	10
Figure 2 – Répartition du nombre d’enseignants inscrits sur la liste de priorité selon la région administrative et les CS anglophones (30 juin 2020).....	12
Figure 3 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au niveau préscolaire 4 ans à pourvoir au cours de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1 ^{er} juin 2020)	14
Figure 4 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au niveau préscolaire 5 ans à pourvoir au cours de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1 ^{er} juin 2020)	16
Figure 5 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au primaire à pourvoir au cours de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1 ^{er} juin 2020).....	18
Figure 6 – Répartition de la perception des CSS/CS à pouvoir assurer la présence d’une ressource qualifiée en classe au niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)	19
Figure 7 – Répartition de la perception des CSS/CS à pouvoir assurer la présence d’une ressource qualifiée en classe au niveau préscolaire 5 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)	20
Figure 8 – Répartition de la perception des CSS/CS à pouvoir assurer la présence d’une ressource qualifiée en classe au niveau primaire ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)	21
Figure 9 – Répartition de l’indice du degré de difficulté pour assurer la présence d’une ressource qualifiée en classe au niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)	22
Figure 10 – Distribution des CSS/CS selon le nombre de suppléants occasionnels au début de l’année scolaire 2019-2020 (3 septembre 2019 – 1 ^{er} juin 2020).....	24
Figure 11 – Répartition de la perception des CSS/CS de l’adéquation entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance et leurs besoins à cet égard selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)	26
Figure 12 – Répartition du nombre de suppléants occasionnels supplémentaires nécessaires par CSS/CS pour l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones	28
Figure 13 – Répartition du nombre de CSS/CS ayant pu affecter le type de ressource privilégié comme ressources additionnelles à mi-temps dans les classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020).....	32
Figure 14 – Répartition de l’appréciation des CSS/CS au sujet de l’implantation des classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)	33
Figure 15 – Distribution des CSS/CS selon le nombre d’inscriptions refusées au niveau préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2020-2021.....	34

Figure 16 – Répartition des CSS/CS qui ont refusé au moins une inscription au niveau préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2020-2021 selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2020-2021)	35
Figure 17 – Évolution du nombre moyen de ressources humaines supplémentaires (en ETP) par CSS/CS occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le type de ressources pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024	38
Figure 18 – Répartition du nombre d’enseignants supplémentaires du champ 1 (en ETP) occasionnés par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	39
Figure 19 – Répartition du nombre d’enseignants supplémentaires du champ 2 (en ETP) occasionnés par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	40
Figure 20 – Répartition du nombre d’enseignants supplémentaires du champ 3 (en ETP) occasionnés par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	41
Figure 21 – Répartition du nombre de ressources additionnelles en soutien à l’enseignant à mi-temps (en ETP) occasionnés par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	42
Figure 22 – Répartition du nombre de ressources en service de garde (en ETP) occasionnés par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	43
Figure 23 – Évolution du nombre moyen d’enseignants admissibles à la retraite selon le champ d’enseignement et les années scolaires 2020-2021 à 2023-2024	44
Figure 24 – Répartition du nombre d’enseignants du champ 1 admissibles à la retraite selon la région administrative, les CS anglophones et l’année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	45
Figure 25 – Répartition du nombre d’enseignants du champ 2 admissibles à la retraite selon la région administrative, les CS anglophones et l’année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	46
Figure 26 – Répartition du nombre d’enseignants du champ 3 admissibles à la retraite selon la région administrative, les CS anglophones et l’année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)	47

1. MÉTHODOLOGIE

La présente collecte de données, qui porte sur l'éducation préscolaire destinée aux enfants âgés de 4 ans (« éducation du niveau préscolaire 4 ans »), a été réalisée du 23 novembre au 18 décembre 2020 auprès de 70 centres de services scolaires et commissions scolaires (CSS/CS) du Québec par le biais du portail Collecte Info. Les établissements d'enseignement privé, les écoles gouvernementales ainsi que les commissions scolaires Crie et Kativik n'ont pas été sollicités pour participer au sondage.

Au total, 70 questionnaires remplis par les CSS/CS ont été pris en compte pour la constitution du présent rapport, ce qui représente un taux de réponse de 100 %.

2. LIMITES

Les résultats de ce sondage comportent certaines limites méthodologiques. Ainsi, le nombre de ressources humaines supplémentaires a été demandé en termes d'équivalent temps plein, tandis que les autres données ont été collectées en termes d'individus. Il a donc été impossible de croiser ces données entre elles.

Également, il a été demandé aux CSS/CS de faire abstraction du contexte actuel de pandémie liée à la COVID19 dans les informations transmises, ce qui peut biaiser certaines données présentées.

La section du questionnaire consacrée aux contrats de suppléance accordée aux enseignants durant l'année scolaire 2019-2020 a été interprétée de différentes manières par les répondants et certaines données se sont avérées inexploitables. Ainsi, seules les données concernant les contrats accordés à des enseignants légalement qualifiés sont valides et présentées dans cette section.

3. ANALYSES

Dans le présent rapport, les données sont généralement présentées dans des tableaux ou des figures sous forme de nombre total ou de proportions. Les résultats en nombre ont été arrondis à la première décimale lorsqu'ils étaient supérieurs à 10 ou à la deuxième décimale lorsqu'ils étaient inférieurs à 10. Les données de proportions ont été arrondies à l'unité lorsque le N est inférieur à 100 et à la première décimale dans le cas contraire. Dans les tableaux de résultats présentant les effectifs en équivalent temps plein (ETP), les données ont été arrondies à la première décimale.

Également, une répartition des résultats selon les régions administratives du Québec a été effectuée pour les CSS. Quant aux CS anglophones, souvent étendues dans plus d'une région, leurs données ont été regroupées entre elles.

Les champs d'enseignement considérés dans le sondage, mutuellement exclusifs et définis par les Ententes nationales du personnel enseignant⁴, sont les suivants :

- Enseignants - Champ 1 : L'enseignement au préscolaire, au niveau primaire et au niveau secondaire auprès d'**élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**;

⁴ Annexe 1 de l'Entente nationale FSE ou l'Annexe I de l'Entente nationale FAE.

- Enseignants - Champ 2 : L'enseignement dans les classes du **préscolaire**, autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 5, 6 et 7 (et 32⁵ [FAE]);
- Enseignants - Champ 3 : L'enseignement dans les classes du niveau **primaire**, autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 4, 5, 6 et 7 (et 32 [FAE]).

4. DISTRIBUTION DES ENSEIGNANTS SELON LE STATUT D'EMPLOI POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020

4.1 Enseignants réguliers à temps plein (30 juin 2020)

Le Tableau 1 présente le nombre d'enseignants réguliers à temps plein par champ d'enseignement en date du 30 juin 2020. Au total, il y avait alors 36 652 enseignants réguliers à temps plein, dont 9 749 au champ 1, 5 216 au champ 2 et 21 687 au champ 3. La répartition des enseignants réguliers à temps plein selon le champ d'enseignement pour chacun des CSS/CS se retrouve à l'Annexe 1.

Tableau 1 - Nombre total d'enseignants réguliers à temps plein selon le champ d'enseignement (30 juin 2020)

Champ d'enseignement	Enseignants réguliers à temps plein	
	Nombre	%
Enseignants - Champ 1	9 749	26,6
Enseignants - Champ 2	5 216	14,2
Enseignants - Champ 3	21 687	59,2
Total	36 652	100,0

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Comme l'illustrent le Tableau 2 et la Figure 1, les régions de la Montérégie (n=6 608) et de Montréal (n=6 575) sont celles où le nombre d'enseignants réguliers à temps plein était le plus élevé le 30 juin 2020.

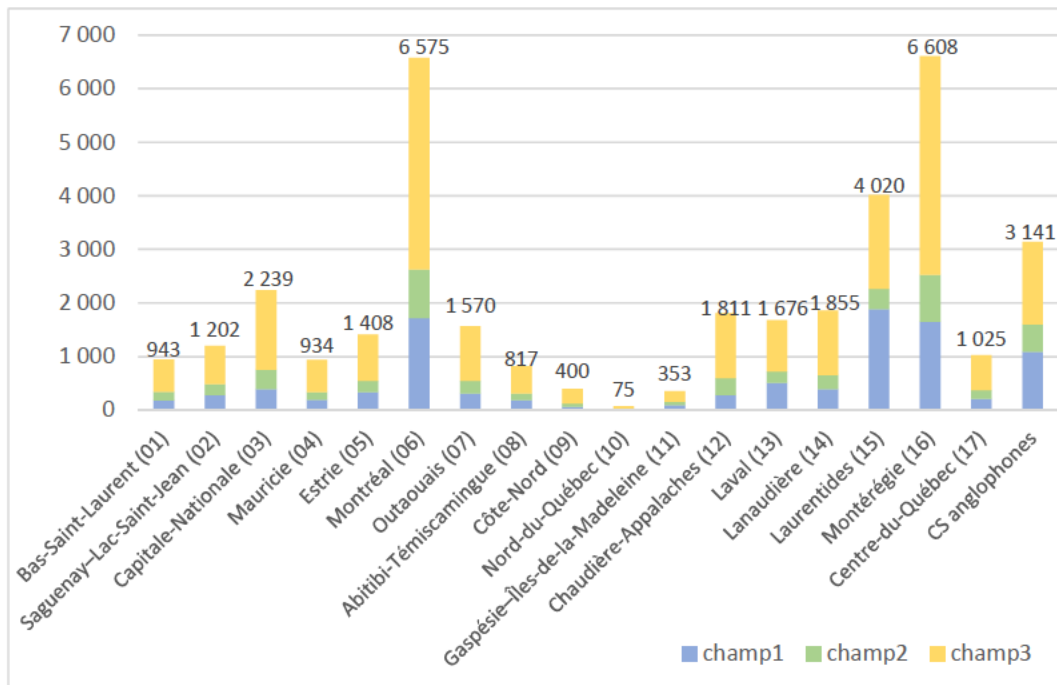
⁵ Le champ 32 n'est défini que dans l'Entente de la FAE.

Tableau 2 - Répartition du nombre d'enseignants réguliers à temps plein selon le champ d'enseignement, la région administrative et les CS anglophones (30 juin 2020)

Région	Champ 1	Champ 2	Champ 3	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	178	161	604	943
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	278	202	722	1 202
Capitale-Nationale (03)	392	360	1 487	2 239
Mauricie (04)	187	146	601	934
Estrie (05)	338	209	861	1 408
Montréal (06)	1 713	911	3 951	6 575
Outaouais (07)	308	243	1 019	1 570
Abitibi-Témiscamingue (08)	184	125	508	817
Côte-Nord (09)	58	65	277	400
Nord-du-Québec (10)	16	10	49	75
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	92	65	196	353
Chaudière-Appalaches (12)	277	320	1 214	1 811
Laval (13)	509	213	954	1 676
Lanaudière (14)	394	256	1 205	1 855
Laurentides (15)	1 886	376	1 758	4 020
Montérégie (16)	1 648	879	4 081	6 608
Centre-du-Québec (17)	204	163	658	1 025
CS anglophones	1 087	512	1 542	3 141
TOTAL	9 749	5 216	21 687	36 652

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Figure 1 – Répartition du nombre d'enseignants réguliers à temps plein selon la région administrative et les CS anglophones (30 juin 2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

4.2 Enseignants inscrits sur la liste de priorité (30 juin 2020)

Le Tableau 3 présente le nombre d'enseignants⁶ inscrits sur la liste de priorité par champ d'enseignement en date du 30 juin 2020. Au total, il y avait 10 011 enseignants inscrits sur la liste de priorité le 30 juin 2020, soit 2 282 enseignants au champ 1, 3 308 enseignants au champ 2 et 4 421 enseignants au champ 3. La répartition du nombre d'enseignants inscrits sur la liste de priorité par CSS/CS en date du 30 juin 2020 est présentée à l'Annexe 1.

Tableau 3 – Nombre total d'enseignants inscrits sur la liste de priorité selon le champ d'enseignement (30 juin 2020)

Champ d'enseignement	Enseignants inscrits sur la liste de priorité	
	Nombre	%
Enseignants - Champ 1	2 282	22,8
Enseignants - Champ 2	3 308	33,0
Enseignants - Champ 3	4 421	44,2
Total	10 011	100,0

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Comme l'illustrent le Tableau 4 et la Figure 2, les régions de la Montérégie (n=1 633), de la Capitale-Nationale (n=1 202), de Montréal (n=1 151) et de Chaudière-Appalaches (n=1 051) sont celles où le nombre d'enseignants inscrits sur la liste de priorité est le plus élevé en date du 30 juin 2020.

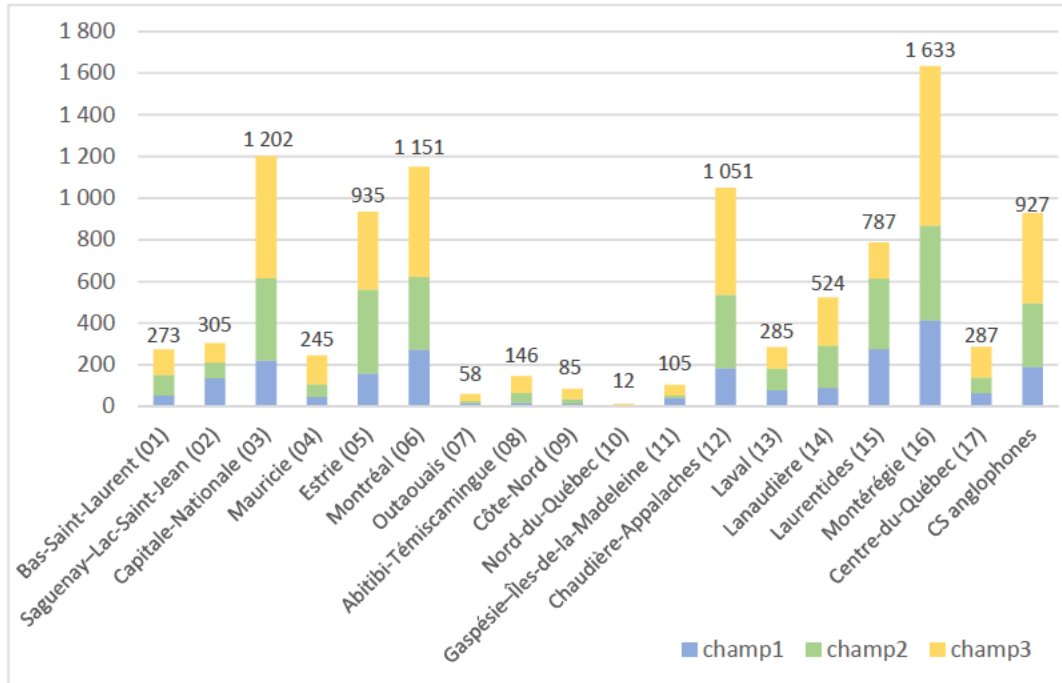
Tableau 4 - Répartition du nombre d'enseignants inscrits sur la liste de priorité selon le champ d'enseignement, la région administrative et les CS anglophones (30 juin 2020)

Région	Champ 1	Champ 2	Champ 3	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	53	99	121	273
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	135	76	94	305
Capitale-Nationale (03)	222	394	586	1 202
Mauricie (04)	47	60	138	245
Estrie (05)	158	403	374	935
Montréal (06)	274	349	528	1 151
Outaouais (07)	15	11	32	58
Abitibi-Témiscamingue (08)	17	49	80	146
Côte-Nord (09)	13	23	49	85
Nord-du-Québec (10)	7	0	5	12
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	42	11	52	105
Chaudière-Appalaches (12)	186	351	514	1 051
Laval (13)	79	103	103	285
Lanaudière (14)	90	203	231	524
Laurentides (15)	275	340	172	787
Montérégie (16)	415	454	764	1 633
Centre-du-Québec (17)	63	77	147	287
CS anglophones	191	305	431	927
TOTAL	2 282	3 308	4 421	10 011

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

⁶ Excluant les ressources de la liste de suppléance.

Figure 2 – Répartition du nombre d’enseignants inscrits sur la liste de priorité selon la région administrative et les CS anglophones (30 juin 2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

5. ÉVOLUTION DES POSTES D’ENSEIGNANTS À POURVOIR

5.1 Évolution du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein (E1) à pourvoir au cours de l’année scolaire 2019-2020

Le Tableau 5 présente l’évolution du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein (E1) à pourvoir par catégorie scolaire (préscolaire 4 ans, préscolaire 5 ans, primaire) à trois moments de l’année scolaire 2019-2020 : avant les premières séances d’affectation⁷, au 30 septembre 2019 et au 1^{er} juin 2020. Pour les trois catégories scolaires, il y a une hausse du nombre de postes d’enseignants réguliers à pourvoir entre le 30 septembre 2019 et le 1^{er} juin 2020. Le tableau montre que, au niveau préscolaire 4 ans, le nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein à pourvoir passe de 191 avant les premières séances d’affectation de l’année 2019-2020 à 43 le 30 septembre 2019, avant de remonter à 111 le 1^{er} juin 2020. C’est au niveau primaire que la variation relative des postes à pourvoir est la plus importante (-49,3 %), avec 1 755 postes à pourvoir le 1^{er} juin 2020 comparativement à 3 460 avant les premières séances d’affectation.

La répartition des postes d’enseignants réguliers à temps plein à pourvoir en date du 1^{er} juin 2020 selon le champ d’enseignement par CSS/CS se trouve à l’Annexe 2.

⁷ Les dates précises des séances d’affectation sont à la discrétion de chaque CSS. La dernière séance a normalement lieu vers la fin du mois d’août de chaque année.

Tableau 5 – Évolution du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein à pourvoir (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1^{er} juin 2020)

Niveau scolaire	Avant les 1 ^{res} séances d’affectation	30 septembre 2019	1 ^{er} juin 2020	Évolution 1 ^{er} juin 2020 vs avant (%)	Évolution 1 ^{er} juin 2020 vs 30 sept. 2019 (%)
Préscolaire 4 ans	191	43	111	-41,9	158,1
Préscolaire 5 ans	642	218	337	-47,5	54,6
Primaire (tous niveaux)	3 460	1 404	1 755	-49,3	25,0
Total	4 293	1 665	2 203	-48,7	32,3

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

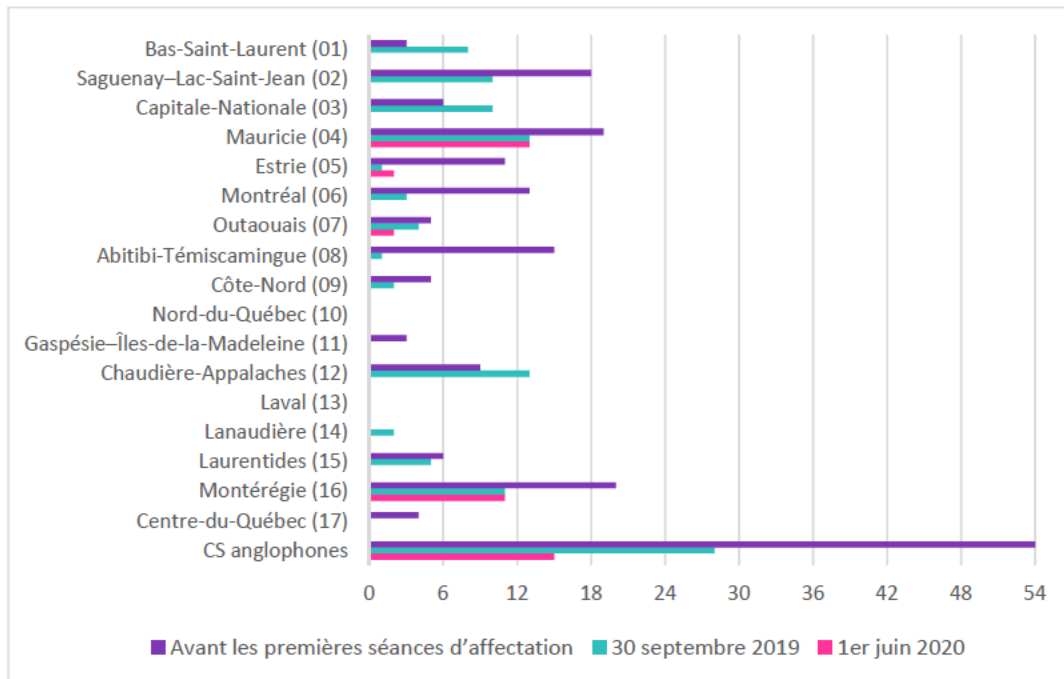
Le Tableau 6 et la Figure 3 illustrent l’évolution du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein du niveau préscolaire 4 ans à pourvoir au cours de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et dans les CS anglophones. Au 1^{er} juin 2020, les CSS de 4 régions administratives avaient pu pourvoir tous les postes du niveau préscolaire 4 ans. Les CS anglophones avaient 28 postes à pourvoir. Il y avait 45 CSS/CS avec au moins un poste d’enseignant régulier à pourvoir au niveau préscolaire 4 ans.

Tableau 6 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au niveau préscolaire 4 ans à pourvoir selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1^{er} juin 2020)

Région	Avant les 1 ^{res} séances d’affectation	30 septembre 2019	1 ^{er} juin 2020
Bas-Saint-Laurent (01)	3	0	8
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	18	0	10
Capitale-Nationale (03)	6	0	10
Mauricie (04)	19	13	13
Estrie (05)	11	2	1
Montréal (06)	13	0	3
Outaouais (07)	5	2	4
Abitibi-Témiscamingue (08)	15	0	1
Côte-Nord (09)	5	0	2
Nord-du-Québec (10)	0	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	3	0	0
Chaudière-Appalaches (12)	9	0	13
Laval (13)	0	0	0
Lanaudière (14)	0	0	2
Laurentides (15)	6	0	5
Montérégie (16)	20	11	11
Centre-du-Québec (17)	4	0	0
CS anglophones	54	15	28
TOTAL	191	43	111

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Figure 3 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au niveau préscolaire 4 ans à pourvoir au cours de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1^{er} juin 2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

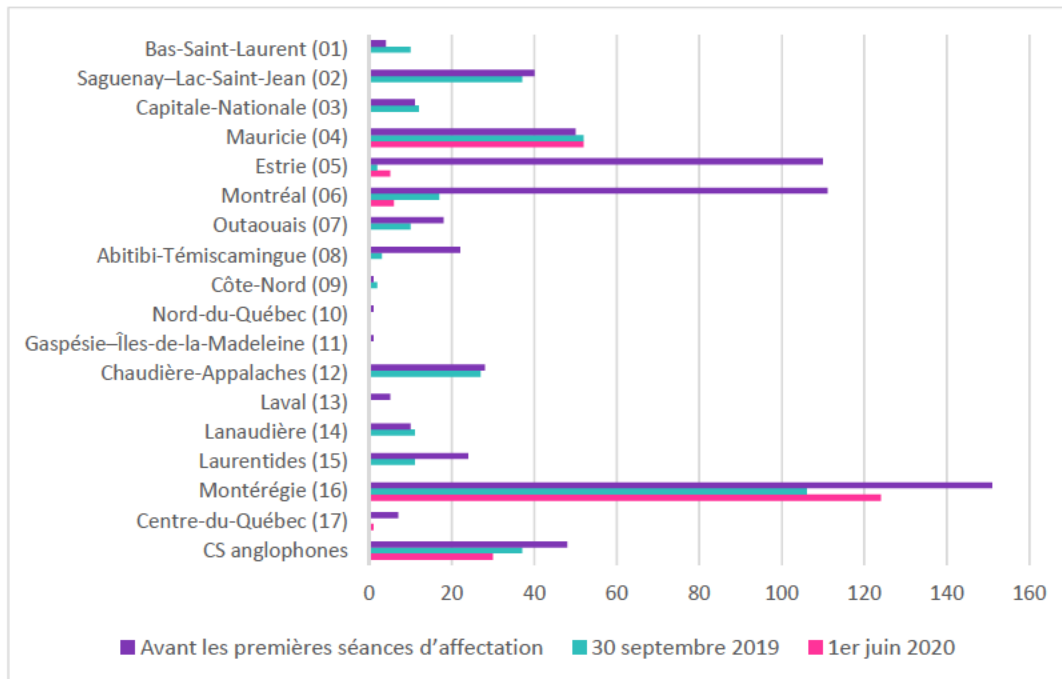
Le Tableau 7 et la Figure 4 montrent l’évolution du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein du niveau préscolaire 5 ans à pourvoir au cours de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et dans les CS anglophones. Au 1^{er} juin 2020, les CSS de 4 régions administratives avaient pu pourvoir tous les postes d’enseignants réguliers à temps plein du niveau préscolaire 5 ans. Les CSS de la Montérégie avaient 106 postes à pourvoir. Il y avait 44 CSS/CS avec au moins un poste d’enseignant régulier à pourvoir au niveau préscolaire 5 ans.

Tableau 7 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au niveau préscolaire 5 ans à pourvoir selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1^{er} juin 2020)

Région	Avant les 1 ^{res} séances d’affectation	30 septembre 2019	1 ^{er} juin 2020
Bas-Saint-Laurent (01)	4	0	10
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	40	0	37
Capitale-Nationale (03)	11	0	12
Mauricie (04)	50	52	52
Estrie (05)	110	5	2
Montréal (06)	111	6	17
Outaouais (07)	18	0	10
Abitibi-Témiscamingue (08)	22	0	3
Côte-Nord (09)	1	0	2
Nord-du-Québec (10)	1	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	1	0	0
Chaudière-Appalaches (12)	28	0	27
Laval (13)	5	0	0
Lanaudière (14)	10	0	11
Laurentides (15)	24	0	11
Montérégie (16)	151	124	106
Centre-du-Québec (17)	7	1	0
CS anglophones	48	30	37
TOTAL	642	218	337

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Figure 4 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au niveau préscolaire 5 ans à pourvoir au cours de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1^{er} juin 2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

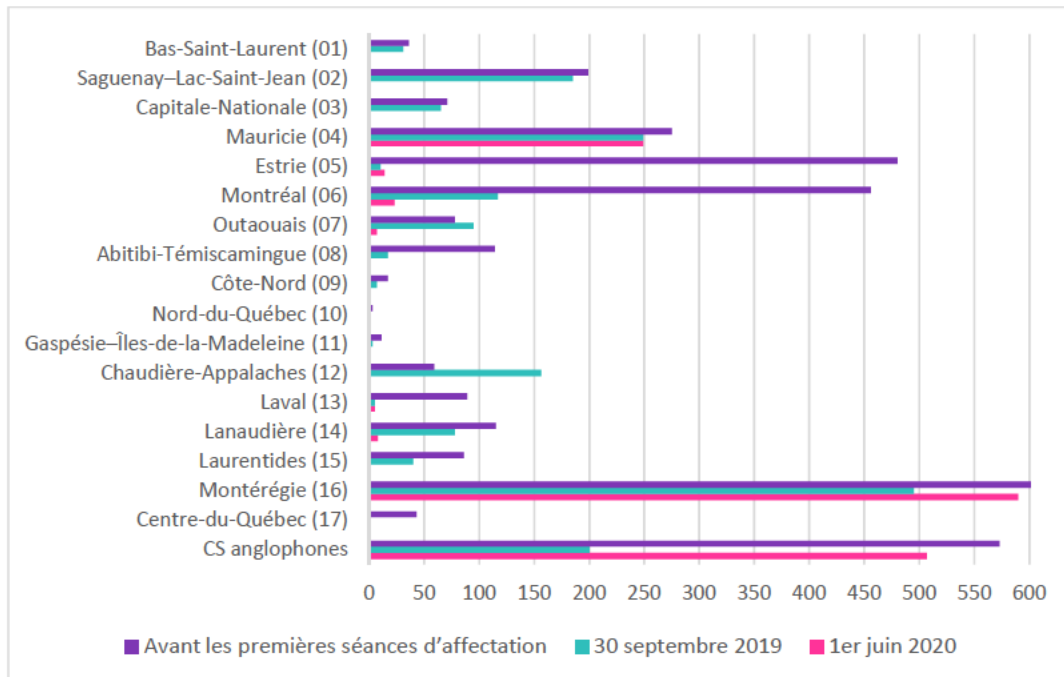
Le Tableau 8 et la Figure 5 montrent l'évolution du nombre de postes d'enseignants réguliers à temps plein du primaire à pourvoir au cours de l'année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et dans les CS anglophones. Au 1^{er} juin 2020, les CSS de la Montérégie (n=495), de la Mauricie (n=249), du Saguenay-Lac-Saint-Jean (n=185), de Chaudière-Appalaches (n=156), de Montréal (n=117) et les CS anglophones (n=200) avaient plus de 100 postes d'enseignants réguliers à temps plein au primaire à pourvoir. Il y avait 32 CSS/CS avec au moins un poste d'enseignant régulier à pourvoir au primaire.

Tableau 8 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au primaire à pourvoir selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1^{er} juin 2020)

Région	Avant les 1 ^{res} séances d’affectation	30 septembre 2019	1 ^{er} juin 2020
Bas-Saint-Laurent (01)	36	0	31
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	199	0	185
Capitale-Nationale (03)	71	0	65
Mauricie (04)	275	249	249
Estrie (05)	480	14	10
Montréal (06)	456	23	117
Outaouais (07)	78	7	95
Abitibi-Témiscamingue (08)	114	0	17
Côte-Nord (09)	17	0	7
Nord-du-Québec (10)	3	1	1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	11	0	3
Chaudière-Appalaches (12)	59	0	156
Laval (13)	89	5	5
Lanaudière (14)	115	8	78
Laurentides (15)	86	0	40
Montérégie (16)	755	590	495
Centre-du-Québec (17)	43	0	1
CS anglophones	573	507	200
TOTAL	3 460	1 404	1 755

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Figure 5 – Répartition du nombre de postes d’enseignants réguliers à temps plein au primaire à pouvoir au cours de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones (avant les premières séances d’affectation – 30 septembre 2019 – 1^{er} juin 2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

5.2 Appréciation du degré de difficulté à pouvoir assurer la présence d’une ressource qualifiée en classe tout au long de l’année (2019-2020).

Comme le montre le Tableau 9, 31 % des CSS/CS ont estimé avoir trouvé *difficile* ou *très difficile* d’assurer la présence d’une ressource qualifiée en classe du niveau préscolaire 4 ans tout au long de l’année scolaire 2019-2020. C’est aussi le cas de 37 % des CSS/CS à l’égard des classes du niveau préscolaire 5 ans. C’est dans les classes de l’ordre d’enseignement primaire qu’il est le plus difficile de pouvoir assurer une ressource qualifiée, alors que 60 % des CSS/CS ont jugé cette tâche *difficile* ou *très difficile*.

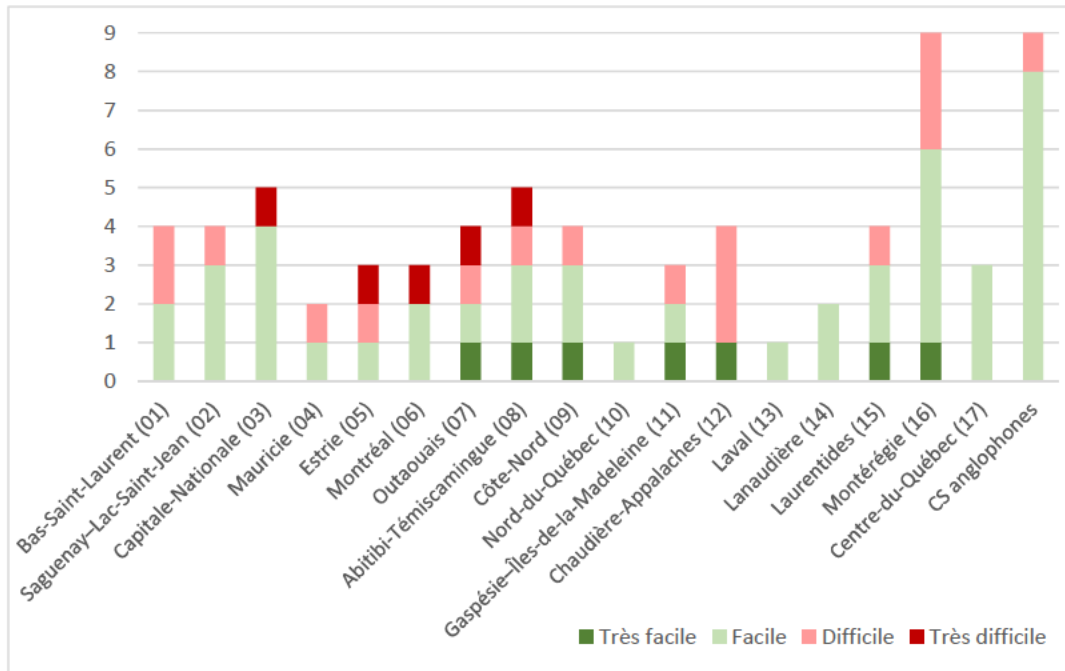
Tableau 9 – Répartition de la perception des CSS/CS à pouvoir assurer la présence d’une ressource qualifiée en classe selon le niveau scolaire (année scolaire 2019-2020)

Niveau scolaire	Appréciation du degré de difficulté							
	Très facile		Facile		Difficile		Très difficile	
	N	%	N	%	N	%	N	%
Préscolaire 4 ans	7	10	41	59	17	24	5	7
Préscolaire 5 ans	7	10	37	53	21	30	5	7
Primaire (tous niveaux)	2	3	26	37	32	46	10	14

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

D'après les données présentées à la Figure 6, c'est en Chaudière-Appalaches et en Montérégie qu'un nombre plus élevé de CSS (3 CSS chacune) perçoivent comme ayant été *difficile* ou *très difficile* le fait de pouvoir assurer la présence d'une ressource qualifiée en classe au niveau préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2019-2020.

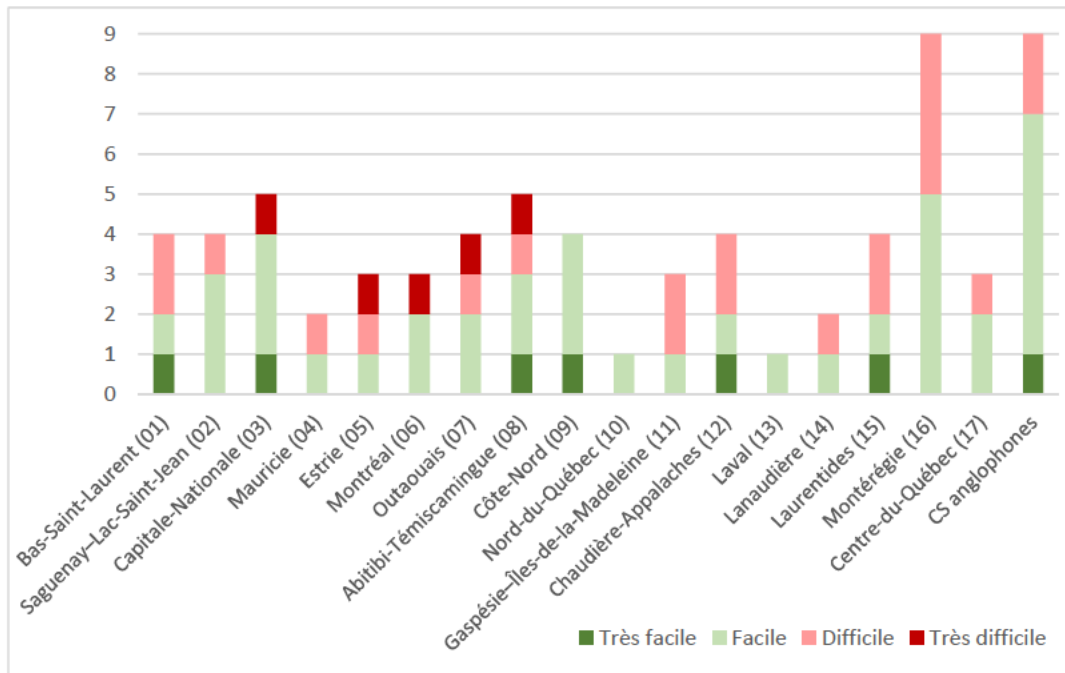
Figure 6 – Répartition de la perception des CSS/CS à pouvoir assurer la présence d'une ressource qualifiée en classe au niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

D'après les données présentées à la Figure 7, 4 CSS de la Montérégie perçoivent comme ayant été *difficile* le fait de pouvoir assurer la présence d'une ressource qualifiée en classe au niveau préscolaire 5 ans pour l'année scolaire.

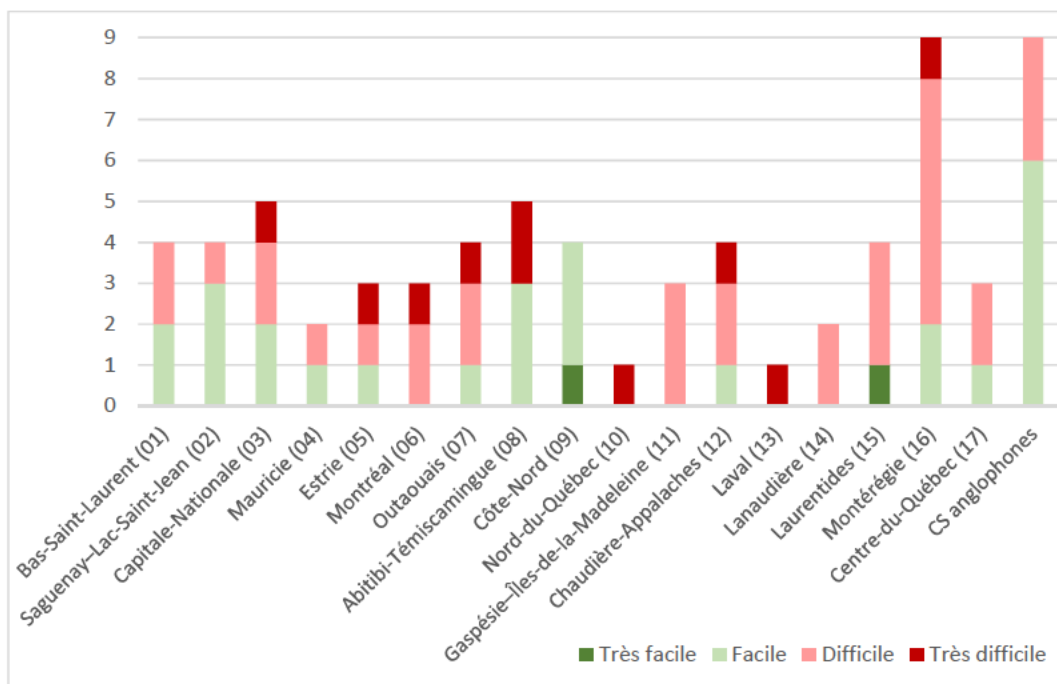
Figure 7 – Répartition de la perception des CSS/CS à pouvoir assurer la présence d'une ressource qualifiée en classe au niveau préscolaire 5 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

D'après les données présentées à la Figure 8, c'est en Montérégie que la difficulté à pouvoir assurer la présence d'une ressource qualifiée en classe au primaire pour l'année scolaire 2019-2020 est perçue comme étant la plus importante, 7 des 9 CSS de la région considèrent que cette tâche ayant été *difficile* (n=6) ou *très difficile* (n=1).

Figure 8 – Répartition de la perception des CSS/CS à pouvoir assurer la présence d'une ressource qualifiée en classe au niveau primaire ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)



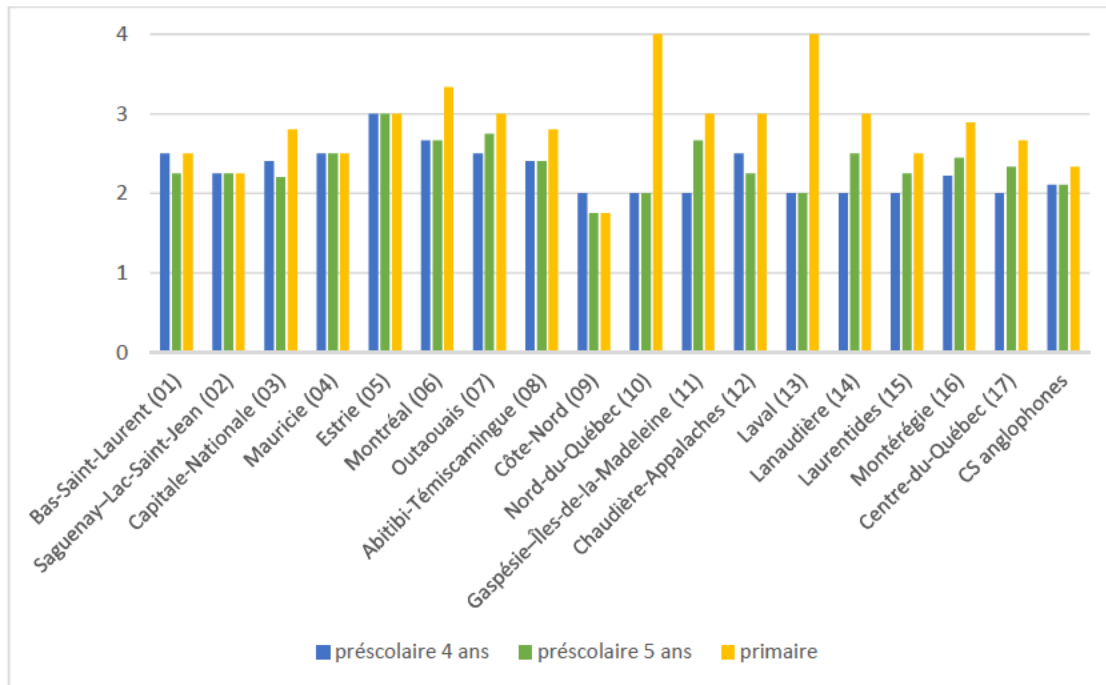
Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Un indice de difficulté relatif à l'appréciation de la difficulté de pouvoir assurer la présence d'une ressource en classe a été calculé en accordant les valeurs suivantes aux 4 réponses possibles à cet effet : « très facile » = 1, « facile » = 2, « difficile » = 3, et « très difficile » = 4. Cet indice, qui constitue une moyenne numérique des réponses obtenues, donne une idée condensée de la difficulté perçue à cet égard dans chaque région et pour chaque niveau scolaire.

Aux niveaux préscolaire 4 ans et préscolaire 5 ans, la valeur moyenne de cet indice pour les 70 CSS/CS est de 2,3, comparativement à 2,7 au primaire.

La Figure 9 illustre la répartition de la difficulté de recrutement de ressources qualifiées en classe respectivement au niveau préscolaire et au primaire au cours de l'année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones sur la base de l'indice de difficulté. Les résultats montrent que, de manière générale, la difficulté à recruter une ressource qualifiée en classe est plus importante au primaire dans l'ensemble des régions. Le degré de difficulté perçue est plus élevé dans les régions de l'Estrie, de Montréal, de l'Outaouais et de Laval.

Figure 9 – Répartition de l'indice du degré de difficulté pour assurer la présence d'une ressource qualifiée en classe au niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

6. ÉVALUATION DE LA SUFFISANCE ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES ENSEIGNANTES QUALIFIÉES (ANNÉE SCOLAIRE 2019-2020)

6.1 Évolution du nombre de suppléants occasionnels dans la banque de suppléance entre le début (3 septembre 2019) et la fin (1^{er} juin 2020) de l'année scolaire 2019-2020

En début d'année scolaire 2019-2020, soit au 3 septembre 2019, il y avait 22 863 personnes sur la liste de suppléants occasionnels. Ce nombre s'élevait à 23 789 personnes à la fin de l'année scolaire (le 1^{er} juin 2020), soit une hausse de 4,1 %. La moyenne du nombre de suppléants occasionnels est donc passée de 327 à 340 suppléants occasionnels par CSS/CS du début à la fin de l'année scolaire 2019-2020.

L'état de la banque de suppléance au début et à la fin de l'année scolaire 2019-2020 par CSS/CS est présenté à l'Annexe 3.

Le Tableau 10 présente la répartition par région administrative et pour les CS anglophones du nombre de suppléants occasionnels au début et à la fin de l'année scolaire 2019-2020. Il indique que le nombre de suppléants occasionnels a diminué dans 6 régions administratives au cours de l'année 2019-2020, soit la Montérégie (-26,1 %), le Saguenay-Lac-Saint-Jean (-20,5 %), la Côte-Nord (-19,8 %), l'Abitibi-Témiscamingue (-19,2 %), les Chaudière-Appalaches (-11,0 %) et le Bas-Saint-Laurent (-10,1 %). Il est

à noter que le CSS de Laval fait partie des 5 CSS sans suppléants dans sa banque de suppléance en date du 3 septembre 2019 et des 7 CSS dans cette situation en date du 1^{er} juin 2020 et que cela ressort dans le tableau puisque le CSS de Laval est le seul de la région administrative de Laval.

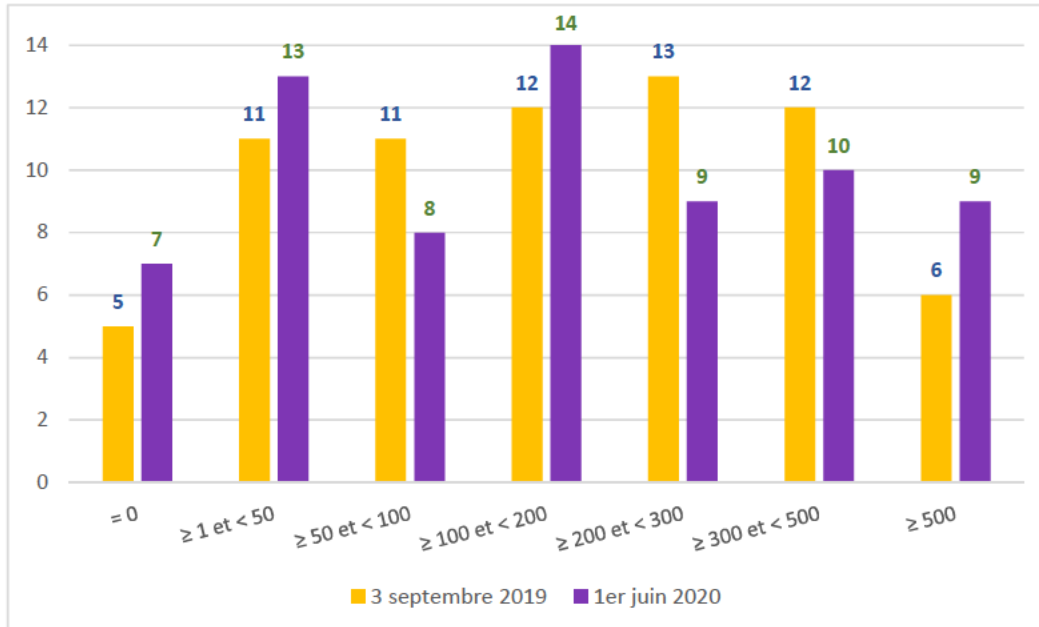
Tableau 10 – Évolution du nombre de suppléants occasionnels entre le début (3 septembre 2019) et la fin (1^{er} juin 2020) de l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones

Région	Nombre de suppléants occasionnels		Évolution (%)
	3 septembre 2019	1 ^{er} juin 2020	
Bas-Saint-Laurent (01)	536	482	-10,1
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	576	458	-20,5
Capitale-Nationale (03)	851	987	16,0
Mauricie (04)	435	845	94,3
Estrie (05)	345	543	57,4
Montréal (06)	9 390	9 421	0,3
Outaouais (07)	1 043	1 095	5,0
Abitibi-Témiscamingue (08)	265	214	-19,2
Côte-Nord (09)	101	81	-19,8
Nord-du-Québec (10)	82	54	-34
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	257	295	14,8
Chaudière-Appalaches (12)	657	585	-11,0
Laval (13)	0	0	
Lanaudière (14)	650	1 119	72,2
Laurentides (15)	2 592	2 600	0,3
Montérégie (16)	2 057	1 521	-26,1
Centre-du-Québec (17)	839	977	16,4
CS anglophones	2 187	2 512	14,9
TOTAL	22 863	23 789	4,1

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 10 présente la distribution des CSS/CS selon le nombre de suppléants occasionnels au début (3 septembre 2019) et à la fin de l’année scolaire (1^{er} juin 2020), afin de mieux caractériser le nombre de suppléants occasionnels par CSS/CS dans le réseau. Elle révèle d’une part que le nombre de CSS/CS avec moins de 50 suppléants occasionnels est passé de 16 à 20 entre le début et la fin de l’année scolaire. D’autre part, le nombre de CSS/CS avec plus de 500 suppléants occasionnels est passé de 6 à 9.

Figure 10 – Distribution des CSS/CS selon le nombre de suppléants occasionnels au début de l’année scolaire 2019-2020 (3 septembre 2019 – 1^{er} juin 2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Des 23 789 suppléants occasionnels de la banque de suppléance à la fin de l’année scolaire 2019-2020, 11 652 d’entre eux, soit 49,0 %, étaient légalement qualifiés. Aussi, 5 668 suppléants occasionnels étaient légalement qualifiés à l’enseignement préscolaire-primaire, soit 23,8 % des suppléants occasionnels et 48,6 % des suppléants occasionnels légalement qualifiés.

D’après les données du Tableau 11, les régions dans lesquelles les suppléants occasionnels étaient proportionnellement moins nombreux à être légalement qualifiés sont respectivement le Nord-du-Québec (2 %), l’Outaouais (2,7 %), la Côte-Nord (7 %), Lanaudière (11,0 %), les Laurentides (25,2 %), l’Abitibi-Témiscamingue (26,2 %) et la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (26,8 %).

Tableau 11 – Répartition du nombre et des proportions de suppléants occasionnels légalement qualifiés dans la banque de suppléance selon la région administrative et les CS anglophones à la fin (1^{er} juin 2020) de l’année scolaire 2019-2020

Région	Nombre de suppléants occasionnels	Suppléants occasionnels légalement qualifiés		Suppléants occasionnels légalement qualifiés à l’enseignement préscolaire-primaire	
		Nombre	Proportion (%)	Nombre	Proportion (%)
Bas-Saint-Laurent (01)	482	262	54,4	142	29,5
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	458	455	99,3	184	40,2
Capitale-Nationale (03)	987	874	88,6	683	69,2
Mauricie (04)	845	452	53,5	298	35,3
Estrie (05)	543	445	82,0	239	44,0
Montréal (06)	9 421	4 410	46,8	1 308	13,9
Outaouais (07)	1 095	30	2,7	26	2,4
Abitibi-Témiscamingue (08)	214	56	26,2	27	12,6
Côte-Nord (09)	81	6	7	4	5
Nord-du-Québec (10)	54	1	2	1	2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	295	79	26,8	38	12,9
Chaudière-Appalaches (12)	585	430	73,5	371	63,4
Laval (13)	0	0		0	
Lanaudière (14)	1 119	123	11,0	73	6,5
Laurentides (15)	2 600	654	25,2	301	11,6
Montérégie (16)	1 521	786	51,7	452	29,7
Centre-du-Québec (17)	977	630	64,5	313	32,0
CS anglophones	2 512	1 959	78,0	1 208	48,1
TOTAL	23 789	11 652	49,0	5 668	23,8

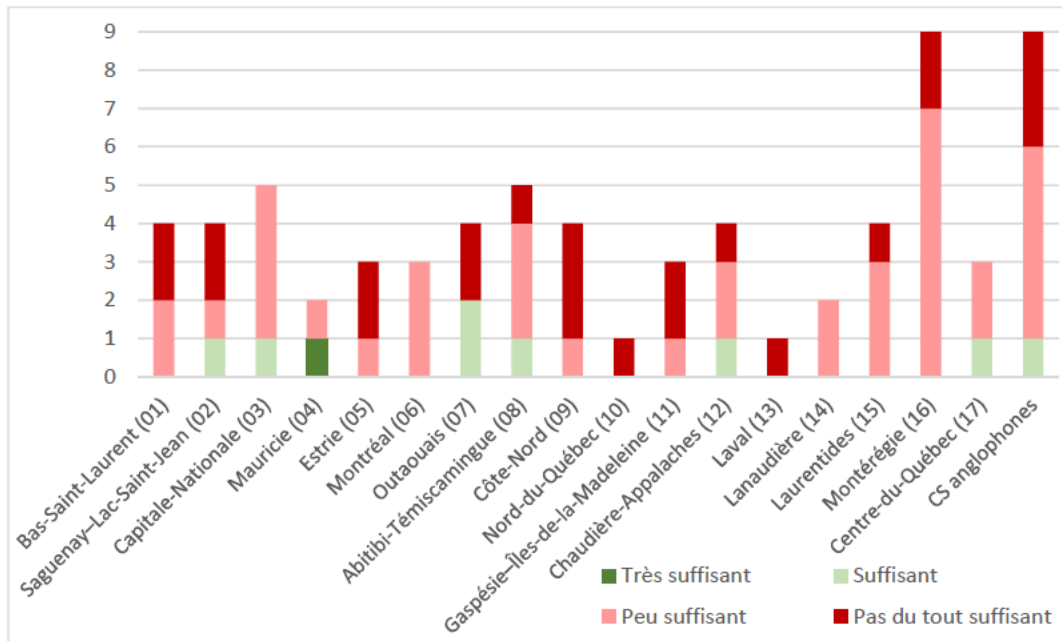
Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

6.2 Appréciation de l’adéquation entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance et les besoins du CS/CSS (2019-2020).

Lors de l’année scolaire 2019-2020, près de 9 CSS/CS sur 10 (87 %) estiment que le nombre d’individus disponibles dans leur banque de suppléance a été *pas du tout suffisant* (23 soit 33 %) ou *peu suffisant* (38 soit 54 %), alors que respectivement 8 (11 %) et 1 (1 %) des CSS/CS estiment que ce nombre a été *suffisant* ou *très suffisant*.

La Figure 11 présente la répartition de l’appréciation de l’adéquation entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance et les besoins des CS/CSS à cet égard lors de l’année scolaire 2019-2020, selon la région administrative et les CS anglophones. De manière générale, l’appréciation de l’adéquation entre les besoins des CS/CSS et le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance est jugée plus positivement dans aucune des régions administratives ni chez les CS anglophones. La région de l’Outaouais est la seule avec 2 CSS à estimer que le nombre d’individus disponibles dans leur banque de suppléance a été *suffisant*.

Figure 11 – Répartition de la perception des CSS/CS de l'adéquation entre le nombre d'individus disponibles dans la banque de suppléance et leurs besoins à cet égard selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

6.3 Correspondance entre le nombre d'individus disponibles dans la banque de suppléance et l'appréciation de l'adéquation entre le nombre d'individus disponibles dans la banque et les besoins du CS/CSS

Le lien entre le nombre d'individus disponibles dans la banque de suppléance des CSS/CS et leur appréciation de l'état de leur banque de suppléance (année scolaire 2019-2020) a été mesuré, sur la base du nombre d'individus disponibles en date du 3 septembre 2019 (Tableau 12) et du 1^{er} juin 2020 (Tableau 13), afin de valider que pour certains CSS/CS le faible nombre d'individus disponible dans la banque de suppléance pourrait tout de même être perçu comme *suffisant* ou *très suffisant*.

Les résultats montrent que c'est effectivement le cas, puisqu'il n'y a pas de correspondance statistique entre le nombre d'individus disponibles dans la banque de suppléance en date du 3 septembre 2019 ou en date du 1^{er} juin 2020 et l'appréciation de l'adéquation entre le nombre d'individus disponibles dans la banque de suppléance et leurs besoins à cet égard (χ^2 , $p=0,05$).

Tableau 12 – Répartition des CSS/CS selon la correspondance entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance en date du 3 septembre 2019 et l’appréciation de l’adéquation entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance et leurs besoins à cet égard (année scolaire 2019-2020)

Nombre	Appréciation de l’adéquation entre les besoins et le nombre d’individus disponibles				Total
	Très suffisant	Suffisant	Peu Suffisant	Pas du tout suffisant	
Aucun			1	4	5
≥ 1 et < 50			6	5	11
≥ 50 et < 100	1	1	4	5	11
≥ 100 et < 200			8	4	12
≥ 200 et < 300		3	7	3	13
≥ 300 et < 500		4	7	1	12
≥ 500			5	1	6
Total	1	8	38	23	70

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Tableau 13 – Répartition des CSS/CS selon la correspondance entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance en date du 1^{er} juin 2020 et l’appréciation de l’adéquation entre le nombre d’individus disponibles dans la banque de suppléance et leurs besoins à cet égard (année scolaire 2019-2020)

Nombre	Appréciation de l’adéquation entre les besoins et le nombre d’individus disponibles				Total
	Très suffisant	Suffisant	Peu Suffisant	Pas du tout suffisant	
Aucun			2	5	7
≥ 1 et < 50	1		7	5	13
≥ 50 et < 100		1	4	3	8
≥ 100 et < 200			9	5	14
≥ 200 et < 300		2	4	3	9
≥ 300 et < 500		5	4	1	10
≥ 500			8	1	9
Total	1	8	38	23	70

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

6.4 Nombre de suppléants occasionnels supplémentaires (en individus) qui auraient été nécessaires à la banque (année scolaire 2019-2020)

Le Tableau 14 présente la répartition du nombre déclaré par les CSS/CS de suppléants occasionnels supplémentaires (en individus) qui leur aurait été nécessaires dans la banque de suppléance pour l’année scolaire 2019-2020 selon les intervalles du questionnaire du sondage. Il s’avère que plus de la moitié des CSS/CS (61 %) considère qu’il leurs auraient nécessaire d’avoir moins de 50 suppléants occasionnels supplémentaires pour combler leurs besoins à cet effet pour l’année scolaire 2019-2020.

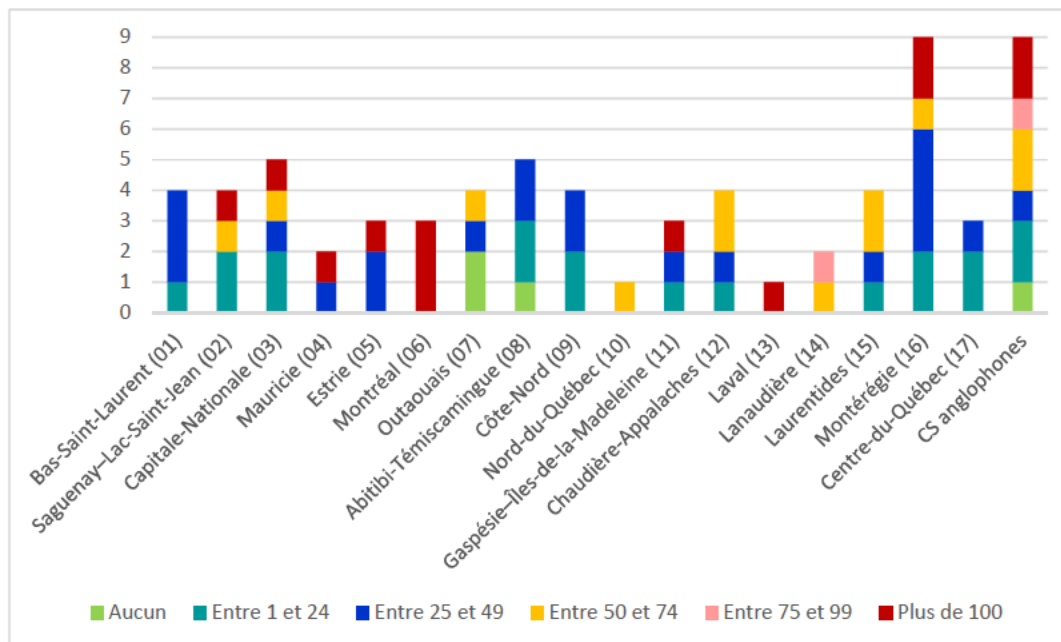
Tableau 14 – Nombre de suppléants occasionnels supplémentaires nécessaires pour l’année scolaire-2019-2020

Intervalles	Nombre (n=70)	Proportion (%)
Aucun	4	6
Entre 1 et 24	18	26
Entre 25 et 49	21	30
Entre 50 et 74	12	17
Entre 75 et 99	2	3
Supérieur à 100	13	19

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 12 illustre que tous les CSS de 4 régions ont chacun des besoins supérieurs à 50 suppléants occasionnels supplémentaires : il s’agit des régions de Montréal, du Nord-du-Québec, de Laval et de Lanaudière. Inversement, tous les CSS des régions du Bas-Saint-Laurent, d’Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord et du Centre-du-Québec ont chacun des besoins inférieurs à 50 suppléants occasionnels supplémentaires.

Figure 12 – Répartition du nombre de suppléants occasionnels supplémentaires nécessaires par CSS/CS pour l’année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

6.5 Contrats de suppléance accordés durant l’année scolaire 2019-2020

Cette section porte sur les contrats de suppléance accordés par les CSS/CS durant l’année scolaire 2019-2020, catégorisés comme suit :

- Nombre d’enseignants légalement qualifiés;

- Nombre d'enseignants non légalement qualifiés;
- Nombre d'enseignants non légalement qualifiés avec tolérance d'engagement (si possible);
- Nombre d'étudiants en enseignement possédant une autorisation d'enseigner (si possible);
- Nombre d'étudiants en enseignement ne possédant pas une autorisation d'enseigner (si possible).

Suite à l'analyse des données obtenues, les réponses transmises par les CSS/CS relativement à cet enjeu sont aberrantes puisqu'elles mènent à des interprétations différentes et incohérentes. Ainsi, seules les données concernant les contrats accordés à des enseignants légalement qualifiés sont valides et présentées dans cette section.

Selon les données du Tableau 15, 290 contrats de suppléance ont été accordés à des enseignants légalement qualifiés au niveau préscolaire 4 ans, 1 433 à des enseignants légalement qualifiés au niveau préscolaire 5 ans et 9 156 à des enseignants légalement qualifiés du primaire lors de l'année scolaire 2019-2020.

Tableau 15 - Nombre de contrats de suppléance accordés par type de poste et par niveau scolaire (année scolaire 2019-2020)

Niveau scolaire		Nombre d'enseignants légalement qualifiés	Nombre d'enseignants non légalement qualifiés	Nombre d'enseignants non légalement qualifiés avec tolérance d'engagement (si possible)	Nombre d'étudiants en enseignement possédant une autorisation d'enseigner (si possible)	Nombre d'étudiants en enseignement ne possédant pas une autorisation d'enseigner (si possible)
Préscolaire 4 ans	N	290			1	
Préscolaire 5 ans	N	1 433			1	
Primaire (tous les niveaux confondus)	N	9 156			50	
Total	N	10 879			52	

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

Le Tableau 16 présente la répartition des contrats accordés à des enseignants légalement qualifiés aux niveaux préscolaire 4 ans et préscolaire 5 ans ainsi qu'à l'ordre d'enseignement primaire lors de l'année scolaire 2019-2020, selon la région administrative et les CS anglophones.

Tableau 16 - Répartition des contrats de suppléance accordés à des enseignants légalement qualifiés au préscolaire 4 ans, au préscolaire 5 ans et au primaire, selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)

Région	Préscolaire 4 ans	Préscolaire 5 ans	Primaire
Bas-Saint-Laurent (01)	43	46	414
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	29	26	206
Capitale-Nationale (03)	22	123	617
Mauricie (04)	11	37	147
Estrie (05)	5	41	795
Montréal (06)	18	194	846
Outaouais (07)	14	31	239
Abitibi-Témiscamingue (08)	9	12	139
Côte-Nord (09)	4	6	110
Nord-du-Québec (10)	1	9	52
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	18	27	160
Chaudière-Appalaches (12)	10	121	543
Laval (13)	2	22	153
Lanaudière (14)	5	79	596
Laurentides (15)	14	77	408
Montérégie (16)	13	334	1 238
Centre-du-Québec (17)	6	38	268
CS anglophones	66	210	2 225
TOTAL	290	1 433	9 156

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

7. TYPE DE RESSOURCE ADDITIONNELLE PRIVILÉGIÉE

7.1 Classes d'emplois les plus privilégiées afin de pourvoir les postes de ressource additionnelle à mi-temps au niveau préscolaire 4 ans et nombre selon le type de classe d'emploi privilégié (année scolaire 2019-2020)

Une ressource spécialisée dans le développement des enfants d'âge préscolaire, généralement de niveau soutien ou technique, doit être présente à mi-temps dans la classe du niveau préscolaire 4 ans à temps plein, en appui au personnel enseignant. Les répondants pouvaient inscrire trois choix au maximum parmi une liste de 23 classes d'emploi possibles (10 classes de personnel de soutien, 12 classes de personnel professionnel et personnel enseignant). À ce sujet, le Tableau 17 présente les classes d'emplois les plus privilégiées par les répondants parmi une liste de classes constituée d'emplois du personnel professionnel, du personnel de soutien et du personnel enseignant, afin de pourvoir des postes au niveau préscolaire 4 ans lors de l'année scolaire 2019-2020.

Les trois classes d'emplois énoncées le plus fréquemment par les CSS/CS sont les suivantes :

1. Technicienne ou technicien en éducation spécialisée (61 occurrences sur 70 CSS/CS répondants, soit 87 %)
2. Éducatrice ou éducateur en service de garde (n=28, soit 40 %)
3. Préposée ou préposé aux élèves handicapés (n=22, soit 31 %)

Tableau 17 – Classes d’emplois privilégiées afin de pourvoir les postes de ressources additionnelles à mi-temps au niveau préscolaire 4 ans (année scolaire 2019-2020)

Classe d’emploi	Nombre (N=70)	Proportion (%)
Technicienne ou technicien en éducation spécialisée	61	87
Éducatrice ou éducateur en service de garde	28	40
Préposée ou préposé aux élèves handicapés	22	31
Personnel enseignant	6	9
Technicienne ou technicien en service de garde	5	7
Psychoéducatrice ou psychoéducateur	4	6
Éducatrice ou éducateur en service de garde (classe principale)	4	6
Orthophoniste ou audiologiste	4	6
Travailleuse sociale ou travailleur social	1	1
Orthopédagogue	1	1
Ergothérapeute	1	1
Conseiller à l’éducation préscolaire	1	1

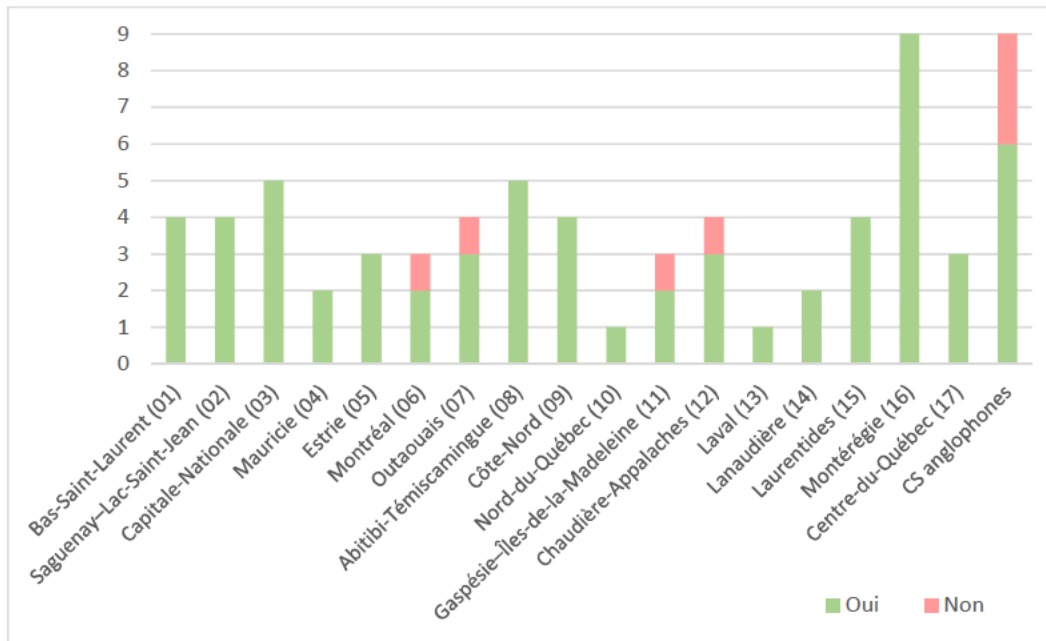
Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

7.2 Lien entre le type de ressource privilégié et le type de ressource affecté aux postes de ressources additionnelles à mi-temps dans les classes du niveau préscolaire 4 ans (année scolaire 2019-2020)

Plus de 9 CSS/CS sur 10 (soit 63 des 70 répondants) affirment que le type de ressource qu’ils ont affecté aux postes de ressources additionnelles à mi-temps dans les classes du niveau préscolaire 4 ans correspond au type de ressources qu’ils privilégient.

La Figure 13 présente la répartition des CSS/CS ayant pu affecter le type de ressource privilégié comme ressources additionnelles à mi-temps dans les classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones. Dans les CS anglophones, cette correspondance n’a pas été possible dans 3 des 9 CS. Les régions où un des CSS n’a pas été en mesure d’affecter une ressource correspondant aux ressources privilégiées sont Montréal, l’Outaouais, la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine et Chaudière-Appalaches.

Figure 13 – Répartition du nombre de CSS/CS ayant pu affecter le type de ressource privilégié comme ressources additionnelles à mi-temps dans les classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

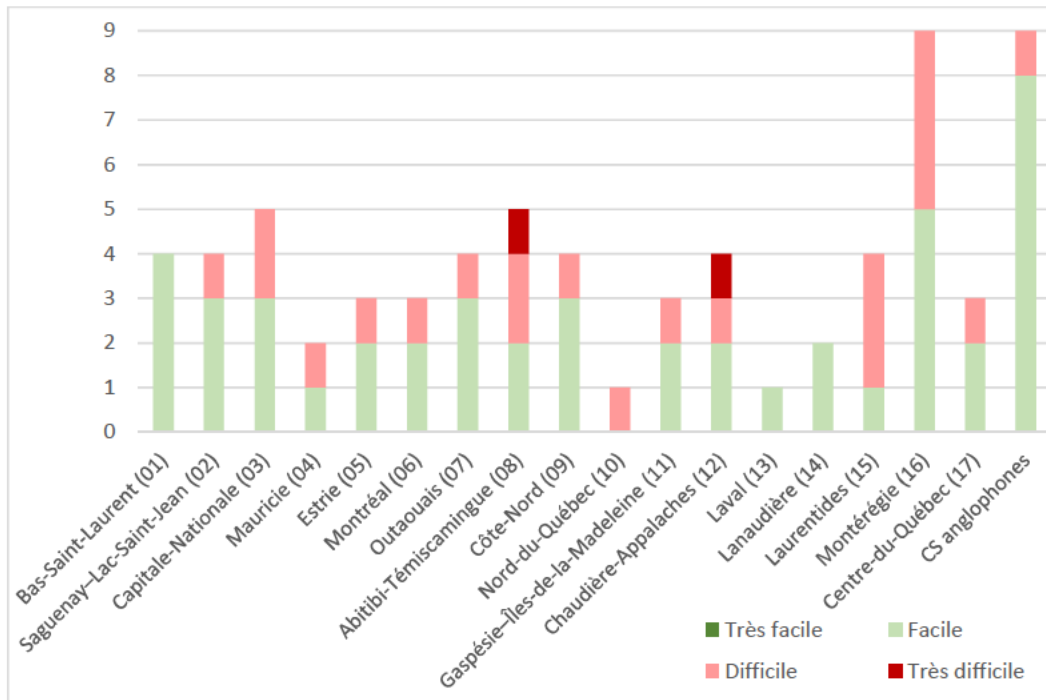
8. APPRÉCIATION GÉNÉRALE DE L'IMPLANTATION DES CLASSES DU NIVEAU PRÉSCOLAIRE 4 ANS

8.1 Appréciation de l'implantation des classes du niveau préscolaire 4 ans (année scolaire 2019-2020)

La Figure 14 présente la répartition de l'appréciation générale des CSS/CS en ce qui concerne l'implantation des classes du niveau préscolaire 4 ans lors de l'année scolaire 2019-2020 selon la région administrative et les CS anglophones.

Lors de l'année scolaire 2019-2020, 46 CSS/CS sur 70, soit 66 %, considèrent que l'implantation de classes du niveau préscolaire 4 ans s'est avérée *facile* alors que respectivement 22 (31 %) et 2 (3 %) estiment que cette implantation s'est avérée *difficile* ou *très difficile*. Aucun CSS/CS n'a signifié qu'il ou elle considérait cette implantation *très facile*.

Figure 14 – Répartition de l’appréciation des CSS/CS au sujet de l’implantation des classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2019-2020)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

8.2 Raisons des difficultés d’implantation des classes du niveau préscolaire 4 ans pour l’année 2019-2020

Dans le sondage, les 24 CSS/CS qui ont considéré l’implantation des classes du niveau préscolaire 4 ans en 2019-2020 comme ayant été « difficile » ou « très difficile » ont été invités à signifier jusqu’à quatre raisons à l’origine de ces difficultés. À ce sujet, les cinq raisons énoncées le plus fréquemment par les CSS/CS sont les suivantes :

1. Manque de disponibilités des suppléants lors d’un remplacement temporaire (congé de maternité, formation continue, etc.) : 14 occurrences sur 24 CSS/CS répondants, soit 58 % ;
2. Baisse du nombre d’enseignants inscrits à la liste de priorité : n=12, soit 50 % ;
3. Impact de la maternelle 4 ans sur les ressources enseignantes disponibles des autres niveaux scolaires : n=10, soit 42 % ;
4. Réaménagement des classes : n=6, soit 25 % ;
5. Les quatre raisons suivantes sont énoncées 4 fois chacune, soit 17 % :
 - Difficulté à recruter une ressource spécialisée dans le développement des enfants d’âge préscolaire à mi-temps, en appui au personnel enseignant;
 - Retard dans la livraison des projets d’ajout d’espace (agrandissement, construction, transformation);
 - Enseignants inscrits sur les listes de priorité ou sur les listes de suppléances de plusieurs CSS/CS (concurrence entre les CSS/CS);
 - Manque d’intérêt des parents à inscrire leur enfant en maternelle 4 ans.

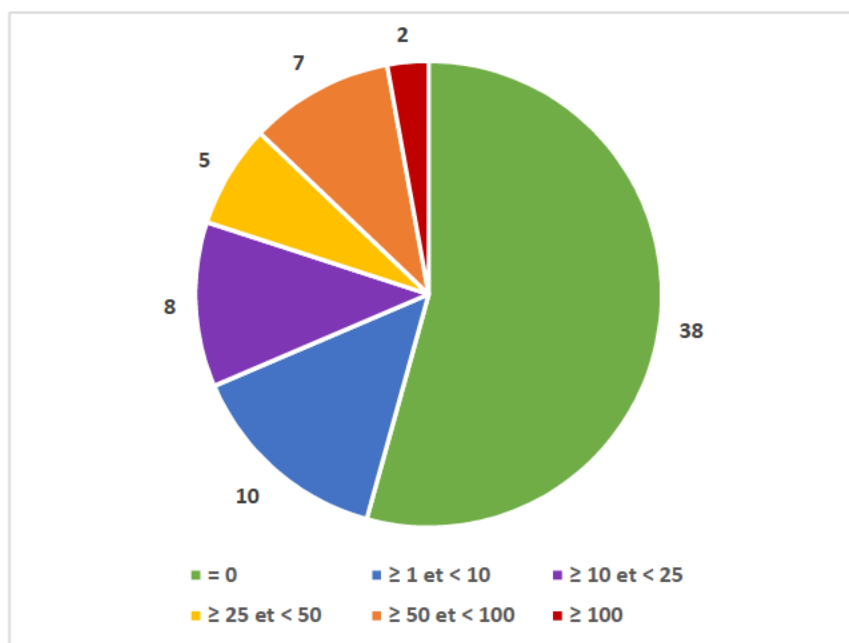
9. NOMBRE D'INSCRIPTIONS REFUSÉES POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

9.1 Nombre d'inscriptions refusées au niveau préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021

Pour l'année scolaire 2020-2021, 1 257 inscriptions au niveau préscolaire 4 ans ont été refusées par les CSS/CS. Plus précisément, près de la moitié CSS/CS (32 sur 70, soit 46 %), ont refusé au moins une inscription au niveau préscolaire 4 ans. Pour ces 32 CSS/CS, il y a eu en moyenne 39 inscriptions refusées par CSS/CS, avec un maximum de 238 inscriptions refusées par un CSS répondant. Le nombre d'inscriptions refusées par CSS/CS ainsi que la ou les raisons des refus énoncées sont présentés à l'Annexe 4.

La Figure 15 présente la répartition des CSS/CS selon des intervalles d'inscriptions refusées au niveau préscolaire 4 ans en 2020-2021. Neuf CSS/CS répondants ont refusé 50 inscriptions ou plus au préscolaire 4 ans.

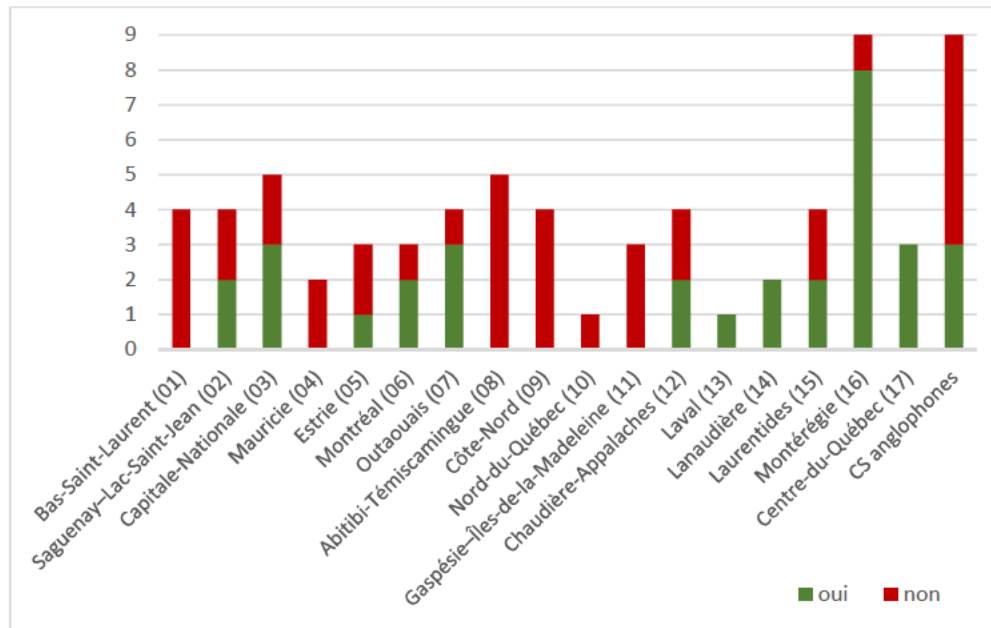
Figure 15 – Distribution des CSS/CS selon le nombre d'inscriptions refusées au niveau préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 16 présente la répartition des CSS/CS suivant qu'ils ont refusé ou non (au moins une inscription) au niveau préscolaire 4 ans pour l'année scolaire 2020-2021 selon la région administrative et les CS anglophones. En Montérégie, 8 des 9 CSS ont refusé aucune inscription alors que tous les CSS du Bas-Saint-Laurent, de la Mauricie, de l'Abitibi-Témiscamingue, de la Côte-Nord, du Nord-du-Québec et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine ont refusé au moins une inscription.

Figure 16 – Répartition des CSS/CS qui ont refusé au moins une inscription au niveau préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2020-2021 selon la région administrative et les CS anglophones (année scolaire 2020-2021)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

9.2 Raisons du refus d’inscriptions au niveau préscolaire 4 ans pour l’année scolaire 2020-2021

Les raisons évoquées par les 32 CSS/CS ayant refusé au moins une inscription au niveau préscolaire 4^{ans} pour l’année scolaire 2020-2021 sont les suivantes :

1. Nombre de locaux insuffisants : 21 occurrences sur 32 CSS/CS avec au moins un refus, soit 66 %;
2. Autre : n=14, soit 44 %;
3. Offre non disponible dans l’école de quartier : n=11, soit 34 %;
4. Manque de personnel enseignant : n=2, soit 6 %;
5. Manque de ressource additionnelle : n=1, soit 3 %.

10. PLAN DE DÉPLOIEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

10.1 Évolution du nombre de ressources humaines supplémentaires occasionné par l'ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans (années scolaires 2021-2022 à 2023-2024)

Le Tableau 18 présente les besoins totaux en ressources humaines supplémentaires⁸, en équivalent temps plein (ETP), engendrés par l'ouverture des classes du niveau préscolaire 4 ans prévues pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024⁹. Le nombre total ainsi que le nombre moyen par CSS/CS sont présentés dans ce tableau et l'évolution du nombre moyen de postes par CSS/CS est également présentée à la Figure 17.

Les résultats montrent qu'au cours des trois prochaines années scolaires, les ressources qui seront le plus convoitées par les CSS/CS en raison de l'ouverture des classes de maternelle 4 ans sont les enseignants du champ 2, les ressources additionnelles en soutien à l'enseignant à mi-temps et les ressources en service de garde. Les CSS/CS prévoient une augmentation importante de ressources humaines supplémentaires avec, par exemple, des besoins supplémentaires de 309 enseignants du champ 2 en 2021-2022 à 715 en 2023-2024.

Le nombre total d'enseignants supplémentaires (en ETP) par CSS/CS occasionné par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues en 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 est présenté à l'Annexe 5.

⁸ Un rappel des champs d'enseignement considérés dans le sondage:

- Enseignants - Champ 1 : L'enseignement au préscolaire, au niveau primaire et au niveau secondaire auprès d'**élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage**;
- Enseignants - Champ 2 : L'enseignement dans les classes du **préscolaire**, autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 5, 6 et 7 (et 32 pour l'entente FAE);
- Enseignants - Champ 3 : L'enseignement dans les classes du niveau **primaire**, autre que celui prévu aux champs d'enseignement 1, 4, 5, 6 et 7 (et 32 pour l'entente FAE).

⁹ Les prévisions de classes du niveau préscolaire 4 ans par pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 ont été transmises par les CSS/CS dans le sondage *Déploiement-infrastructures* de septembre 2020.

Tableau 18 – Nombre total et nombre moyen de ressources humaines supplémentaires (en ETP) par CSS/CS occasionné par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le type de ressources et l’année scolaire (2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)

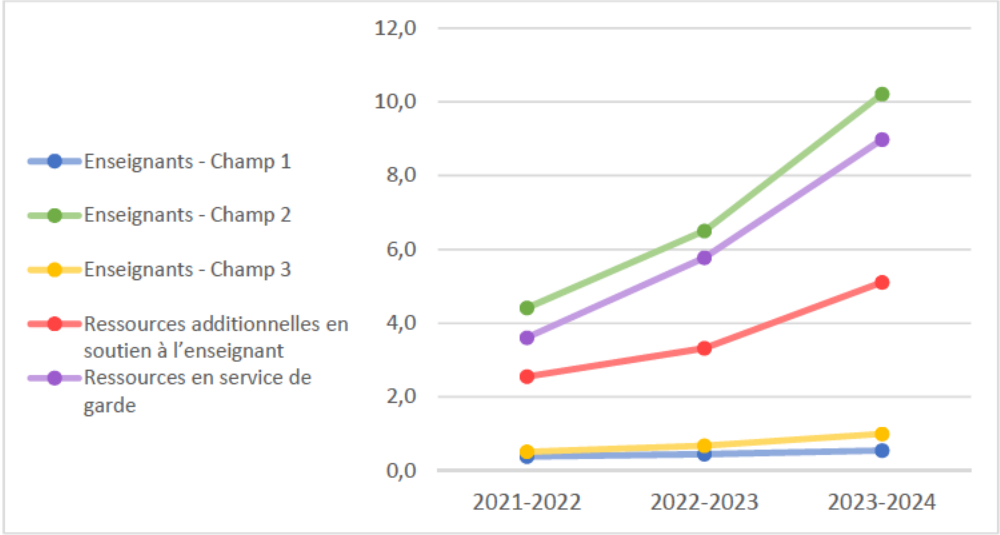
Type de ressource	2021-2022		2022-2023		2023-2024	
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne
Enseignants - Champ 1	26,8	0,4	31,3	0,4	38,2	0,5
Enseignants - Champ 2	308,9	4,4	455,0	6,5	715,1	10,2
Enseignants - Champ 3	35,8	0,5	47,3	0,7	69,8	1,0
Ressources additionnelles en soutien à l’enseignant	178,7	2,6	232,4	3,3	357,5	5,1
Ressources en service de garde	252,6	3,6	404,2	5,8	628,6	9,0
Total	802,9	11,5	1170,3	16,7	1809,1	25,8

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

À titre de référence, le plan de déploiement des classes du niveau préscolaire 4 ans pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 selon l’IMSE¹⁰ et selon les régions administratives et les CS anglophones est présenté à l’Annexe 7, à partir des informations transmises par les CSS/CS lors du sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020. Aussi, il présente les prévisions de la population âgée de 4 ans au 30 septembre 2020 (années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) et les effectifs du préscolaire 4 ans à temps plein en 2019-2020 selon les régions administratives et les CS anglophones, ainsi que le taux de fréquentation des enfants de 4 ans au niveau préscolaire 4 ans en 2019-2020.

¹⁰ IMSE : Indice de milieu socio-économique.

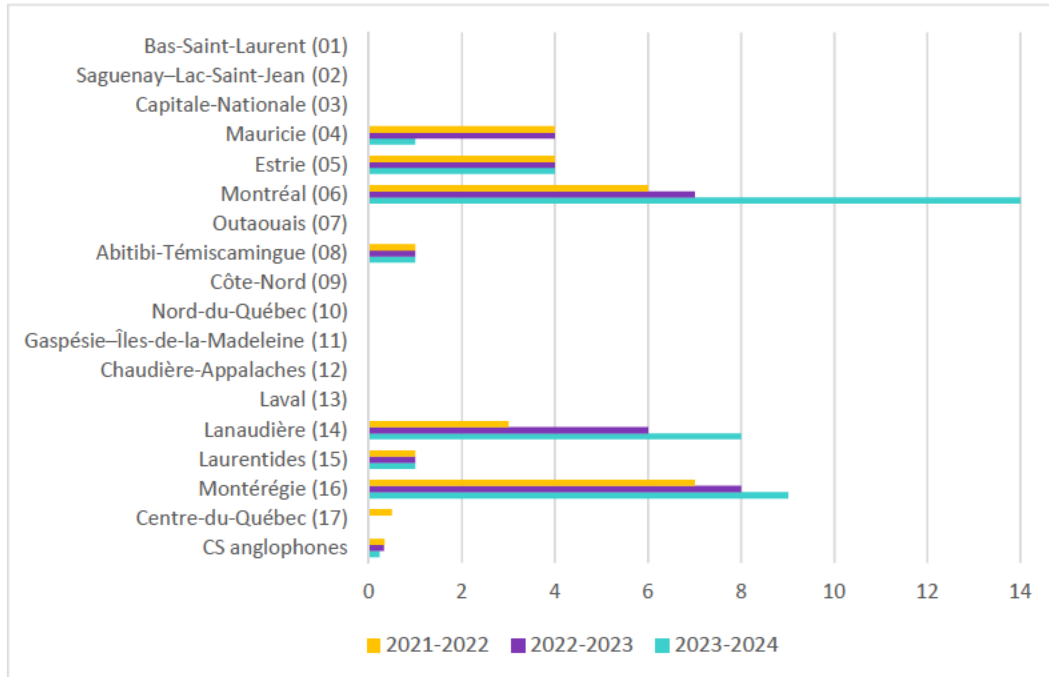
Figure 17 – Évolution du nombre moyen de ressources humaines supplémentaires (en ETP) par CSS/CS occasionné par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon le type de ressources pour les années scolaires 2021-2022 à 2023-2024



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 18 illustre la répartition du nombre d’enseignants supplémentaires du champ 1 (en ETP) occasionnés par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

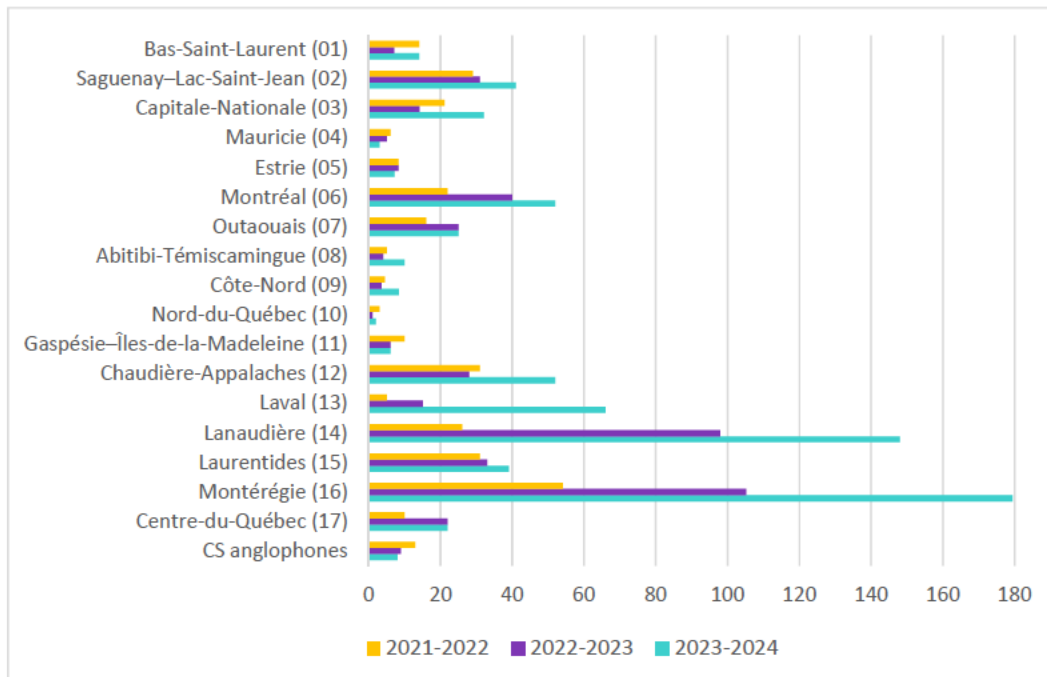
Figure 18 – Répartition du nombre d’enseignants supplémentaires du champ 1 (en ETP) occasionnés par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 19 illustre la répartition du nombre d’enseignants supplémentaires du champ 2 (en ETP) occasionnés par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

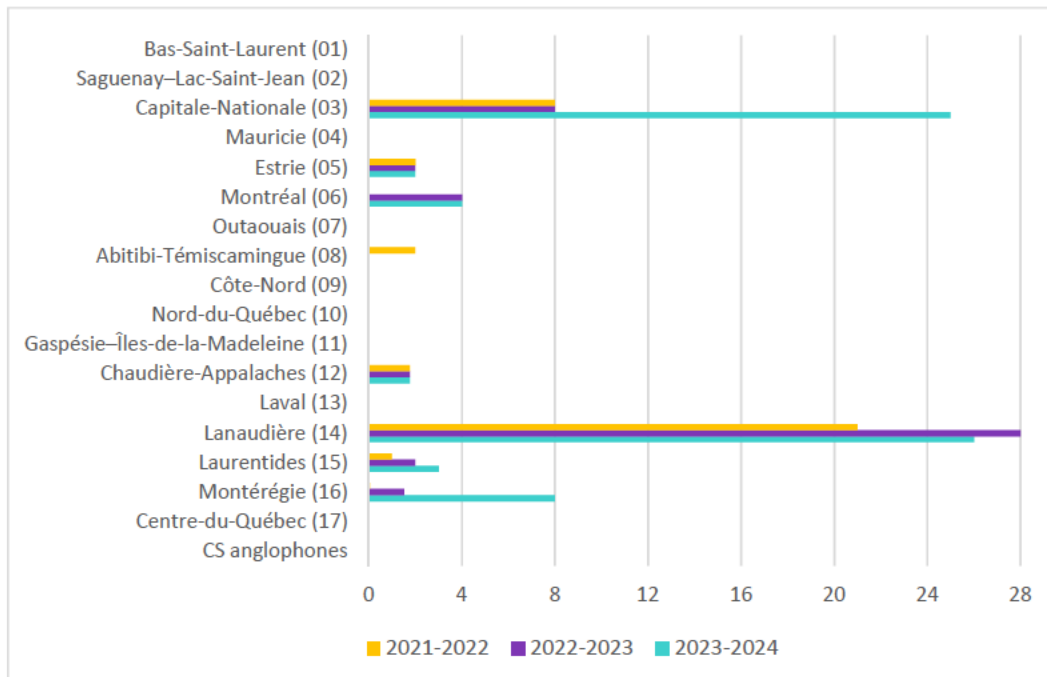
Figure 19 – Répartition du nombre d’enseignants supplémentaires du champ 2 (en ETP) occasionnés par l’ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 20 illustre la répartition du nombre d'enseignants supplémentaires du champ 3 (en ETP) occasionnés par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

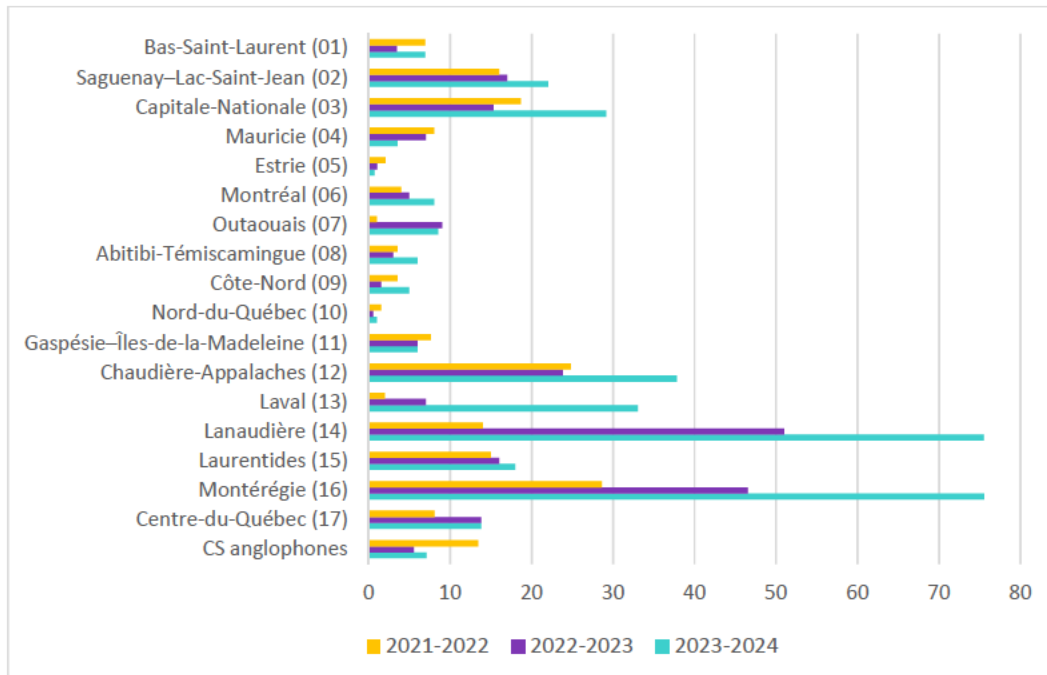
Figure 20 – Répartition du nombre d'enseignants supplémentaires du champ 3 (en ETP) occasionnés par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 21 illustre la répartition du nombre de ressources additionnelles en soutien à l'enseignant dans le développement des enfants d'âge préscolaire à mi-temps (en ETP) occasionnés par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

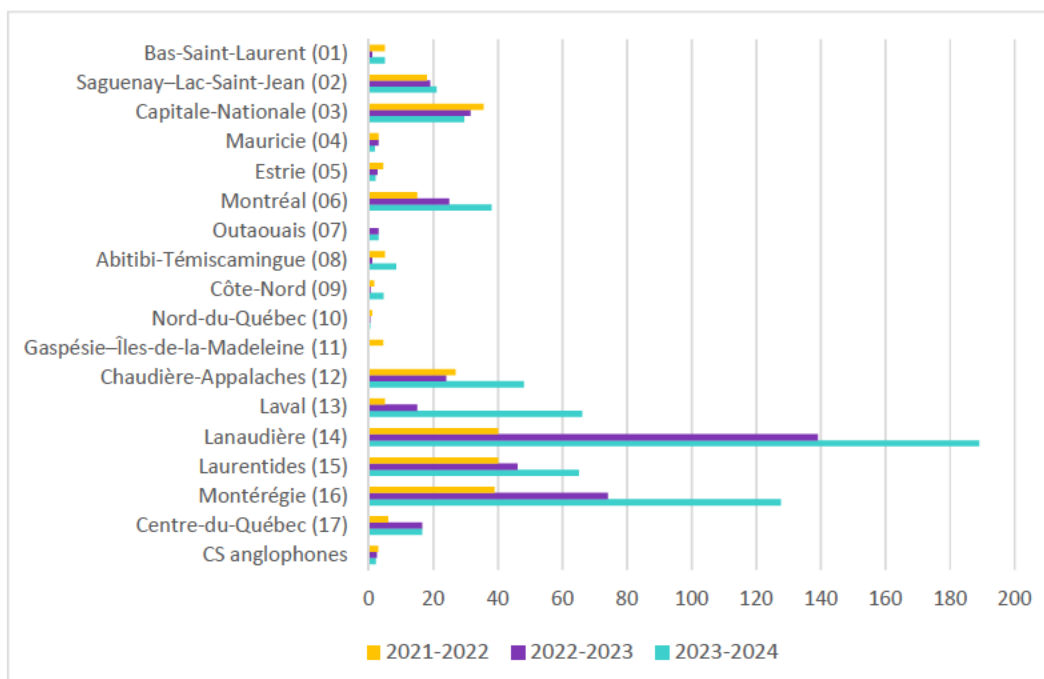
Figure 21 – Répartition du nombre de ressources additionnelles en soutien à l'enseignant à mi-temps (en ETP) occasionnés par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 22 illustre la répartition du nombre de ressources en service de garde (en ETP) occasionnés par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans selon la région administrative et les CS anglophones pour les années scolaires 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Figure 22 – Répartition du nombre de ressources en service de garde (en ETP) occasionnés par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues selon la région administrative et les CS anglophones (années scolaires 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

11. ÉVALUATION DE L'AMPLEUR DES DÉPARTS À LA RETRAITE

11.1 Évolution du nombre d'enseignants admissibles à la retraite

Comme le montre le Tableau 19, le nombre total d'enseignants des champs 1, 2 et 3 admissibles à la retraite¹¹ pour l'année scolaire 2020-2021 est de 657, soit une moyenne de 9,4 par CSS/CS. Ce nombre passera à 886 en 2023-2024, soit 12,7 par CSS/CS. Les enseignants du champ 3 constituent la majorité des enseignants admissibles à la retraite à chacune des quatre prochaines années. En ce qui concerne plus particulièrement les enseignants du champ 2, ils seront respectivement 113, 99, 137 et 141 à être admissibles à la retraite pour les années scolaires 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024.

Le nombre total d'enseignants admissibles à la retraite selon le champ d'enseignement et l'année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) par CSS/CS est présenté à l'Annexe 6.

¹¹ Les répondants étaient appelés à se référer au nombre d'enseignants atteignant l'âge de 61 ans au cours de l'année scolaire, donc « techniquement » admissibles à la retraite.

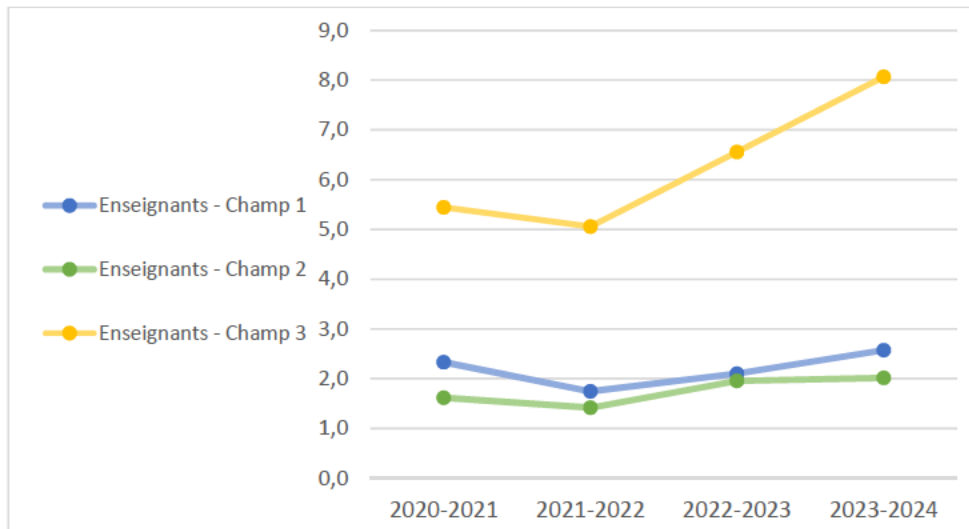
Tableau 19 – Nombre total et nombre moyen d’enseignants admissibles à la retraite selon le champ d’enseignement et l’année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)

Champ d’enseignement	2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024	
	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne	N	Moyenne
Enseignants - Champ 1	163	2,3	122	1,7	147	2,1	180	2,6
Enseignants - Champ 2	113	1,6	99	1,4	137	2,0	141	2,0
Enseignants - Champ 3	381	5,4	354	5,1	459	6,6	565	8,1
Total	657	9,4	575	8,2	743	10,6	886	12,7

Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 23 présente l’évolution du nombre moyen d’enseignants admissibles à la retraite par CSS/CS selon le champ d’enseignement des années scolaires 2020-2021 à 2023-2024. Elle illustre que l’augmentation relativement importante du nombre d’enseignants du champ 3 qui sont admissibles à la retraite pour cette période soit de 5,4 enseignants par CSS/CS pour l’année scolaire 2020-2021 à 8,1 pour 2023-2024.

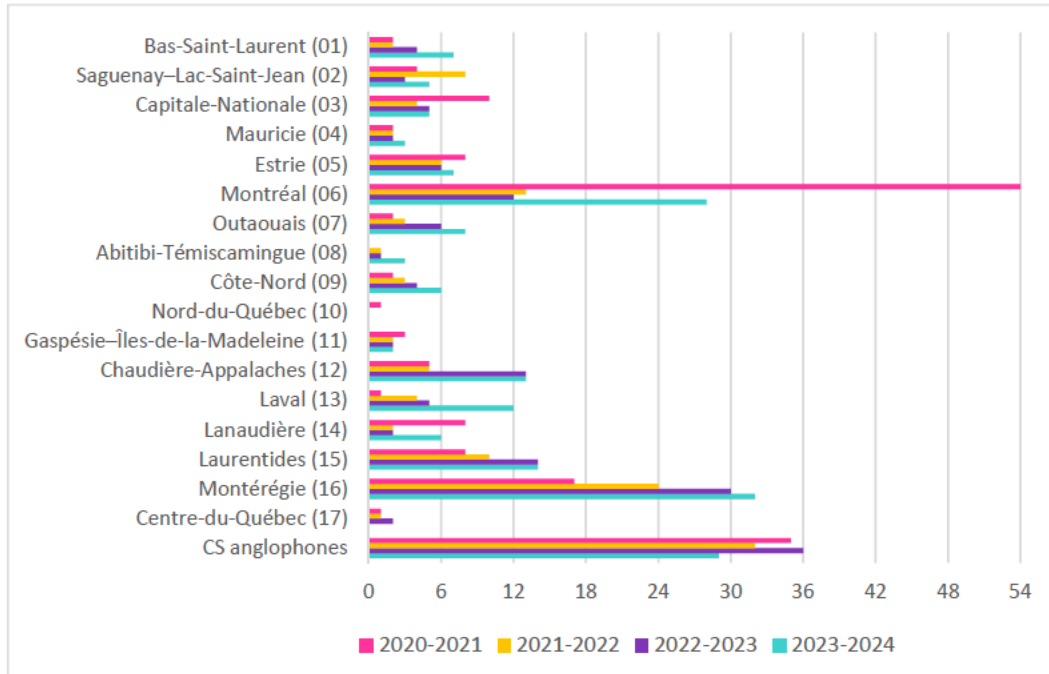
Figure 23 – Évolution du nombre moyen d’enseignants admissibles à la retraite selon le champ d’enseignement et les années scolaires 2020-2021 à 2023-2024



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 24 illustre la répartition du nombre d'enseignants du champ 3 admissibles à la retraite selon la région administrative, les CS anglophones et l'année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024).

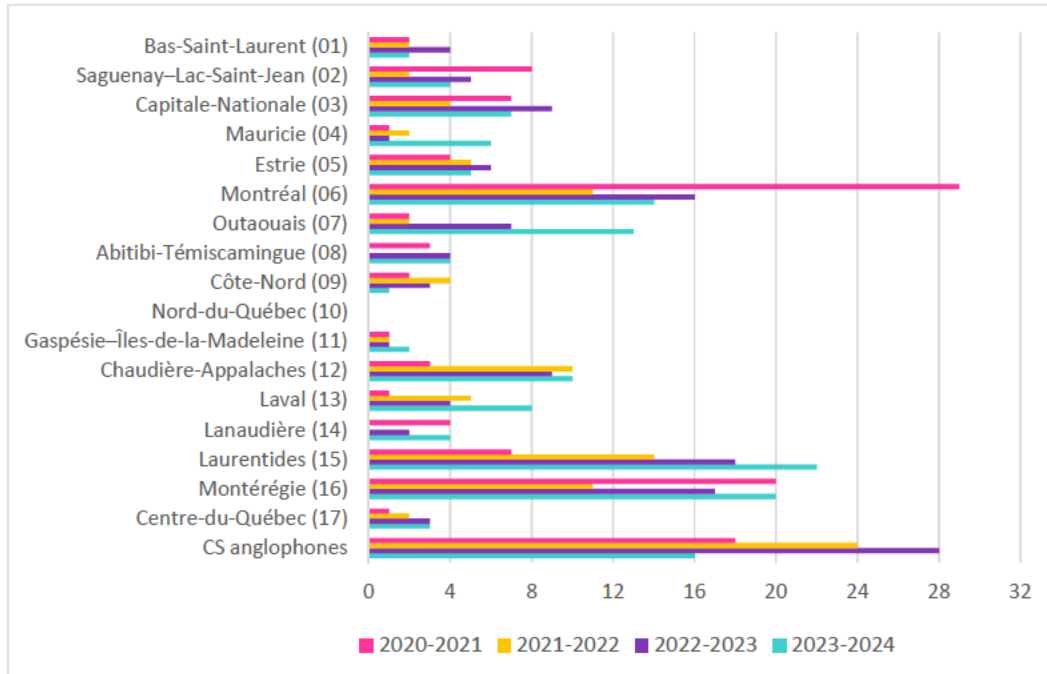
Figure 24 – Répartition du nombre d'enseignants du champ 1 admissibles à la retraite selon la région administrative, les CS anglophones et l'année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 25 illustre la répartition du nombre d’enseignants du champ 2 admissibles à la retraite selon la région administrative, les CS anglophones et l’année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024).

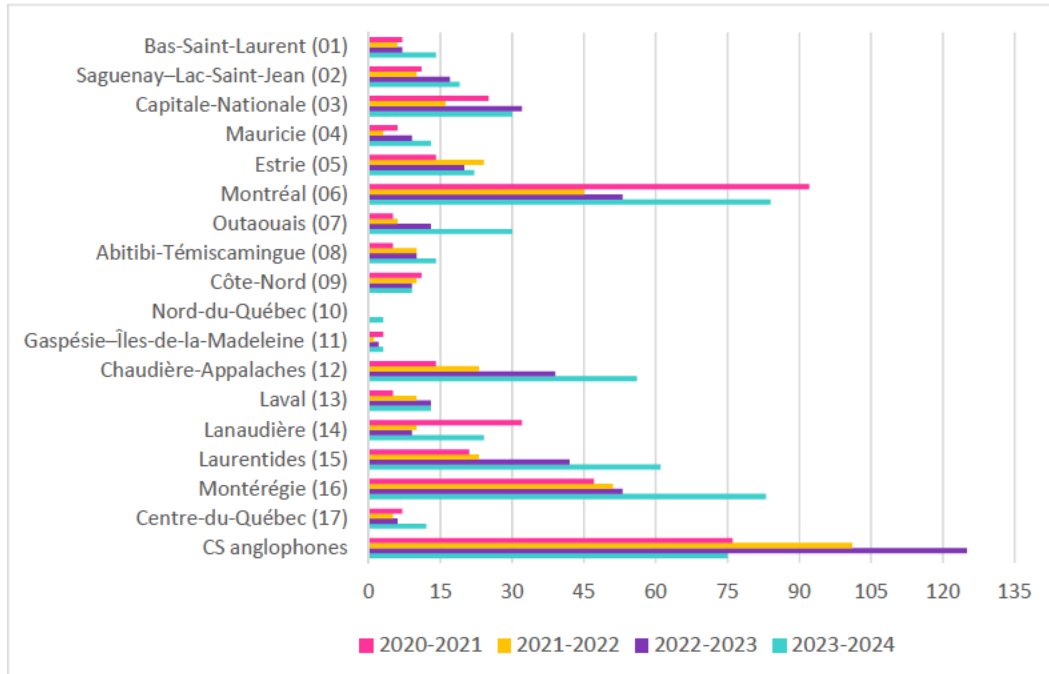
Figure 25 – Répartition du nombre d’enseignants du champ 2 admissibles à la retraite selon la région administrative, les CS anglophones et l’année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

La Figure 26 illustre la répartition du nombre d'enseignants du champ 3 admissibles à la retraite selon la région administrative, les CS anglophones et l'année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024).

Figure 26 – Répartition du nombre d'enseignants du champ 3 admissibles à la retraite selon la région administrative, les CS anglophones et l'année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024)



Source : Collecte Info, sondage du 23 novembre 2020

ANNEXE 1

Sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans

Collecte du 23 novembre au 18 décembre 2020

Nombre de postes d'enseignants réguliers à temps plein et nombre d'enseignants inscrits sur la liste de priorité selon le champ d'enseignement par CSS/CS (30 juin 2020)

Région administrative	CSS/CS	Enseignants réguliers à temps plein				Liste de priorité			
		Champ 1	Champ 2	Champ 3	Total	Champ 1	Champ 2	Champ 3	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	22	45	175	242	9	23	23	55
	CSS des Monts-et-Marées	39	35	113	187	20	40	40	100
	CSS des Phares	89	57	215	361	14	28	28	70
	CSS du Fleuve-et-des-Lacs	28	24	101	153	10	8	30	48
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	CSS De La Jonquière	44	41	160	245	40	7	32	79
	CSS des Rives-du-Saguenay	90	79	254	423	64	47	0	111
	CSS du Lac-Saint-Jean	60	43	143	246	22	3	42	67
	CSS du Pays-des-Bleuets	84	39	165	288	9	19	20	48
Capitale-Nationale (03)	CSS de Charlevoix	26	23	81	130	11	27	27	65
	CSS de la Capitale	167	138	578	883	94	56	199	349
	CSS de Portneuf	33	36	122	191	19	0	49	68
	CSS des Découvreurs	102	72	285	459	24	81	81	186
	CSS des Premières-Seigneuries	64	91	421	576	74	230	230	534
Mauricie (04)	CSS de l'Énergie	75	59	245	379	7	37	38	82
	CSS du Chemin-du-Roy	112	87	356	555	40	23	100	163
Estrie (05)	CSS de la Région-de-Sherbrooke	215	104	466	785	117	331	331	779
	CSS des Hauts-Cantons	55	46	184	285	19	61	0	80
	CSS des Sommets	68	59	211	338	22	11	43	76
Montréal (06)	CSS de la Pointe-de-l'Île	395	190	873	1 458	56	25	86	167
	CSS de Montréal	980	431	1 812	3 223	91	54	164	309
	CSS Marguerite-Bourgeoys	338	290	1 266	1 894	127	270	278	675
Outaouais (07)	CSS au Coeur-des-Vallées	49	38	158	245	2	1	3	6
	CSS des Draveurs	87	80	349	516	6	7	22	35
	CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	10	25	66	101	0	0	0	0
	CSS des Portages-de-l'Outaouais	162	100	446	708	7	3	7	17

Région administrative	CSS/CS	Enseignants réguliers à temps plein				Liste de priorité			
		Champ 1	Champ 2	Champ 3	Total	Champ 1	Champ 2	Champ 3	Total
Abitibi-Témiscamingue (08)	CSS de l'Or-et-des-Bois	83	35	147	265	1	20	20	41
	CSS de Rouyn-Noranda	32	30	127	189	13	26	26	65
	CSS du Lac-Abitibi	23	24	78	125	1	3	14	18
	CSS du Lac-Témiscamingue	17	13	59	89	0	0	1	1
	CSS Harricana	29	23	97	149	2	0	19	21
Côte-Nord (09)	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	7	5	20	32	2	2	3	7
	CSS de l'Estuaire	26	28	123	177	2	19	19	40
	CSS du Fer	22	29	114	165	9	2	27	38
	CSS du Littoral	3	3	20	26	0	0	0	0
Nord-du-Québec (10)	CSS de la Baie-James	16	10	49	75	7	0	5	12
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	CSS des Chic-Chocs	29	29	80	138	19	3	15	37
	CSS des Îles	0	2	0	2	5	0	14	19
	CSS René-Lévesque	63	34	116	213	18	8	23	49
Chaudière-Appalaches (12)	CSS de la Beauce-Etchemin	112	107	402	621	65	144	144	353
	CSS de la Côte-du-Sud	38	59	205	302	31	89	89	209
	CSS des Appalaches	44	31	118	193	33	74	66	173
	CSS des Navigateurs	83	123	489	695	57	44	215	316
Laval (13)	CSS de Laval	509	213	954	1 676	79	103	103	285
Lanaudière (14)	CSS des Affluents	264	117	578	959	34	106	113	253
	CSS des Samares	130	139	627	896	56	97	118	271
Laurentides (15)	CSS de la Rivière-du-Nord	1 484	125	595	2 204	215	83	114	412
	CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	280	191	885	1 356	45	233	0	278
	CSS des Laurentides	75	35	186	296	11	24	28	63
	CSS Pierre-Neveu	47	25	92	164	4	0	30	34
Montérégie (16)	CSS de la Vallée-des-Tisserands	134	55	225	414	7	5	10	22
	CSS de Saint-Hyacinthe	102	68	279	449	32	5	24	61
	CSS de Sorel-Tracy	59	32	129	220	23	22	24	69
	CSS des Grandes-Seigneuries	227	138	639	1 004	46	20	102	168
	CSS des Hautes-Rivières	190	105	462	757	33	15	59	107
	CSS des Patriotes	298	164	823	1 285	107	293	298	698
	CSS des Trois-Lacs	113	77	389	579	8	6	38	52
	CSS du Val-des-Cerfs	178	79	375	632	37	0	115	152
CSS Marie-Victorin	347	161	760	1 268	122	88	94	304	

Région administrative	CSS/CS	Enseignants réguliers à temps plein				Liste de priorité			
		Champ 1	Champ 2	Champ 3	Total	Champ 1	Champ 2	Champ 3	Total
Centre-du-Québec (17)	CSS de la Riveraine	33	33	123	189	4	10	35	49
	CSS des Bois-Francs	70	64	236	370	55	49	49	153
	CSS des Chênes	101	66	299	466	4	18	63	85
CS anglophones	CS Central Québec	16	32	142	190	17	22	43	82
	CS Eastern Shores	9	0	0	9	3	1	5	9
	CS Eastern Townships	28	195	0	223	5	52	6	63
	CS English-Montréal	167	126	606	899	30	0	98	128
	CS Lester-B.-Pearson	93	79	394	566	42	95	153	290
	CS New Frontiers	12	33	137	182	4	4	13	21
	CS Riverside	57	5	6	68	38	0	0	38
	CS Sir-Wilfrid-Laurier	90	17	243	350	32	121	103	256
CS Western Québec	615	25	14	654	20	10	10	40	
Total		9 749	5 216	21 687	36 652	2 282	3 308	4 421	10 011

ANNEXE 2

Sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans

Collecte du 23 novembre au 18 décembre 2020

Nombre de postes d'enseignants réguliers à temps plein à pourvoir en date du 1er juin 2020 selon le niveau scolaire par CSS/CS

Région administrative	CSS/CS	Catégorie de poste			
		Préc. 4	Préc. 5	Primaire	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	0	0	0	0
	CSS des Monts-et-Marées	7	0	18	25
	CSS des Phares	1	10	13	24
	CSS du Fleuve-et-des-Lacs	0	0	0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	CSS De La Jonquière	10	37	178	225
	CSS des Rives-du-Saguenay	0	0	0	0
	CSS du Lac-Saint-Jean	0	0	0	0
	CSS du Pays-des-Bleuets	0	0	7	7
Capitale-Nationale (03)	CSS de Charlevoix	0	0	0	0
	CSS de la Capitale	9	11	35	55
	CSS de Portneuf	0	0	0	0
	CSS des Découvreurs	0	0	0	0
	CSS des Premières-Seigneuries	1	1	30	32
Mauricie (04)	CSS de l'Énergie	13	52	249	314
	CSS du Chemin-du-Roy	0	0	0	0
Estrie (05)	CSS de la Région-de-Sherbrooke	0	0	0	0
	CSS des Hauts-Cantons	1	2	10	13
	CSS des Sommets	0	0	0	0
Montréal (06)	CSS de la Pointe-de-l'Île	2	16	93	111
	CSS de Montréal	0	0	0	0
	CSS Marguerite-Bourgeoys	1	1	24	26
Outaouais (07)	CSS au Coeur-des-Vallées	1	1	13	15
	CSS des Draveurs	2	2	31	35
	CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	1	0	8	9
	CSS des Portages-de-l'Outaouais	0	7	43	50
Abitibi-Témiscamingue (08)	CSS de l'Or-et-des-Bois	1	3	17	21
	CSS de Rouyn-Noranda	0	0	0	0
	CSS du Lac-Abitibi	0	0	0	0
	CSS du Lac-Témiscamingue	0	0	0	0
	CSS Harricana	0	0	0	0
Côte-Nord (09)	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	0
	CSS de l'Estuaire	2	2	6	10
	CSS du Fer	0	0	1	1
	CSS du Littoral	0	0	0	0
Nord-du-Québec (10)	CSS de la Baie-James	0	0	1	1

Région administrative	CSS/CS	Catégorie de poste			
		Préc. 4	Préc. 5	Primaire	Total
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	CSS des Chic-Chocs	0	0	0	0
	CSS des Îles	0	0	3	3
	CSS René-Lévesque	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches (12)	CSS de la Beauce-Etchemin	1	2	23	26
	CSS de la Côte-du-Sud	1	3	14	18
	CSS des Appalaches	11	22	119	152
	CSS des Navigateurs	0	0	0	0
Laval (13)	CSS de Laval	0	0	5	5
Lanaudière (14)	CSS des Affluents	0	1	6	7
	CSS des Samares	2	10	72	84
Laurentides (15)	CSS de la Rivière-du-Nord	4	10	27	41
	CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	0	0	0	0
	CSS des Laurentides	0	0	12	12
	CSS Pierre-Neveu	1	1	1	3
Montérégie (16)	CSS de la Vallée-des-Tisserands	0	0	0	0
	CSS de Saint-Hyacinthe	0	0	0	0
	CSS de Sorel-Tracy	0	0	0	0
	CSS des Grandes-Seigneuries	0	0	0	0
	CSS des Hautes-Rivières	9	96	456	561
	CSS des Patriotes	2	7	16	25
	CSS des Trois-Lacs	0	0	15	15
	CSS du Val-des-Cerfs	0	0	0	0
CSS Marie-Victorin	0	3	8	11	
Centre-du-Québec (17)	CSS de la Rivéraine	0	0	1	1
	CSS des Bois-Francs	0	0	0	0
	CSS des Chênes	0	0	0	0
CS anglophones	CS Central Québec	0	0	0	0
	CS Eastern Shores	0	0	2	2
	CS Eastern Townships	3	3	11	17
	CS English-Montréal	0	0	0	0
	CS Lester-B.-Pearson	11	4	33	48
	CS New Frontiers	0	0	4	4
	CS Riverside	0	0	0	0
	CS Sir-Wilfrid-Laurier	0	0	0	0
CS Western Québec	14	30	150	194	
Total		111	337	1 755	2 203

ANNEXE 3

Sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans

Collecte du 23 novembre au 18 décembre 2020

État de la banque de suppléance au début et à la fin de l'année scolaire 2019-2020

Nombre d'individus sur la liste de suppléants occasionnels par CSS/CS

Région administrative	CSS/CS	Nombre 19/09/03	Nombre 20/06/01		
			N total	Légalement qualifiés	Qualifiés ens. préscol-prim.
Bas-Saint-Laurent (01)	CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	46	46	46	46
	CSS des Monts-et-Marées	21	9	9	5
	CSS des Phares	283	226	71	30
	CSS du Fleuve-et-des-Lacs	186	201	136	61
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	CSS De La Jonquière	335	351	351	108
	CSS des Rives-du-Saguenay	51	83	83	64
	CSS du Lac-Saint-Jean	90	24	21	12
	CSS du Pays-des-Bleuets	100	0	0	0
Capitale-Nationale (03)	CSS de Charlevoix	49	18	7	1
	CSS de la Capitale	332	419	398	316
	CSS de Portneuf	105	105	26	11
	CSS des Découvreurs	248	328	328	240
	CSS des Premières-Seigneuries	117	117	115	115
Mauricie (04)	CSS de l'Énergie	50	20	12	4
	CSS du Chemin-du-Roy	385	825	440	294
Estrie (05)	CSS de la Région-de-Sherbrooke	300	170	100	70
	CSS des Hauts-Cantons	0	248	245	124
	CSS des Sommets	45	125	100	45
Montréal (06)	CSS de la Pointe-de-l'Île	2 083	2 083	1 030	305
	CSS de Montréal	5 919	5 784	2 691	715
	CSS Marguerite-Bourgeoys	1 388	1 554	689	288
Outaouais (07)	CSS au Coeur-des-Vallées	444	444	15	11
	CSS des Draveurs	250	299	13	13
	CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	105	105	2	2
	CSS des Portages-de-l'Outaouais	244	247	0	0
Abitibi-Témiscamingue (08)	CSS de l'Or-et-des-Bois	68	68	9	0
	CSS de Rouyn-Noranda	25	30	5	5
	CSS du Lac-Abitibi	79	35	29	14
	CSS du Lac-Témiscamingue	15	15	3	2
	CSS Harricana	78	66	10	6
Côte-Nord (09)	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	0
	CSS de l'Estuaire	5	0	0	0
	CSS du Fer	96	81	6	4
	CSS du Littoral	0	0	0	0
Nord-du-Québec (10)	CSS de la Baie-James	82	54	1	1

Région administrative	CSS/CS	Nombre 19/09/03	Nombre 20/06/01		
			N total	Légalement qualifiés	Qualifiés ens. préscol-prim.
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	CSS des Chic-Chocs	100	100	5	2
	CSS des Îles	15	0	0	0
	CSS René-Lévesque	142	195	74	36
Chaudière-Appalaches (12)	CSS de la Beauce-Etchemin	20	5	3	2
	CSS de la Côte-du-Sud	255	181	158	130
	CSS des Appalaches	152	189	59	29
	CSS des Navigateurs	230	210	210	210
Laval (13)	CSS de Laval	0	0	0	0
Lanaudière (14)	CSS des Affluents	250	350	102	62
	CSS des Samares	400	769	21	11
Laurentides (15)	CSS de la Rivière-du-Nord	228	295	38	6
	CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	2 136	2 136	610	290
	CSS des Laurentides	216	157	0	0
	CSS Pierre-Neveu	12	12	6	5
Montérégie (16)	CSS de la Vallée-des-Tisserands	97	96	15	5
	CSS de Saint-Hyacinthe	50	20	10	5
	CSS de Sorel-Tracy	258	245	90	37
	CSS des Grandes-Seigneuries	132	115	14	14
	CSS des Hautes-Rivières	425	50	0	0
	CSS des Patriotes	300	300	200	100
	CSS des Trois-Lacs	230	230	180	180
	CSS du Val-des-Cerfs	100	100	90	70
	CSS Marie-Victorin	465	365	187	41
Centre-du-Québec (17)	CSS de la Riveraine	43	20	5	2
	CSS des Bois-Francs	417	428	171	111
	CSS des Chênes	379	529	454	200
CS anglophones	CS Central Québec	0	0	0	0
	CS Eastern Shores	100	10	0	0
	CS Eastern Townships	178	180	42	31
	CS English-Montréal	550	846	700	500
	CS Lester-B.-Pearson	544	547	400	0
	CS New Frontiers	62	71	48	38
	CS Riverside	239	302	283	193
	CS Sir-Wilfrid-Laurier	314	406	406	406
	CS Western Québec	200	150	80	40
Total		22 863	23 789	11 652	5 668

ANNEXE 4

Sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans

Collecte du 23 novembre au 18 décembre 2020

Nombre d'inscriptions refusées et raisons des refus par CSS/CS

Région administrative	CSS/CS	Nombre	Raison				
			NLI(*)	MPE	MRA	OND	Autre
Bas-Saint-Laurent (01)	CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	0					
	CSS des Monts-et-Marées	0					
	CSS des Phares	0					
	CSS du Fleuve-et-des-Lacs	0					
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	CSS De La Jonquière	50	x			x	
	CSS des Rives-du-Saguenay	0					
	CSS du Lac-Saint-Jean	5				x	x
	CSS du Pays-des-Bleuets	0					
Capitale-Nationale (03)	CSS de Charlevoix	0					
	CSS de la Capitale	44	x		x		
	CSS de Portneuf	1					x
	CSS des Découvreurs	43	x			x	
	CSS des Premières-Seigneuries	0					
Mauricie (04)	CSS de l'Énergie	0					
	CSS du Chemin-du-Roy	0					
Estrie (05)	CSS de la Région-de-Sherbrooke	0					
	CSS des Hauts-Cantons	0					
	CSS des Sommets	2					x
Montréal (06)	CSS de la Pointe-de-l'Île	0					
	CSS de Montréal	171	x	x		x	
	CSS Marguerite-Bourgeoys	94				x	
Outaouais (07)	CSS au Coeur-des-Vallées	2	x				
	CSS des Draveurs	10					x
	CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	0					
	CSS des Portages-de-l'Outaouais	57	x				
Abitibi-Témiscamingue (08)	CSS de l'Or-et-des-Bois	0					
	CSS de Rouyn-Noranda	0					
	CSS du Lac-Abitibi	0					
	CSS du Lac-Témiscamingue	0					
	CSS Harricana	0					
Côte-Nord (09)	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	0					
	CSS de l'Estuaire	0					
	CSS du Fer	0					
	CSS du Littoral	0					
Nord-du-Québec (10)	CSS de la Baie-James	0					

Région administrative	CSS/CS	Nombre	Raison				
			NLI(*)	MPE	MRA	OND	Autre
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	CSS des Chic-Chocs	0					
	CSS des Îles	0					
	CSS René-Lévesque	0					
Chaudière-Appalaches (12)	CSS de la Beauce-Etchemin	4					x
	CSS de la Côte-du-Sud	0					
	CSS des Appalaches	0					
	CSS des Navigateurs	10	x			x	x
Laval (13)	CSS de Laval	90	x				
Lanaudière (14)	CSS des Affluents	72	x				
	CSS des Samares	81	x				x
Laurentides (15)	CSS de la Rivière-du-Nord	35	x				
	CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	10	x			x	
	CSS des Laurentides	0					
	CSS Pierre-Neveu	0					
Montérégie (16)	CSS de la Vallée-des-Tisserands	11		x			
	CSS de Saint-Hyacinthe	5	x				x
	CSS de Sorel-Tracy	11	x			x	x
	CSS des Grandes-Seigneuries	93	x				
	CSS des Hautes-Rivières	32	x			x	
	CSS des Patriotes	0					
	CSS des Trois-Lacs	15	x				
	CSS du Val-des-Cerfs	3					x
	CSS Marie-Victorin	238	x				
Centre-du-Québec (17)	CSS de la Riveraine	6				x	x
	CSS des Bois-Francs	2					x
	CSS des Chênes	12	x			x	x
CS anglophones	CS Central Québec	0					
	CS Eastern Shores	0					
	CS Eastern Townships	0					
	CS English-Montréal	1	x				
	CS Lester-B.-Pearson	0					
	CS New Frontiers	0					
	CS Riverside	17					x
	CS Sir-Wilfrid-Laurier	30	x				
	CS Western Québec	0					
Total		1 257					

(*) Entêtes des colonnes du tableau:

NLO:	Nombre de locaux insuffisants
MPE:	Manque de personnel enseignant
MRA:	Manque de ressources additionnelles
OND:	Offre non disponible dans l'école de quartier

ANNEXE 5

Sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans
Collecte du 23 novembre au 18 décembre 2020

Nombre total d'enseignants supplémentaires (en ETP) par CSS/CS occasionné par l'ouverture de classes du niveau préscolaire 4 ans prévues en 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024

Région administrative	CSS/CS	Champ 1			Champ 2			Champ 3		
		2021-22	2022-23	2023-24	2021-22	2022-23	2023-24	2021-22	2022-23	2023-24
Bas-Saint-Laurent (01)	CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	0	0	0	1	1	1	0	0	0
	CSS des Monts-et-Marées	0	0	0	3	1	1	0	0	0
	CSS des Phares	0	0	0	6	0	8	0	0	0
	CSS du Fleuve-et-des-Lacs	0	0	0	4	5	4	0	0	0
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	CSS De La Jonquière	0	0	0	3	3	3	0	0	0
	CSS des Rives-du-Saguenay	0	0	0	2	0	6	0	0	0
	CSS du Lac-Saint-Jean	0	0	0	6	8	11	0	0	0
	CSS du Pays-des-Bleuets	0	0	0	18	20	21	0	0	0
Capitale-Nationale (03)	CSS de Charlevoix	0	0	0	3	0	4	0	0	0
	CSS de la Capitale	0	0	0	6	3	2	0	0	0
	CSS de Portneuf	0	0	0	3	3,13	1,04	0	0	0
	CSS des Découvreurs	0	0	0	1	0	0	0	0	0
	CSS des Premières-Seigneuries	0	0	0	8	8	25	8	8	25
Mauricie (04)	CSS de l'Énergie	0	0	0	6	5	3	0	0	0
	CSS du Chemin-du-Roy	4	4	1	0	0	0	0	0	0
Estrie (05)	CSS de la Région-de-Sherbrooke	0	0	0	6	3	2	0	0	0
	CSS des Hauts-Cantons	0	0	0	2	5	5	0,02	0	0
	CSS des Sommets	4	4	4	0	0,2	0,2	2	2	2
Montréal (06)	CSS de la Pointe-de-l'Île	2	2	2	4	4	4	0	4	4
	CSS de Montréal	0	0	0	18	36	48	0	0	0
	CSS Marguerite-Bourgeoys	4	5	12	0	0	0	0	0	0
Outaouais (07)	CSS au Coeur-des-Vallées	0	0	0	1	2	1	0	0	0
	CSS des Draveurs	0	0	0	15	10	13	0	0	0
	CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	0	0	0	0	1	4	0	0	0
	CSS des Portages-de-l'Outaouais	0	0	0	0	12	7	0	0	0

Région administrative	CSS/CS	Champ 1			Champ 2			Champ 3		
		2021-22	2022-23	2023-24	2021-22	2022-23	2023-24	2021-22	2022-23	2023-24
Abitibi-Témiscamingue (08)	CSS de l'Or-et-des-Bois	0	0	0	0	0	0	2	0	0
	CSS de Rouyn-Noranda	0	0	0	5	0	8	0	0	0
	CSS du Lac-Abitibi	1	1	1	0	0	0	0	0	0
	CSS du Lac-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CSS Harricana	0	0	0	0	4	2	0	0	0
Côte-Nord (09)	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	1	0,5	0,5	0	0	0
	CSS de l'Estuaire	0	0	0	1	1	8	0	0	0
	CSS du Fer	0	0	0	2	1	0	0	0	0
	CSS du Littoral	0	0	0	1	1	0	0	0	0
Nord-du-Québec (10)	CSS de la Baie-James	0	0	0	3	1	2	0	0	0
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	CSS des Chic-Chocs	0	0	0	4	0	0	0	0	0
	CSS des Îles	0	0	0	2	0	0	0	0	0
	CSS René-Lévesque	0	0	0	4	6	6	0	0	0
Chaudière-Appalaches (12)	CSS de la Beauce-Etchemin	0	0	0	3	3	3	0	0	0
	CSS de la Côte-du-Sud	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CSS des Appalaches	0	0	0	2	2	2	1,77	1,77	1,77
	CSS des Navigateurs	0	0	0	26	23	47	0	0	0
Laval (13)	CSS de Laval	0	0	0	5	15	66	0	0	0
Lanaudière (14)	CSS des Affluents	1	2	4	14	75	125	13	12	10
	CSS des Samares	2	4	4	12	23	23	8	16	16
Laurentides (15)	CSS de la Rivière-du-Nord	0	0	0	12	12	16	0	0	0
	CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	0	0	0	14	16	17	0	0	0
	CSS des Laurentides	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CSS Pierre-Neveu	1	1	1	5	5	6	1	2	3
Montérégie (16)	CSS de la Vallée-des-Tisserands	5	6	7	0	5	6	0	0	5
	CSS de Saint-Hyacinthe	0	0	0	5	14,14	29,29	0,05	1,51	3
	CSS de Sorel-Tracy	0	0	0	4	5	5	0	0	0
	CSS des Grandes-Seigneuries	0	0	0	1	1	0	0	0	0
	CSS des Hautes-Rivières	0	0	0	0	0,04	0,04	0	0	0
	CSS des Patriotes	2	2	2	10	10	12	0	0	0
	CSS des Trois-Lacs	0	0	0	3	0	6	0	0	0
	CSS du Val-des-Cerfs	0	0	0	0	8	0	0	0	0
CSS Marie-Victorin	0	0	0	31	62	121	0	0	0	
Centre-du-Québec (17)	CSS de la Riveraine	0	0	0	2	4	4	0	0	0
	CSS des Bois-Francis	1	0	0	3	3	3	0	0	0
	CSS des Chênes	0	0	0	5	15	15	0	0	0

Région administrative	CSS/CS	Champ 1			Champ 2			Champ 3		
		2021-22	2022-23	2023-24	2021-22	2022-23	2023-24	2021-22	2022-23	2023-24
CS anglophones	CS Central Québec	0	0	0	3	3	3	0	0	0
	CS Eastern Shores	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CS Eastern Townships	0	0	0	4	3	0	0	0	0
	CS English-Montréal	0	0	0	6	3	4	0	0	0
	CS Lester-B.-Pearson	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CS New Frontiers	0	0	0	0	0	1	0	0	0
	CS Riverside	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CS Sir-Wilfrid-Laurier	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CS Western Québec	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total		26,8	31,3	38,2	308,9	455,0	715,1	35,8	47,3	69,8

ANNEXE 6

Sondage sur le plan de déploiement de l'éducation préscolaire 4 ans

Collecte du 23 novembre au 18 décembre 2020

Nombre total d'enseignants admissibles à la retraite selon le champ d'enseignement et l'année scolaire (2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) par CSS/CS

Région administrative	CSS/CS	Champ 1				Champ 2				Champ 3			
		2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Bas-Saint-Laurent (01)	CSS de Kamouraska-Rivière-du-Loup	2	2	1	2	1	1	1	1	3	3	4	5
	CSS des Monts-et-Marées	0	0	1	0	1	0	0	0	2	0	0	2
	CSS des Phares	0	0	2	5	0	1	2	1	2	2	1	4
	CSS du Fleuve-et-des-Lacs	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2	3
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	CSS De La Jonquière	1	3	0	2	2	0	0	0	1	1	2	1
	CSS des Rives-du-Saguenay	1	3	3	2	1	1	5	1	1	5	6	11
	CSS du Lac-Saint-Jean	0	1	0	0	0	0	0	0	2	1	5	2
	CSS du Pays-des-Bleuets	2	1	0	1	5	1	0	3	7	3	4	5
Capitale-Nationale (03)	CSS de Charlevoix	2	0	0	1	0	0	2	0	3	0	1	2
	CSS de la Capitale	3	0	0	1	0	0	2	2	6	4	9	14
	CSS de Portneuf	0	0	1	1	1	1	1	3	1	2	6	3
	CSS des Découvreurs	2	1	1	1	3	3	2	2	4	2	4	6
	CSS des Premières-Seigneuries	3	3	3	1	3	0	2	0	11	8	12	5
Mauricie (04)	CSS de l'Énergie	1	0	1	2	0	1	1	2	3	2	5	5
	CSS du Chemin-du-Roy	1	2	1	1	1	1	0	4	3	1	4	8
Estrie (05)	CSS de la Région-de-Sherbrooke	4	3	4	4	1	2	3	0	5	11	13	13
	CSS des Hauts-Cantons	1	2	1	1	2	1	0	4	2	6	0	6
	CSS des Sommets	3	1	1	2	1	2	3	1	7	7	7	3
Montréal (06)	CSS de la Pointe-de-l'Île	2	1	1	2	1	0	0	0	7	1	2	6
	CSS de Montréal	49	10	5	22	26	8	8	10	68	30	31	52
	CSS Marguerite-Bourgeoys	3	2	6	4	2	3	8	4	17	14	20	26
Outaouais (07)	CSS au Coeur-des-Vallées	0	0	2	1	0	0	0	2	0	0	0	4
	CSS des Draveurs	2	3	4	7	0	1	6	8	2	5	9	16
	CSS des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	0	0	0	0	1	1	1	1	0	0	0	3
	CSS des Portages-de-l'Outaouais	0	0	0	0	1	0	0	2	3	1	4	7

Région administrative	CSS/CS	Champ 1				Champ 2				Champ 3			
		2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
Abitibi-Témiscamingue (08)	CSS de l'Or-et-des-Bois	0	1	0	1	1	0	0	1	2	2	0	3
	CSS de Rouyn-Noranda	0	0	0	1	1	0	0	1	0	1	3	0
	CSS du Lac-Abitibi	0	0	1	0	0	0	1	1	1	5	2	6
	CSS du Lac-Témiscamingue	0	0	0	0	0	0	1	0	2	2	2	3
	CSS Harricana	0	0	0	1	1	0	2	1	0	0	3	2
Côte-Nord (09)	CSS de la Moyenne-Côte-Nord	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	CSS de l'Estuaire	1	0	2	5	1	1	0	0	5	5	5	5
	CSS du Fer	1	2	2	1	1	2	3	1	4	4	4	4
	CSS du Littoral	0	1	0	0	0	1	0	0	2	1	0	0
Nord-du-Québec (10)	CSS de la Baie-James	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	CSS des Chic-Chocs	2	2	2	2	1	1	1	1	1	1	1	2
	CSS des Îles	0	0	0	0	0	0	0	1	2	0	1	1
	CSS René-Lévesque	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Chaudière-Appalaches (12)	CSS de la Beauce-Etchemin	3	4	7	8	1	3	5	6	10	14	21	35
	CSS de la Côte-du-Sud	0	0	1	0	0	0	0	0	0	0	1	1
	CSS des Appalaches	1	0	1	2	0	0	0	1	0	0	1	0
	CSS des Navigateurs	1	1	4	3	2	7	4	3	4	9	16	20
Laval (13)	CSS de Laval	1	4	5	12	1	5	4	8	5	10	13	13
Lanaudière (14)	CSS des Affluents	6	1	1	3	2	0	2	1	30	6	6	15
	CSS des Samares	2	1	1	3	2	0	0	3	2	4	3	9
Laurentides (15)	CSS de la Rivière-du-Nord	3	4	4	2	1	5	6	6	12	8	12	21
	CSS de la Seigneurie-des-Mille-Îles	3	5	8	10	5	8	11	14	7	14	25	34
	CSS des Laurentides	1	1	2	1	1	0	0	0	1	0	3	3
	CSS Pierre-Neveu	1	0	0	1	0	1	1	2	1	1	2	3
Montérégie (16)	CSS de la Vallée-des-Tisserands	3	2	2	4	1	1	0	0	4	8	7	4
	CSS de Saint-Hyacinthe	0	1	5	4	2	0	1	0	3	1	1	9
	CSS de Sorel-Tracy	0	0	3	2	0	2	1	1	2	0	2	7
	CSS des Grandes-Seigneuries	1	2	2	1	5	0	0	3	8	5	5	4
	CSS des Hautes-Rivières	1	3	3	2	3	1	1	1	5	4	4	7
	CSS des Patriotes	7	7	6	7	7	3	6	4	14	15	12	17
	CSS des Trois-Lacs	0	1	4	2	0	0	3	2	0	1	4	5
	CSS du Val-des-Cerfs	3	0	1	5	1	1	1	4	6	7	9	15
CSS Marie-Victorin	2	8	4	5	1	3	4	5	5	10	9	15	
Centre-du-Québec (17)	CSS de la Riveraine	0	0	1	0	0	1	1	0	1	1	2	5
	CSS des Bois-Francs	0	1	1	0	0	1	2	2	4	2	2	6
	CSS des Chênes	1	0	0	0	1	0	0	1	2	2	2	1

Région administrative	CSS/CS	Champ 1				Champ 2				Champ 3			
		2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24	2020-21	2021-22	2022-23	2023-24
CS anglophones	CS Central Québec	0	1	1	2	1	4	4	5	6	8	10	14
	CS Eastern Shores	0	0	0	0	1	0	2	1	0	0	0	0
	CS Eastern Townships	3	0	3	1	3	5	9	6	6	5	12	7
	CS English-Montréal	2	6	4	1	3	4	2	0	6	19	17	8
	CS Lester-B.-Pearson	4	4	6	0	3	4	6	0	25	31	44	0
	CS New Frontiers	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1
	CS Riverside	4	0	1	3	4	3	1	0	4	3	1	0
	CS Sir-Wilfrid-Laurier	17	17	18	19	3	4	4	4	27	33	39	44
	CS Western Québec	5	4	3	3	0	0	0	0	1	1	2	1
Total		163	122	147	180	113	99	137	141	381	354	459	565

Annexe 7 : Plan de déploiement des classes du préscolaire 4 ans

Le tableau ci-dessous présente la répartition des prévisions de la population âgée de 4 ans au 30 septembre, selon les régions administratives et les CS anglophones.

Tableau A - Prévisions de la population âgée de 4 ans au 30 septembre 2020 (années 2019-2020, 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023, 2023-2024) et effectifs du préscolaire 4 ans à temps plein en 2019-2020 selon les régions administratives et les CS anglophones

Région administrative	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024	Δ (2023-2024 vs 2019-2020) %	Effectifs*	Taux de fréq. (%)**
Bas-Saint-Laurent (01)	1 808	1 831	1 720	1 710	1 702	-5,9	488	27,0
Saguenay-Lac-Saint-Jean (02)	2 793	2 658	2 570	2 549	2 461	-11,9	444	15,9
Capitale-Nationale (03)	7 664	7 506	7 302	7 159	7 234	-5,6	488	6,4
Mauricie (04)	2 491	2 452	2 490	2 373	2 434	-2,3	445	17,9
Estrie (05)	3 117	3 136	3 048	3 081	3 125	0,3	195	6,3
Montréal (06)	17 000	16 808	16 511	16 406	15 622	-8,1	1 921	11,3
Outaouais (07)	4 051	3 900	3 712	3 671	3 755	-7,3	352	8,7
Abitibi-Témiscamingue (08)	1 565	1 651	1 518	1 472	1 560	-0,3	346	22,1
Côte-Nord (09)	948	886	858	838	855	-9,8	194	20,5
Nord-du-Québec (10)	149	142	133	131	138	-7,4	12	8,1
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	634	595	620	611	629	-0,8	237	37,4
Chaudière-Appalaches (12)	4 689	4 622	4 434	4 341	4 395	-6,3	344	7,3
Laval (13)	3 838	3 999	3 763	3 828	3 761	-2,0	129	3,4
Lanaudière (14)	5 448	5 544	5 361	5 470	5 575	2,3	265	4,9
Laurentides (15)	6 431	6 526	6 361	6 323	6 466	0,5	367	5,7
Montérégie (16)	15 594	15 869	15 155	15 377	15 685	0,6	994	6,4
Centre-du-Québec (17)	2 505	2 502	2 499	2 489	2 608	4,1	205	8,2
CS Anglophones	28 853	28 496	27 748	27 303	27 687	-4,0	1 397	4,8
Total	109 578	109 123	105 803	105 132	105 692	-3,5	8 823	8,1

Sources : MEES, DIS, Portail informationnel, système Charlemagne, données au 2020-01-31 et RAMQ

* Effectifs au bilan 3 pour l'année 2019-2020.

** Le taux de fréquentation est la proportion de l'effectif par rapport à l'estimation de la population de 4 ans.

Les trois tableaux et les trois figures qui suivent présentent le plan de déploiement des classes d 4 ans pour les années 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 selon l'IMSE¹ et selon les régions administratives et les CS anglophones, à partir des informations transmises par les CSS/CS lors du sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020.

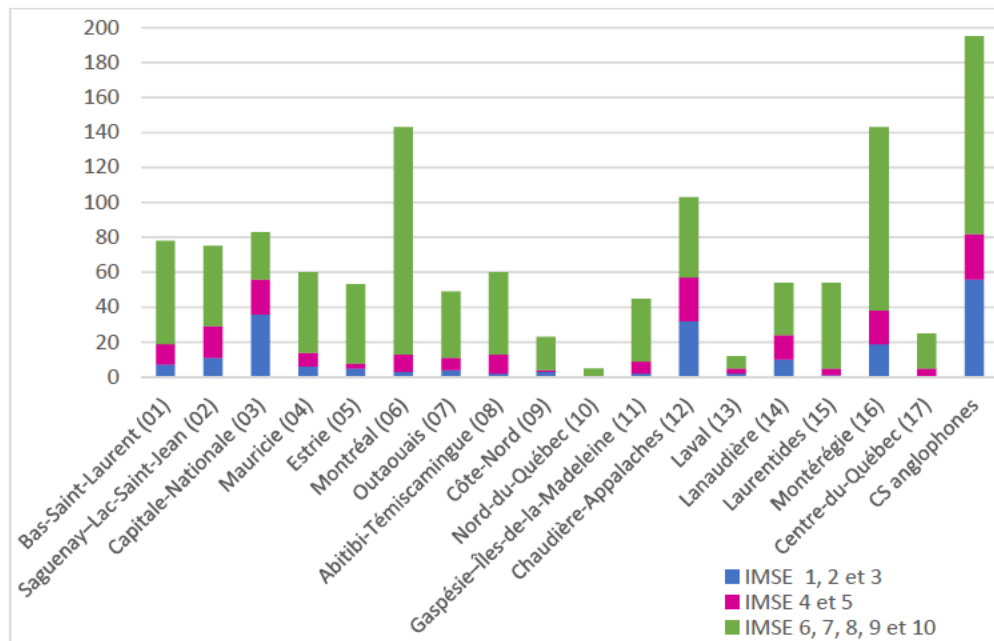
¹ IMSE : Indice de milieu socio-économique.

Tableau B – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année 2021-2022 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)

Région administrative	IMSE 1, 2 et 3	IMSE 4 et 5	IMSE 6, 7, 8, 9 et 10	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	7	12	59	78
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	11	18	46	75
Capitale-Nationale (03)	36	20	27	83
Mauricie (04)	6	8	46	60
Estrie (05)	5	3	45	53
Montréal (06)	3	10	130	143
Outaouais (07)	4	7	38	49
Abitibi-Témiscamingue (08)	2	11	47	60
Côte-Nord (09)	3	1	19	23
Nord-du-Québec (10)	0	0	5	5
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11)	2	7	36	45
Chaudière-Appalaches (12)	32	25	46	103
Laval (13)	2	3	7	12
Lanaudière (14)	10	14	30	54
Laurentides (15)	1	4	49	54
Montérégie (16)	19	19	105	143
Centre-du-Québec (17)	0	5	20	25
CS anglophones	56	26	113	195
Total général	199	193	868	1 260

Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

Figure A – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année 2021-2022 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)



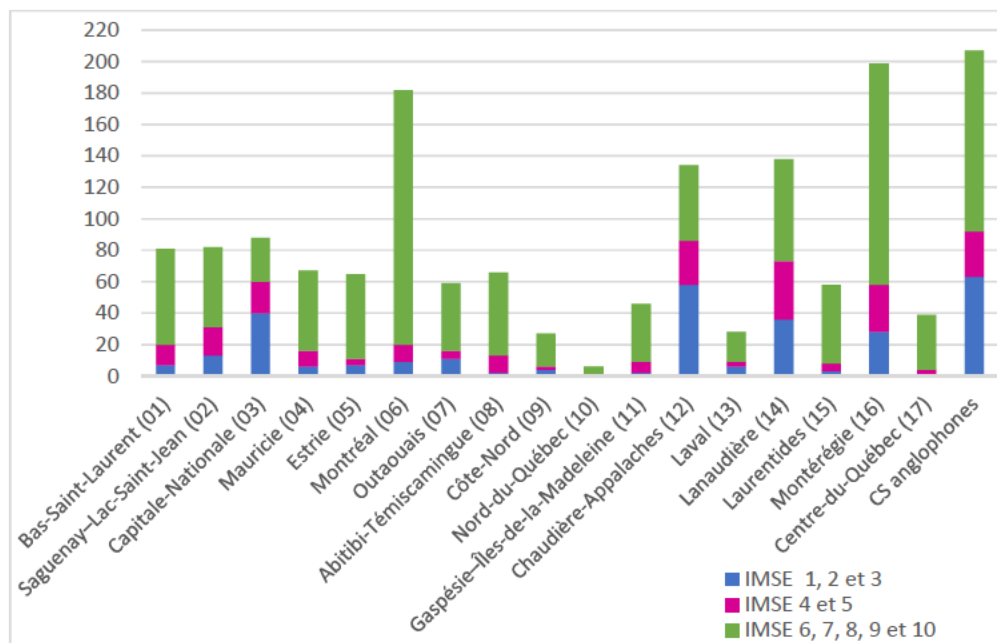
Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

Tableau C – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année 2022-2023 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)

Région administrative	IMSE 1, 2 et 3	IMSE 4 et 5	IMSE 6, 7, 8, 9 et 10	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	7	13	61	81
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	13	18	51	82
Capitale-Nationale (03)	40	20	28	88
Mauricie (04)	6	10	51	67
Estrie (05)	7	4	54	65
Montréal (06)	9	11	162	182
Outaouais (07)	11	5	43	59
Abitibi-Témiscamingue (08)	2	11	53	66
Côte-Nord (09)	4	2	21	27
Nord-du-Québec (10)	0	0	6	6
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	2	7	37	46
Chaudière-Appalaches (12)	58	28	48	134
Laval (13)	6	3	19	28
Lanaudière (14)	36	37	65	138
Laurentides (15)	3	5	50	58
Montérégie (16)	28	30	141	199
Centre-du-Québec (17)	0	4	35	39
CS anglophones	63	29	115	207
Total général	295	237	1 040	1 572

Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

Figure B – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année 2022-2023 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)



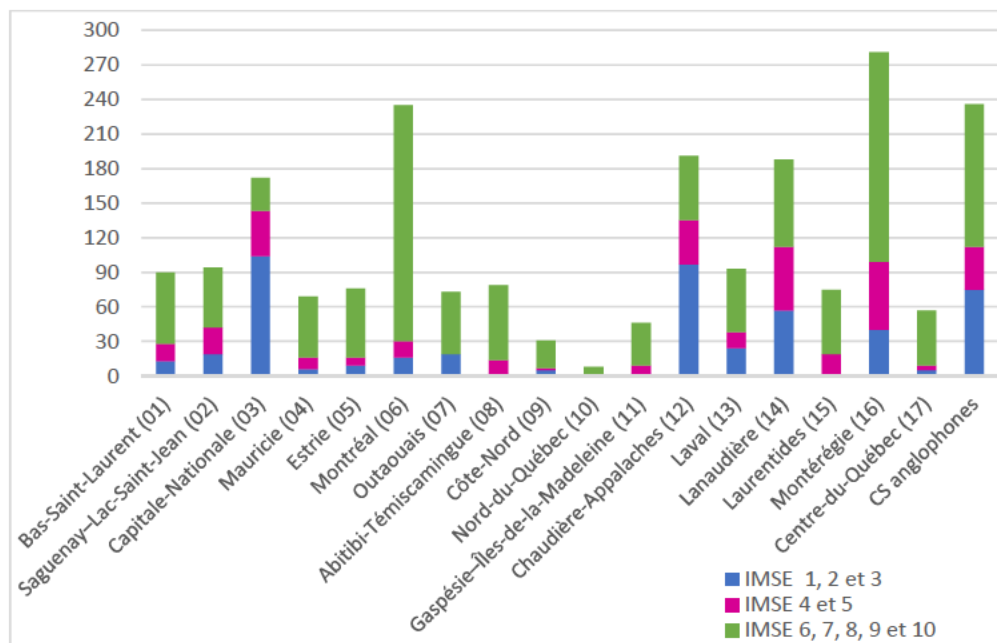
Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

Tableau D – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année 2023-2024 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)

Région administrative	IMSE 1, 2 et 3	IMSE 4 et 5	IMSE 6, 7, 8, 9 et 10	Total
Bas-Saint-Laurent (01)	13	15	62	90
Saguenay–Lac-Saint-Jean (02)	19	23	52	94
Capitale-Nationale (03)	104	29	39	172
Mauricie (04)	6	10	53	69
Estrie (05)	9	7	60	76
Montréal (06)	16	14	205	235
Outaouais (07)	19	0	54	73
Abitibi-Témiscamingue (08)	2	12	65	79
Côte-Nord (09)	5	2	24	31
Nord-du-Québec (10)	0	1	7	8
Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (11)	2	7	37	46
Chaudière-Appalaches (12)	97	38	56	191
Laval (13)	24	14	55	93
Lanaudière (14)	57	55	76	188
Laurentides (15)	1	18	56	75
Montérégie (16)	40	59	182	281
Centre-du-Québec (17)	5	4	48	57
CS anglophones	75	37	124	236
Total général	494	355	1 245	2 094

Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

Figure C – Répartition des prévisions du nombre de classes du préscolaire 4 ans pour l’année 2023-2024 selon l’IMSE et selon les régions administratives et les CS anglophones (plan de déploiement)



Source : Sondage déploiement-infrastructures de septembre 2020

**Maternelle 4 ans à temps plein
Déploiement final 19-20 et 20-21**

	Code	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Déploiement final 2019-2020				Déploiement final 2020-2021					
			IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL (Incluant les classes multi)	Classes Multi	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL (Incluant les classes multi)	Classes multi
Région 01 – Bas-Saint-Laurent	711	des Monts-et-Marées	12	0	0	12	3	18		1	19	8
	712	des Phares	11	0	0	11	2	14	2	3	19	6
	713	du Fleuve-et-des-Lacs	4	3	0	7	4	8	3		11	4
	714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	10	1	0	11	4	15	3		18	5
	TOTAL RÉGION 01			37	4	0	41	13	55	8	4	67
Région 02 – Saguenay – Lac-Saint- Jean	721	du Pays-des-Bleuets	8	0	0	8	2	9	5		14	9
	722	du Lac-Saint-Jean	8	1	0	9	1	9	1		10	3
	723	des Rives-du-Saguenay	10	6	3	19	1	11	9	6	26	2
	724	De La Jonquière	6	0	0	6	0	8		2	10	1
	TOTAL RÉGION 02			32	7	3	42	4	37	15	8	60
Région 03 – Capitale-Nationale	731	de Charlevoix	1	3	0	4	1	3	5		8	0
	732	de la Capitale	16	0	0	16	1	16	2	4	22	0
	733	des Découvreurs	1	1	5	7	0	3	2	8	13	0
	734	des Premières-Seigneuries	5	3	0	8	0	3	5	17	25	2
	735	de Portneuf	4	0	1	5	1	7	1	5	13	4
TOTAL RÉGION 03			27	7	6	40	3	32	15	34	81	6
Région 04 – Mauricie	741	du Chemin-du-Roy	21	0	0	21	0	23	3	4	30	1
	742	de l'Énergie	13	0	0	13	1	17	3	1	21	9
	TOTAL RÉGION 04			34	0	0	34	1	40	6	5	51
Région 05 – Estrie	751	des Hauts-Cantons	4	0	0	4	0	10			10	2
	752	de la Région-de-Sherbrooke	9	0	0	9	0	10	2	2	14	0
	753	des Sommets	11	0	0	11	2	17			17	6
	TOTAL RÉGION 05			24	0	0	24	2	37	2	2	41
Région 06 – Montréal	761	de la Pointe-de-l'Île	20	0	0	20	1	20			20	0
	762	de Montréal	33	0	0	33	4	60	2		62	3
	763	Marguerite-Bourgeoys	23	0	0	23	0	23			23	0
	TOTAL RÉGION 06			76	0	0	76	5	103	2	0	105
Région 07 – Outaouais	771	des Draveurs	7	0	0	7	0	14		1	15	0
	772	des Portages-de-l'Outaouais	10	0	0	10	0	11			11	0
	773	au Cœur-des-Vallées	6	0	0	6	0	7			7	1
	774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	15	0	0	15	5	15			15	5
	TOTAL RÉGION 07			38	0	0	38	5	47	0	1	48

	Code	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Déploiement final 2019-2020				Déploiement final 2020-2021					
			IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL (Incluant les classes multi)	Classes Multi	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL (Incluant les classes multi)	Classes multi
Région 08 – Abitibi-Témiscamingue	781	du Lac-Témiscamingue	2	1	0	3	0	3	1		4	0
	782	de Rouyn-Noranda	6	0	0	6	0	9	4	1	14	1
	783	Harricana	4	1	1	6	1	7	1	1	9	1
	784	de l'Or-et-des-Bois	8	0	0	8	1	11	2		13	3
	785	du Lac-Abitibi	10	1	0	11	4	10	1		11	5
	TOTAL RÉGION 08			30	3	1	34	6	40	9	2	51
Région 09 – Côte-Nord	689	du Littoral	3	0	0	3	0	2			2	0
	791	de l'Estuaire	5	0	0	5	1	5			5	0
	792	du Fer	6	0	0	6	0	9		1	10	2
	793	de la Moyenne-Côte-Nord	1	0	2	3	1	2		1	3	2
	TOTAL RÉGION 09			15	0	2	17	2	18	0	2	20
Région 10 – Nord-du-Québec	801	de la Baie-James	1	0	0	1	0	2			2	0
	TOTAL RÉGION 10			1	0	0	1	0	2	0	0	2
Région 11 – Gaspésie – Îles-de-la- Madeleine	811	des Îles	0	1	1	2	1	0	1	1	2	1
	812	des Chic-Chocs	13	0	0	13	4	11	0		11	3
	813	René-Lévesque	15	1	0	16	6	16			16	8
	TOTAL RÉGION 11			28	2	1	31	11	27	1	1	29
Région 12 – Chaudière-Appalaches	821	de la Côte-du-Sud	6	1	0	7	0	9	3	2	14	1
	822	des Appalaches	4	3	1	8	4	5	6	1	12	5
	823	de la Beauce-Etchemin	15	1	1	17	1	18	4	1	23	3
	824	des Navigateurs	4	0	0	4	0	6	3	5	14	1
	TOTAL RÉGION 12			29	5	2	36	5	38	16	9	63
Région 13 – Laval	831	de Laval	6	0	0	6	0	6	1		7	0
	TOTAL RÉGION 13			6	0	0	6	0	6	1	0	7
Région 14 – Lanaudière	841	des Affluents	5	0	0	5	0	8	3	3	14	0
	842	des Samares	14	0	0	14	0	16			16	0
	TOTAL RÉGION 14			19	0	0	19	0	24	3	3	30
Région 15 – Laurentides	851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	7	0	0	7	0	10	1		11	0
	852	de la Rivière-du-Nord	5	0	0	5	0	8	1		9	0
	853	des Laurentides	8	0	0	8	0	9			9	0
	854	Pierre-Neveu	9	0	0	9	4	11			11	5
	TOTAL RÉGION 15			29	0	0	29	4	38	2	0	40

	Code	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Déploiement final 2019-2020					Déploiement final 2020-2021				
			IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL (Incluant les classes multi)	Classes Multi	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL (Incluant les classes multi)	Classes multi
Région 16 – Montérégie	861	de Sorel-Tracy	2	0	0	2	0	4			4	0
	862	de Saint-Hyacinthe	18	0	0	18	1	19	1	2	22	5
	863	des Hautes-Rivières	9	1	0	10	1	10	2		12	1
	864	Marie-Victorin	5	0	0	5	0	11	1		12	0
	865	des Patriotes	5	0	0	5	0	9	2	7	18	1
	866	du Val-des-Cerfs	6	0	0	6	1	7			7	4
	867	des Grandes-Seigneuries	6	1	0	7	0	7	1		8	0
	868	de la Vallée-des-Tisserands	9	0	0	9	0	9	1		10	1
	869	des Trois-Lacs	2	1	0	3	0	2	1		3	0
	TOTAL RÉGION 16			62	3	0	65	3	78	9	9	96
Région 17 – Centre-du-Québec	871	de la Riveraine	4	1	0	5	0	5	1		6	1
	872	des Bois-Francis	6	0	1	7	1	11	1	2	14	4
	873	des Chênes	4	0	0	4	0	5			5	0
	TOTAL RÉGION 17			14	1	1	16	1	21	2	2	25
Réseau anglophone	881	Central Québec	4	0	0	4	1	5	1		6	0
	882	Eastern Shores	6	0	0	6	2	5	1	1	7	2
	883	Eastern Townships	8	0	0	8	0	15			15	1
	884	Riverside	5	0	1	6	0	8		2	10	0
	885	Sir-Wilfrid-Laurier	16	2	0	18	0	19	7	8	34	2
	886	Western Québec	10	0	0	10	1	13	0	1	14	1
	887	English-Montréal	28	0	0	28	1	42			42	0
	888	Lester-B.-Pearson	12	1	2	15	0	15	6	15	36	0
	889	New Frontiers	14	2	0	16	1	14	1		15	1
	TOTAL CS ANGLOPHONES			103	5	3	111	6	136	16	27	179
Grands totaux			604	37	19	660	71	779	107	109	995	136
								78%	11%	11%		

			Distribution finale maternelle 4 ans 2021-2022				
	Code	Centre de services scolaire ou commission scolaire	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 4-5	IMSE 1 à 3	TOTAL (incluant les classes multi)	Classes multi
Région 01 – Bas-Saint-Laurent	711	des Monts-et-Marées	19	0	0	19	9
	712	des Phares	13	2	3	18	5
	713	du Fleuve-et-des-Lacs	9	7	0	16	12
	714	de Kamouraska-Rivière-du-Loup	18	3	2	23	5
	TOTAL RÉGION 01			59	12	5	76
Région 02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	721	du Pays-des-Bleuets	14	5	0	19	10
	722	du Lac-Saint-Jean	11	2	3	16	3
	723	des Rives-du-Saguenay	14	8	5	27	4
	724	De La Jonquière	9	1	2	12	2
	TOTAL RÉGION 02			48	16	10	74
Région 03 – Capitale-Nationale	731	de Charlevoix	4	4	0	8	2
	732	de la Capitale	17	5	11	33	0
	733	des Découvreurs	2	2	14	18	0
	734	des Premières-Seigneuries	2	7	22	31	0
	735	de Portneuf	7	3	6	16	4
	TOTAL RÉGION 03			32	21	53	106
Région 04 – Mauricie	741	du Chemin-du-Roy	29	6	5	40	5
	742	de l'Énergie	21	5	2	28	13
	TOTAL RÉGION 04			50	11	7	68
Région 05 – Estrie	751	des Hauts-Cantons	14	1	0	15	1
	752	de la Région-de-Sherbrooke	13	3	4	20	0
	753	des Sommets	20	1	0	21	4
	TOTAL RÉGION 05			47	5	4	56
Région 06 – Montréal	761	de la Pointe-de-l'Île	28	0	0	28	0
	762	de Montréal	85	4	2	91	7
	763	Marguerite-Bourgeoys	22	3	2	27	0
	TOTAL RÉGION 06			135	7	4	146
Région 07 – Outaouais	771	des Draveurs	19	7	4	30	0
	772	des Portages-de-l'Outaouais	11	0	0	11	0
	773	au Cœur-des-Vallées	8	0	0	8	1
	774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	18	0	0	18	8
	TOTAL RÉGION 07			56	7	4	67
Région 08 – Abitibi-Témiscamingue	781	du Lac-Témiscamingue	6	1	0	7	2
	782	de Rouyn-Noranda	12	4	2	18	2
	783	Harricana	8	1	1	10	1
	784	de l'Or-et-des-Bois	10	5	0	15	3
	785	du Lac-Abitibi	9	2	0	11	2
	TOTAL RÉGION 08			45	13	3	61
Région 09 – Côte-Nord	689	du Littoral	2	0	0	2	1
	791	de l'Estuaire	5	1	0	6	0
	792	du Fer	10	0	1	11	3
	793	de la Moyenne-Côte-Nord	2	0	1	3	2
	TOTAL RÉGION 09			19	1	2	22
Région 10 – Nord-du-Québec	801	de la Baie-James	5	0	0	5	1
	TOTAL RÉGION 10			5	0	0	5
Région 11 – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine	811	des Îles	2	1	1	4	1
	812	des Chic-Chocs	15	1	0	16	6
	813	René-Lévesque	19	2	0	21	12
	TOTAL RÉGION 11			36	4	1	41
Région 12 – Chaudière-Appalaches	821	de la Côte-du-Sud	11	9	2	22	1
	822	des Appalaches	6	6	2	14	3
	823	de la Beauce-Etchemin	19	3	4	26	0
	824	des Navigateurs	7	6	14	27	2
	TOTAL RÉGION 12			43	24	22	89
Région 13 – Laval	831	de Laval	7	2	3	12	0
	TOTAL RÉGION 13			7	2	3	12

Région 14 – Lanaudière	841	des Affluents	12	10	8	30	0
	842	des Samares	21	1	0	22	0
	TOTAL RÉGION 14		33	11	8	52	0
Région 15 – Laurentides	851	de la Seigneurie-des-Mille-Îles	13	2	0	15	0
	852	de la Rivière-du-Nord	8	3	1	12	1
	853	des Laurentides	10	0	1	11	2
	854	Hautes-Laurentides	12	0	0	12	6
	TOTAL RÉGION 15		43	5	2	50	9
Région 16 – Montérégie	861	de Sorel-Tracy	6	0	0	6	0
	862	de Saint-Hyacinthe	23	2	2	27	8
	863	des Hautes-Rivières	11	2	1	14	0
	864	Marie-Victorin	25	2	4	31	0
	865	des Patriotes	13	2	19	34	3
	866	du Val-des-Cerfs	9	0	1	10	1
	867	des Grandes-Seigneuries	8	3	0	11	3
	868	de la Vallée-des-Tisserands	15	0	1	16	0
	869	des Trois-Lacs	5	1	2	8	0
	TOTAL RÉGION 16		115	12	30	157	15
Région 17 – Centre-du-Québec	871	de la Riveraine	8	3	0	11	1
	872	des Bois-Francs	16	3	2	21	6
	873	des Chênes	12	3	0	15	0
	TOTAL RÉGION 17		36	9	2	47	7
Réseau anglophone	881	Central Québec	5	1	3	9	3
	882	Eastern Shores	8	0	0	8	5
	883	Eastern Townships	18	1	0	19	1
	884	Riverside	9	0	4	13	0
	885	Sir-Wilfrid-Laurier	20	17	8	45	4
	886	Western Québec	12	2	0	14	2
	887	English-Montréal	44	4	0	48	9
	888	Lester-B.-Pearson	16	4	21	41	0
	889	New Frontiers	18	1	0	19	4
	TOTAL CS ANGLOPHONES		150	30	36	216	28

959	190	196	1345	196
71%	14%	14%		

Maternelle 4 ans à temps plein
Planification du déploiement des CSS/CS (2022-2023 à 2025-2026)

MAJ 2021-12-10

Projection du déploiement des classes de maternelles 4 ans

	Code	Centre de services scolaire ou commission scolaire	Nombre de classes déclarées en 2021-2022 (2 juillet 2021)	Nombre total de classes projetées le 11 juin 2021	Déploiement 2022-2023				Déploiement 2023-2024				Déploiement 2024-2025				Déploiement 2025-2026			
					IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 05-avr	IMSE 1 à 3	TOTAL de classes	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 05-avr	IMSE 1 à 3	TOTAL de classes	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 05-avr	IMSE 1 à 3	TOTAL de classes	IMSE 6 à 10 ou sans IMSE	IMSE 05-avr	IMSE 1 à 3	TOTAL de classes
Région 01 – Bas-Saint-Laurent	711	des Monts-et-Marés	20	23	21	0	1	22	22	0	1	23	22	0	1	23	22	0	1	23
	712	des Phares	17	29	15	2	5	22	14	5	10	29	14	5	10	29	14	5	10	29
	713	du Fleuve-et-des-Lacs	17	15	9	7	0	16	9	6	0	15	9	7	0	16	9	6	0	15
	714	de Kamouraska-Riv. St-Jean	24	28	16	4	4	24	16	4	5	25	16	4	8	28	16	4	8	28
	TOTAL RÉGION 01			78	95	61	13	10	84	61	15	16	92	61	16	19	96	61	15	19
Région 02 – Saguenay – Lac-Saint-Jean	721	du Pays-des-Blues	20	21	15	5	1	21	15	5	1	21	15	5	1	21	15	5	1	21
	722	du Lac-Saint-Jean	16	22	13	3	2	18	15	5	2	22	15	5	2	22	15	5	2	22
	723	des Rives-du-Saguenay	28	35	12	11	7	30	12	13	10	35	12	13	10	35	12	13	10	35
	724	De La Jonquière	14	18	9	1	5	15	10	1	6	17	10	1	6	17	10	1	7	18
	TOTAL RÉGION 02			78	96	49	20	15	84	52	24	19	95	52	24	19	95	52	24	20
Région 03 – Capitale-Nationale	731	de Charlevoix	8	18	3	9	0	12	3	11	0	14	4	11	0	15	5	13	0	18
	732	de la Capitale	33	51	19	6	19	44	22	8	21	51	22	8	21	51	22	8	21	51
	733	des Découvreurs	18	18	2	2	14	18	2	2	23	27	2	2	23	27	2	2	23	27
	734	des Premières-Seigneuries	30	95	2	7	23	32	3	11	49	63	3	11	49	63	3	12	53	68
	735	de Portneuf	16	25	9	3	8	20	7	3	11	21	8	3	13	24	8	3	14	25
TOTAL RÉGION 03			105	207	35	27	64	126	37	35	104	176	39	35	106	180	40	38	111	189
Région 04 – Mauricie	741	du Chemin-du-Roy	40	45	29	6	5	40	30	9	5	44	31	9	5	45	31	9	5	45
	742	de l'Énergie	28	37	23	6	2	31	24	6	2	32	26	7	2	35	27	8	2	37
	TOTAL RÉGION 04			68	82	52	12	7	71	54	15	7	76	57	16	7	80	58	17	7
Région 05 – Estrie	751	des Hauts-Cantons	15	24	16	1	2	19	21	1	2	24	21	1	2	24	21	1	2	24
	752	de la Région-de-Sherbrooke	20	25	15	3	5	23	16	3	6	25	18	3	6	27	18	3	6	27
	753	des Sommets	21	30	23	0	0	23	25	0	0	25	25	3	0	28	25	3	2	30
	TOTAL RÉGION 05			56	79	54	4	7	65	62	4	8	74	64	7	8	79	64	7	10
Région 06 – Montréal	761	de la Pointe-de-l'Île	28	56	32	0	0	32	36	0	0	36	48	0	0	48	56	0	0	56
	762	de Montréal	85	216	95	4	2	101	150	8	4	162	172	12	4	188	195	15	6	216
	763	Marguerite-Bourgeoys	27	41	26	3	3	32	28	3	7	38	30	3	8	41	30	3	8	41
	TOTAL RÉGION 06			140	313	153	7	5	165	214	11	11	236	250	15	12	277	281	18	14
Région 07 – Outaouais	771	des Draveurs	30	50	18	8	11	37	27	9	14	50	27	9	14	50	27	9	14	50
	772	des Portages-de-l'Outaouais	11	30	15	0	8	23	15	0	8	23	15	0	15	30	15	0	15	30
	773	au Cœur-des- Vallées	8	21	10	0	0	10	13	0	0	13	17	0	0	17	20	1	0	21
	774	des Hauts-Bois-de-l'Outaouais	18	21	19	0	0	19	21	0	0	21	21	0	0	21	21	0	0	21
	TOTAL RÉGION 07			67	122	62	8	19	89	76	9	22	107	80	9	29	118	83	10	29
Région 08 – Abitibi-Témiscamingue	781	du Lac-Témiscamingue	6	8	7	1	0	8	7	1	0	8	7	1	0	8	7	1	0	8
	782	de Rouyn-Noranda	18	20	13	5	2	20	13	5	2	20	13	5	2	20	13	5	2	20
	783	Harricana	10	13	8	1	1	10	9	1	1	11	10	1	1	12	11	1	1	13

	784	de l'Or-et-des-Bois	15	17	13	2	0	15	14	2	0	16	15	2	0	17	15	2	0	17
	785	du Lac-Abitibi	10	12	10	2	0	12	10	2	0	12	10	2	0	12	10	2	0	12
	TOTAL RÉGION 08		59	70	51	11	3	65	53	11	3	67	55	11	3	69	56	11	3	70
Région 09 – Côte-Nord	689	du Littoral	2	2	2	0	0	2	2	0	0	2	2	0	0	2	2	0	0	2
	791	de l'Estuaire	6	11	6	2	0	8	7	2	1	10	7	3	1	11	7	3	1	11
	792	du Fer	11	14	12	0	1	13	12	1	1	14	12	1	1	14	12	1	1	14
	793	de la Moyenne-Côte	4	4	2	0	2	4	2	0	2	4	2	0	2	4	2	0	2	4
	TOTAL RÉGION 09		23	31	22	2	3	27	23	3	4	30	23	4	4	31	23	4	4	31
Région 10 – Nord-du-Québec	801	de la Baie-James	5	8	6	0	0	6	6	1	0	7	6	1	0	7	7	1	0	8
	TOTAL RÉGION 10		5	8	6	0	0	6	6	1	0	7	6	1	0	7	7	1	0	8
Région 11 – Gaspésie – Îles- de-la-Madeleine	811	des Îles	4	5	1	1	2	4	1	1	2	4	1	1	2	4	1	1	3	5
	812	des Chic-Chocs	15	15	15	1	0	16	14	1	0	15	14	1	0	15	14	1	0	15
	813	René-Lévesque	19	25	21	4	0	25	21	4	0	25	21	4	0	25	21	4	0	25
	TOTAL RÉGION 11		38	45	37	6	2	45	36	6	2	44	36	6	2	44	36	6	3	45
Région 12 – Chaudière- Appalaches	821	de la Côte-du-Sud	22	32	12	9	6	27	15	9	6	30	17	9	7	33	17	9	8	34
	822	des Appalaches	15	19	7	6	4	17	7	6	4	17	7	8	4	19	7	8	4	19
	823	de la Beauce-Etche	26	34	20	6	3	29	21	7	4	32	21	7	5	33	21	7	6	34
	824	des Navigateurs	26	135	9	10	40	59	8	11	69	88	8	14	74	96	9	17	109	135
	TOTAL RÉGION 12		89	220	48	31	53	132	51	33	83	167	53	38	90	181	54	41	127	222
Région 13 – Laval	831	de Laval	12	134	23	3	6	32	48	11	13	72	50	18	25	93	68	36	30	134
	TOTAL RÉGION 13		12	134	23	3	6	32	48	11	13	72	50	18	25	93	68	36	30	134
Région 14 – Lanaudière	841	des Affluents	28	52	8	16	10	34	10	18	12	40	12	20	14	46	14	22	16	52
	842	des Samares	21	49	41	4	4	49	41	4	4	49	41	4	4	49	43	4	4	51
	TOTAL RÉGION 14		49	101	49	20	14	83	51	22	16	89	53	24	18	95	57	26	20	103
Région 15 – Laurentides	851	de la Seigneurie-de	15	21	13	2	0	15	13	2	0	15	14	5	1	20	14	5	2	21
	852	de la Rivière-du-Nord	11	16	8	3	1	12	11	4	1	16	11	4	1	16	11	4	1	16
	853	des Laurentides	12	30	12	0	2	14	17	5	1	23	18	10	1	29	18	10	1	29
	854	des Hautes-Laurentides	12	12	14	0	0	14	12	0	0	12	12	0	0	12	12	0	0	12
	TOTAL RÉGION 15		50	79	47	5	3	55	53	11	2	66	55	19	3	77	55	19	4	78
Région 16 – Montérégie	861	de Sorel-Tracy	8	9	9	0	0	9	9	0	0	9	9	0	0	9	9	0	0	9
	862	de Saint-Hyacinthe	27	54	29	6	3	38	37	8	4	49	38	9	4	51	41	9	4	54
	863	des Hautes-Rivières	14	18	11	3	4	18	11	3	4	18	11	3	4	18	13	3	7	23
	864	Marie-Victorin	31	121	31	9	6	46	53	16	10	79	74	20	13	107	88	25	13	126
	865	des Patriotes	33	40	13	2	19	34	10	5	18	33	10	5	22	37	10	5	27	42
	866	du Val-des-Cerfs	10	15	8	0	2	10	13	2	0	15	13	2	0	15	13	2	0	15
	867	des Grandes-Seigneuries	9	13	8	3	1	12	10	4	2	16	12	4	6	22	12	4	6	22
	868	de la Vallée-des-Trois-Rivières	16	31	17	2	1	20	20	2	1	23	23	2	1	26	27	3	1	31
	869	des Trois-Lacs	7	12	3	1	5	9	3	4	5	12	3	4	5	12	3	4	5	12
	TOTAL RÉGION 16		155	313	129	26	41	196	166	44	44	254	193	49	55	297	216	55	63	334
Région 17 – Centre-du- Québec	871	de la Riveraine	11	17	9	3	0	12	10	3	1	14	12	4	1	17	13	4	1	18
	872	des Bois-Francs	18	47	17	5	2	24	27	8	4	39	28	8	4	40	31	10	6	47
	873	des Chênes	15	40	15	1	1	17	16	1	1	18	16	1	1	18	16	1	1	18
	TOTAL RÉGION 17		44	104	41	9	3	53	53	12	6	71	56	13	6	75	60	15	8	83
	881	Central Québec	8	9	5	1	3	9	5	1	3	9	5	1	3	9	5	1	3	9
	882	Eastern Shores	8	13	8	1	2	11	10	1	2	13	10	1	2	13	10	1	2	13
	883	Eastern Townships	19	25	18	1	0	19	19	1	1	21	20	1	1	22	23	1	1	25
	884	Riverside	13	40	9	2	5	16	9	4	6	19	9	4	6	19	15	8	17	40

Réseau anglophone	885	Sir-Wilfrid-Laurier	45	52	21	18	8	47	22	19	8	49	22	19	9	50	24	19	9	52
	886	Western Québec	15	23	14	0	1	15	21	0	1	22	21	0	1	22	21	0	2	23
	887	English-Montréal	48	54	49	5	0	54	46	5	1	52	46	6	1	53	46	7	1	54
	888	Lester-B.-Pearson	41	47	17	7	18	42	17	7	18	42	17	7	18	42	17	7	23	47
	889	New Frontiers	17	16	18	1	0	19	15	1	0	16	15	1	0	16	15	1	0	16
TOTAL CS ANGLOPHONES			214	279	159	36	37	232	164	39	40	243	165	40	41	246	176	45	58	279

1330	2 378	1078	240	292	1610	1260	306	400	1966	1348	345	447	2140	1447	388	530	2365
		67%	15%	18%		64%	16%	20%		63%	16%	21%		61%	16%	22%	

chapitre A-2.1

Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels

34. Un document du bureau d'un membre de l'Assemblée nationale ou un document produit pour le compte de ce membre par les services de l'Assemblée n'est pas accessible à moins que le membre ne le juge opportun.

Il en est de même d'un document du cabinet du président de l'Assemblée, d'un membre de celle-ci visé dans le premier alinéa de l'article 124.1 de la Loi sur l'Assemblée nationale (chapitre A-23.1) ou d'un ministre visé dans l'article 11.5 de la Loi sur l'exécutif (chapitre E-18), ainsi que d'un document du cabinet ou du bureau d'un membre d'un organisme municipal ou scolaire.

1982, c. 30, a. 34; 1982, c. 62, a. 143; 1983, c. 55, a. 132; 1984, c. 47, a. 1.

Avis de recours

À la suite d'une décision rendue en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (la Loi).

Révision par la Commission d'accès à l'information

a) *Pouvoir :*

L'article 135 de la Loi prévoit qu'une personne dont la demande écrite a été refusée en tout ou en partie par le responsable de l'accès aux documents ou de la protection des renseignements personnels peut demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. La demande de révision doit être faite par écrit; elle peut exposer brièvement les raisons pour lesquelles la décision devrait être révisée (art. 137).

L'adresse de la Commission d'accès à l'information est la suivante :

Québec	525, boul René-Lévesque Est Bureau 2.36 Québec (Québec) G1R 5S9	Tél. : 418 528-7741 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 418 529-3102
Montréal	2045, rue Stanley Bureau 900 Montréal (Québec) H3A 2V4	Tél. : 514 873-4196 Numéro sans frais 1 888 528-7741	Télec. : 514 844-6170

b) *Motifs :*

Les motifs relatifs à la révision peuvent porter sur la décision, sur le délai de traitement de la demande, sur le mode d'accès à un document ou à un renseignement, sur les frais exigibles ou sur l'application de l'article 9 (notes personnelles inscrites sur un document, esquisses, ébauches, brouillons, notes préparatoires ou autres documents de même nature qui ne sont pas considérés comme des documents d'un organisme public).

c) *Délais :*

Les demandes de révision doivent être adressées à la Commission d'accès à l'information dans les 30 jours suivant la date de la décision ou de l'expiration du délai accordé au responsable pour répondre à une demande (art. 135).

La Loi prévoit spécifiquement que la Commission d'accès à l'information peut, pour motif raisonnable, relever le requérant du défaut de respecter le délai de 30 jours (art. 135).